

PROVINCE DE QUÉBEC
DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Pour les douze mois expirés le 30 juin 1930.

Imprimé par ordre de la Législature.



QUÉBEC
RÉDEMPTI PARADIS, IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ

1930

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS^Â

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1930

A L'HONORABLE H.-G. CARROLL

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Ministère des Terres et Forêts pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1930.

TERRES PUBLIQUES

Au 30 juin 1929, la superficie des terres subdivisées en lots et disponibles était de 8,327,192 acres.

Depuis cette date jusqu'au 30 juin dernier 179,859 acres ont été subdivisées et 121,461 acres, par révocation et rétrocession de ventes sont redevenues la propriété de la Couronne. La superficie des terres subdivisées en lots disponibles se trouve donc maintenant de 8,628,512 acres.

Comme de ce total 164,696 acres ont été concédées pour fins agricoles, industrielles, etc. au 30 juin 1930 les disponibilités en lots de ferme se trouvaient de 8,463,816 acres.

La vente des lots de village et l'administration des Biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon ont donné comme recettes, \$18,829.69.

SERVICE HYDRAULIQUE

Les revenus réalisés par la vente ou la location des lots de grève, de chutes d'eau, etc., se chiffrent à \$438,143.39.

COMMISSION DES EAUX COURANTES

Pour l'utilisation des eaux provenant des réservoirs Gouin, Allard, Sainte-Anne, Lac Kénogami, etc., nous avons perçu sous formes de redevances annuelles et de loyers \$704,315.09.

BOIS ET FORÊTS

Les bois et forêts affermés à l'exploitation ont produit les revenus suivants: rentes foncières, \$667,839.36; droits de coupe pour bois exploité dans les concessions forestières affermées, \$3,421,532.14; amendes pour infractions aux règlements et intérêts accrus, \$112,846.44; primes de transfert, \$37,710.47; primes d'affermage de permis de coupe de bois, \$120,692.26; soit en tout \$4,360,620.67.

DIVERS

Nous avons reçu \$282.62 comme dépôts et \$19,140.00 comme remboursements, perçu \$966.00 comme honoraires des candidats aux examens des mesureurs de bois; réalisé \$2,136.00 des biens en déshérence. Les recettes de la Pépinière de Berthier s'élèvent à \$6,073.69; et \$5,081.49 proviennent de diverses sources, soit un grand total de \$5,555,588.64 pour l'année 1929-30 pour tous les services.

SERVICE DE PROTECTION

Le Service de Protection ne chôme pas. Les régions minières exigent, vu le nombre de personnes qui y font des fouilles, une constante surveillance.

Le Service a assumé la tâche de faire disparaître les déchets forestiers en bordure de plusieurs routes, qui sont une menace constante pour les massifs forestiers voisins. En outre, il effectue lui-même le brûlage des abatis dangereux.

HONORÉ MERCIER,
Ministre des Terres et Forêts.

INDEX DES APPENDICES

Nos

PAGES

| | |
|--|----|
| 1. Liste des officiers du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1930..... | 3 |
| 2. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1930..... | 7 |
| 3. Tableau relatif aux terres octroyées par les Lettres Patentes, du 1er juillet 1929 au 30 juin 1930, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates..... | 11 |
| 4. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1929 au 30 juin 1930..... | 12 |
| 5. État indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869: époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement..... | 14 |
| 6. État des recettes du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1930..... | 16 |
| 7. État des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1930..... | 17 |

BOIS ET FORÊTS

| | |
|--|----|
| 8. Rapport annuel du Chef du Service Forestier..... | 18 |
| 9. Rapport du Directeur de l'École des Gardes..... | 68 |
| 10. Rapport annuel du directeur de l'école Technique et de Papeterie de Trois-Rivières..... | 70 |
| 11. Rapport des Examineurs des Mesureurs de Bois..... | 76 |
| 12. Liste des noms et adresses des Candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1929..... | 77 |
| 13. Transfert des concessions forestières durant l'exercice 1929-30..... | 80 |
| 14. Nomenclature des Réserves cantonales..... | 81 |
| 15. Industrie de la pulpe depuis 1908..... | 83 |
| 15A. Développement de l'Industrie de la Pulpe et du Papier dans la Province de Québec et dans le Canada..... | 84 |
| 15B. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier depuis 1908 à 1929, au Canada et dans Québec..... | 85 |
| 16. Quantité et valeur des produits forestiers de la province de Québec, en 1928-29..... | 86 |
| 16A. Bois vert et bois brûlé coupés sur les concessions forestières depuis 1921..... | 87 |
| 16B. Bois rapportés et convertis en pulpe depuis 1914..... | 87 |
| 16C. Circulaire B44 aux concessionnaires forestiers concernant les coupes par exception..... | 88 |
| 17. État des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1930 dans les divers districts..... | 89 |
| 18. État du bois coupé sur les concessions forestières durant l'exercice 1928-29..... | 90 |
| 19. État des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, etc., durant l'année fiscale 1929-30..... | 91 |
| 20. État comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermagés de coupe de bois, etc..... | 92 |
| 21. Vente à l'enchère, permis temporaires de 3 ans et 20 ans, de concessions forestières..... | 94 |

PROTECTION DES FORÊTS

| | |
|--|----|
| 22. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts..... | 95 |
|--|----|

ARPENTAGES

| | |
|--|-----|
| 23. Rapport sur les opérations du service des arpentages pour les douze mois expirés le 30 juin 1930..... | 105 |
| 24. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées; pendant les douze mois expirés le 30 juin 1930..... | 140 |

SERVICE HYDRAULIQUE

| | |
|---|-----|
| 25. Rapport du chef du Service Hydraulique, pour l'année finissant le 30 juin 1930..... | 142 |
|---|-----|

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

| | |
|---|-----|
| 26. Rapport de la Commission de Géographie de Québec..... | 151 |
|---|-----|

RADIODIFFUSION

| | |
|--|-----|
| 27. Rapport des Directeurs de "L'Heure provinciale"..... | 153 |
|--|-----|

APPENDICES

AU RAPPORT DU

Ministre des Terres et Forêts

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1930

APPENDICE No 1

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1930.

| Noms | Fonctions |
|--------------------------|---|
| Hon. Honoré Mercier..... | Ministre. |
| F.-X. Lemieux..... | Sous-ministre. |
| J.-A. Morin..... | Secrétaire-particulier. |
| Henri Boivin..... | Officier en loi. |
| ARPENTAGES: | |
| Georges Côté..... | Surintendant et Inspecteur des Arpentages. |
| Chs. Savary..... | Chef de Géodésie et Cartographie. |
| F.-X. Fafard..... | Assistant-surintendant des Arpentages. |
| Gustave Rinfret..... | Géographe et Dessinateur en chef. |
| J.-Polydore Dutil..... | Arpenteur-inspecteur (nommé le 1er mars 1930.) |
| J.-M. Morency..... | Arpenteur. |
| Pat. O'Sullivan..... | " |
| C.-A. Bourget..... | " (Décédé le 29 août 1929.) |
| J.-R. Lachance..... | " |
| A. Dorval..... | Dessinateur Sr. |
| F. du Berger Gauvin..... | " " |
| J.-C. Michaud..... | " " |
| A.-M. Taché..... | " " |
| O. Racine..... | " " |
| Chs.-F. Chartré..... | " " |
| H. Bélinge..... | " " |
| And. Montminy..... | Commis Intermédiaire. |
| Gust. Chouinard..... | " " |
| Chs Caron..... | " " (Nommé à son titre d'arpenteur, 1er novembre 1929.) |
| Alb. Graveline..... | Commis-Mécanicien. |
| Alp. Montminy..... | Dessinateur Jr. |
| Réal Dallaire..... | " " |
| Pierre Bériau..... | " " |
| Antoine Racine..... | " " (nommé le 1er janvier 1930.) |
| H.-O. Fortier..... | Commis Jr. |
| G. Fiset..... | " " |
| Edm. Patry..... | " " |
| Eug. Simard..... | " " (commis Int. depuis le 1er nov. 1929.) |

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1930.

| Noms | Fonctions |
|----------------------------|--|
| SERVICE HYDRAULIQUE | |
| Arthur Amos..... | Chef du Service Hydraulique. |
| A.-B. Normandin..... | Asst.-chef du Service Hydraulique. |
| J.-R. Latreille..... | Ingénieur-civil Jr. |
| J.-E. Roy..... | “ “ |
| A. Plamondon..... | Commis intermédiaire. |
| P.-S. Lefebvre..... | “ “ |
| F.-G. Bélinge..... | “ “ |
| Aurèle Lemieux..... | “ “ |
| François Laroche..... | Commis Jr. |
| Roland Pelletier..... | Sténo-Dactylo, Sr. |
| COMPTABILITÉ | |
| Théo. Giroux..... | Comptable en chef. |
| J.-R. Wright..... | Assistant-comptable. |
| M.-L. Grégoire..... | Commis Senior. |
| Lucien Couture..... | “ “ |
| L.-O. Campeau..... | “ “ |
| Roméo Clavet..... | Commis intermédiaire. |
| J.-A. Gilbert..... | “ “ |
| Henri Gagnon..... | “ “ |
| J.-R. Godbout..... | Commis en général. |
| Maurice Trudel..... | “ “ |
| Georges Le Rouzès..... | Commis Jr. |
| Dalma Vincent..... | “ “ |
| SERVICE FORESTIER | |
| G.-C. Piché..... | Ingénieur en chef et Inspecteur-général. |
| Avila Bédard..... | Asst.-chef du Service Forestier. |
| P.-R. Plamondon..... | Cartographe-Archiviste |
| Wm. Delaney..... | Commis en chef. |
| Fernand Boutin..... | Ingénieur forestier. (Nommé le 1er mars 1930.) |

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts, pour l'année se terminant le 30 juin 1930.

| Noms | Fonctions |
|---------------------------------|--|
| SERVICE FORESTIER:—Suite | |
| Frs. Ouellet..... | Ingénieur Forestier. |
| Armand Fafard..... | “ “ (Nommé le 1er mai 1930.) |
| Nap. Patry..... | Commis Sr. |
| H. Talbot..... | Dessinateur Sr. |
| Lucien Bédard..... | Commis intermédiaire. |
| Alfred Chabot..... | “ “ |
| Wilfrid Guay..... | “ “ |
| Alex. Lavoie..... | “ “ |
| L.-D. Tremblay..... | “ “ |
| J.-A. Laberge..... | Agent des bois. |
| Mathias Noël..... | Dessinateur Jr. |
| C.-J. Godin..... | Mesureur Inspecteur Sr. |
| Pierre Gervais..... | Sténo-dactylo Sr. |
| Mary Corbin (Mlle)..... | “ “ Int. |
| PROTECTION DES FORÊTS | |
| Henri Kieffer..... | Chef du Service de la Protection des Forêts. |
| Henri Méthot..... | Assistant-chef. |
| B.-L. O'Hara..... | Commis en chef. |
| St-Denys Prévost..... | Inspecteur en charge du Parc National. |
| Arthur Bédard..... | Commis Sr. |
| F.-N. Roche..... | “ “ |
| Raoul Lemay..... | Commis intermédiaire. |
| Nap. Lemay..... | “ “ |
| A. Desrochers..... | Mécanicien. |
| Léonide Dupont..... | Inspecteur Sr. |
| William Jones..... | Commis intermédiaire. |
| David Duchaine..... | “ “ |
| L.-C. Bédard, abbé..... | “ “ |
| H. Kane..... | Commis Jr. |
| C.-H. Jolicœur..... | “ “ |
| C. Bisset (Mme)..... | Sténo-dactylo int. |
| M.-J. Grenier (Mlle)..... | Copiste |

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des terres et forêts, pour l'année se terminant le 30 juin 1930.

| Noms | Fonctions |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| VENTES: | |
| J.-H. Boisvert..... | Chef du Service des Ventes |
| Edm. Pouliot..... | Assistant-chef du Service des Ventes |
| Roméo Graveline..... | Commis Sr. |
| A.-E. Simard..... | “ “ (Nommé le 1er juin 1930.) |
| Ant.-C. Lavoie..... | Commis intermédiaire. |
| Jules Febvet..... | “ “ |
| Eug. Laliberté..... | “ “ |
| Marcel Malouin..... | Commis en général. |
| ENREGISTREMENT: | |
| J.-E. Samson..... | Régistrare. |
| Hector Allard..... | Commis intermédiaire. |
| Émile Labrecque..... | Commis Jr. |
| COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC | |
| J.-E. Beauchamp..... | Secrétaire. |
| PAPETERIE | |
| Em. Clavet..... | Commis Jr. Gardien. |
| Louis Trépanier..... | “ Jr |
| MESSAGERS | |
| Onésime Beaulieu..... | Messenger. Décédé le 27 juin 1930. |
| Émile Cartier..... | “ |
| Léo. Dupuis..... | “ |
| Ol. Fiset..... | “ |
| Jos. Laliberté..... | “ |
| Ph. Turgeon..... | “ |
| C. Bédard..... | “ |
| Léon-David Bernier..... | “ |
| E. Paradis..... | “ |
| Gérard Beaulieu..... | “ |
| J.-Réal Dupont..... | “ |
| Napoléon-A. Belleau..... | “ |
| Bernard Laroche..... | “ (Démissionné le 1er janvier 1930.) |
| J.-L. Tardif..... | “ (Nommé le 1er janvier 1930.) |

THÉO. GIROUX,
Comptable en chef.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts.
Québec, le 30 juin 1930.

APPENDICE No 2.

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1930.

| ANNÉES | Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé | Terres octroyées gratuitement | Territoire divisé en lots de ferme | Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges | Superficie totale des terres divisées et disponibles |
|--|---|-------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867 : | | | | | |
| Terres de la Couronne..... | 6,329,566 | | | | |
| Terres du Clergé..... | 246,858 | | | | |
| | | | | | 6,576,424 |
| Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868..... | 220,687 | 10,502 | 54,014 | | 6,399,249 |
| Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870..... | 159,849 | 8,051 | 538,256 | | 6,769,605 |
| Du 1er juillet 1870 au 30 juin 1871..... | 169,155 | 21,302 | 120,498 | | 6,699,646 |
| do 1871 do 1872..... | 174,592 | 11,212 | 174,320 | | 6,688,162 |
| do 1872 do 1873..... | 131,496 | 7,130 | 58,584 | | 6,608,120 |
| do 1873 do 1874..... | 109,609 | 4,271 | 118,979 | | 6,613,219 |
| do 1874 do 1875..... | 91,179 | 4,015 | 28,453 | | 6,546,478 |
| do 1875 do 1876..... | 73,185 | 3,606 | 86,657 | | 6,556,344 |
| do 1876 do 1877..... | 83,123 | 5,790 | 54,801 | | 6,522,232 |
| do 1877 do 1878..... | 139,134 | 7,962 | 57 610 | 63,766 | 6,496,512 |
| do 1878 do 1879..... | 180,886 | 17,424 | 68,876 | 74,008 | 6,441,086 |
| do 1879 do 1880..... | 129,768 | 9,027 | 179,961 | 69,761 | 6,562,013 |
| do 1880 do 1881..... | 179,562 | 7,041 | 222,570 | 32,260 | 6,620,240 |
| do 1881 do 1882..... | 219,368 | 7,901 | 358,721 | 36,226 | 6,787,918 |
| do 1882 do 1883..... | 207,526 | 8,232 | 117,335 | 60,302 | 6,749,797 |
| do 1883 do 1884..... | 135,241 | 6,099 | 285,987 | 77,365 | 6,971,809 |

APPENDICE No 2.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne, après révocation de vente, etc. du 1er juillet 1867 au 30 juin 1930.—*Suite.*

| ANNÉES | Terres vendues et échangées de la Couronne et du Clergé | Terres octroyées gratuitement | Territoire divisé en lots de ferme | Terres retournées à la Couronne par révocation de ventes et échanges | Superficie totale des terres divisées et disponibles |
|--|---|-------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885..... | 119,894 | 3,045 | 130,356 | 34,734 | 7,013,960 |
| do 1885 do 1886..... | 101,788 | 3,474 | 229,436 | 25,504 | 7,163,638 |
| do 1886 do 1887..... | 100,862 | 3,444 | 93,267 | 55,168 | 7,207,767 |
| do 1887 do 1888..... | 107,260 | 2,093 | 362,275 | 27,779 | 7,488,468 |
| do 1888 do 1889..... | 120,178 | 3,281 | 173,502 | 41,910 | 7,580,421 |
| do 1889 do 1890..... | 129,014 | 200 | 72,722 | 31,710 | 7,555,639 |
| do 1890 do 1891..... | 137,829 | 2,117 | 41,143 | 33,203 | 7,495,039 |
| do 1891 do 1892..... | 102,252 | 15,898 | 40,783 | 25,674 | 7,443,346 |
| do 1892 do 1893..... | 156,925 | 37,646 | 68,059 | 40,534 | 7,357,368 |
| do 1893 do 1894..... | 149,667 | 31,650 | 48,126 | 46,751 | 7,270,928 |
| do 1894 do 1895..... | 167,708 | 26,814 | 62,987 | 39,912 | 7,179,305 |
| do 1895 do 1896..... | 129,604 | 31,869 | 58,602 | 37,044 | 7,113,478 |
| do 1896 do 1897..... | 184,667 | 12,346 | 96,717 | 40,584 | 7,053,766 |
| do 1897 do 1898..... | 190,195 | 10,631 | 104,413 | 73,578 | 7,030,931 |
| do 1898 do 1899..... | 149,971 | 11,450 | 258,828 | 72,053 | 7,200,391 |
| do 1899 do 1900..... | 163,528 | 9,599 | 28,562 | 31,572 | 7,087,398 |
| do 1900 do 1901..... | 186,090 | 12,600 | 33,000 | 35,545 | 6,957,253 |
| do 1901 do 1902..... | 190,231 | 10,200 | 5,872 | 40,779 | 6,803,473 |
| do 1902 do 1903..... | 150,638 | 8,026 | 89,398 | 46,506 | 6,780,713 |
| do 1903 do 1904..... | 135,752 | 11,038 | 40,027 | 43,481 | 6,717,431 |

| | | | | | | | | | |
|--|------------|------|--------------|---------|------------|---------|-----------|-----------|-------|
| Du 1er juillet 1904 au 30 juin 1905..... | | | | 189,883 | 9,350 | 25,200 | 58,853 | 6,602,251 | |
| 25 | do | 1905 | do 1906..... | 195,736 | 322 | 209,182 | 112,053 | 6,727,428 | |
| | do | 1906 | do 1907..... | 227,031 | 916 | 37,768 | 110,726 | 6,647,975 | |
| | do | 1907 | do 1908..... | 292,479 | 650 | 23,373 | 86,431 | 6,464,650 | |
| | do | 1908 | do 1909..... | 220,645 | 615 | 12,875 | 41,842 | 6,298,107 | |
| | do | 1909 | do 1910..... | 124,849 | 775 | 89,256 | 91,315 | 6,353,054 | |
| | do | 1910 | do 1911..... | 119,465 | 1,984 | 229,432 | 67,340 | 6,528,377 | |
| | do | 1911 | do 1912..... | 179,130 | 1,205 | 710,628 | 68,095 | 7,126,765 | |
| | do | 1912 | do 1913..... | 194,091 | 1,280 | | 62,307 | 6,993,701 | |
| | do | 1913 | do 1914..... | 202,587 | 689 | 41,705 | 97,466 | 6,929,596 | |
| | do | 1914 | do 1915..... | 206,565 | 350 | 286,621 | 80,490 | 7,089,792 | |
| | do | 1915 | do 1916..... | 207,380 | 150 | 339,725 | 103,658 | 7,325,645 | |
| | do | 1916 | do 1917..... | 256,477 | 263 | 199,708 | 96,396 | 7,365,009 | |
| | do | 1917 | do 1918..... | 297,409 | 59 | 128,720 | 75,646 | 7,271,907 | |
| | do | 1918 | do 1919..... | 186,085 | 94 | 320,966 | 175,362 | 7,582,056 | |
| | do | 1919 | do 1920..... | 197,226 | 184 | 157,682 | 207,977 | 7,750,305 | |
| | do | 1920 | do 1921..... | 177,313 | 1,313 | 421,261 | 100,301 | 8,093,241 | |
| | do | 1921 | do 1922..... | 216,133 | 5,229 | 107,871 | 65,818 | 8,045,568 | |
| | do | 1922 | do 1923..... | 212,615 | 5,146 | 343,560 | 66,328 | 8,237,695 | |
| | do | 1923 | do 1924..... | 174,291 | 3,289 | 20,319 | 89,751 | 8,170,185 | |
| | do | 1924 | do 1925..... | 163,896 | 2,702 | 238,977 | 77,683 | 8,320,247 | |
| | do | 1925 | do 1926..... | 175,511 | 3,781 | 11,635 | 100,360 | 8,252,950 | |
| | do | 1926 | do 1927..... | 167,864 | 1,502 | 58,696 | 49,812 | 8,192,092 | |
| | do | 1927 | do 1928..... | 156,897 | 1,451 | 117,107 | 97,278 | 8,248,129 | |
| | do | 1928 | do 1929..... | 145,371 | 2,028 | 119,332 | 107,130 | 8,327,192 | |
| | do | 1929 | do 1930..... | 162,814 | 1,882 | 179,859 | 121,461 | 8,463,816 | |
| | Total..... | | | | 10,328,156 | 434,195 | 8,995,155 | 3,654,588 | |

J.-H. BOISVERT, *Surintendant du Service des Ventes.*

F.-X. LEMIEUX,

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1930.

Sous-ministre.

APPENDICE No 2.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1929-1930.

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1929..... | 8,327,192 | 8,327,192 |
| <i>A ajouter</i> | | |
| Superficie totale des terres divisées durant l'année 1929-30..... | 179,859 | |
| Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne : (y compris ceux du Département de la Colonisation)..... | 121,461 | 301,320 |
| | | 8,628,512 |
| <i>A déduire :</i> | | |
| Superficie des terres vendues (y compris celles du Département de la Colonisation)..... | 162,814 | |
| Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation, etc..... | 1,882 | 164,696 |
| Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1930..... | | 8,463,816 |

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

J.-H. BOISVERT,

Surintendant du Service des Ventes.

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 3

TABLEAU relatif aux terres octroyées par lettres patentes, du 1er juillet 1929 au 30 juin 1930, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

| Octrois gratuite | | Octrois de cent (100) acres et moins de cent (100) acres | | Octrois de plus de cent (100) acres et de moins de cinquante (500) acres | | Nombre total d'octrois. | Nombre total d'acres. | REMARQUES |
|------------------|----------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|-------------------------|-----------------------|--|
| Nombre | Superficie totale en acres | Nombre | Superficie totale en acres | Nombre | Superficie totale en acres | | | |
| 11 | 675.22 | 408 | 28,632.69 | 101 | 14,931.54 | | | |
| | | | | | | 11 | 675.22 | Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1929.. 13,250,452.09 |
| | | | | | | 408 | 28,632.69 | Terrains octroyés par lettres patentes au 30 juin 1930.. 44,239.45 |
| | | | | | | 101 | 14,931.54 | |
| | | | | | | 520 | 44,239.45 | 13,294,691.54 |

GEORGES CÔTÉ,
Surintendant des arpentages.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,
Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 4

TABLEAU RELATIF AUX LOTS DE GRÈVE ET EN EAU PROFONDE CONCÉDÉS SOUS
FORME DE BAIL DU 1ER JUILLET 1929 AU 30 JUIN 1930

| Date de la concession | Superficie | Loyer annuel | Redevances | Nom du concessionnaire | Nature des concessions | Localité |
|-----------------------|------------------|--------------|---------------|--------------------------------|-----------------------------|--|
| 1929 | | | | | | |
| 16 juillet.... | 4.82 acres.... | \$ 50.00 | | Montreal Light Heat & Pow. Co. | Forces hydrauliques.... | Fleuve St-Laurent, St-Joseph-des-Côdres. |
| 4 octobre.... | | 10.00 | | Tourville Lumber Mills Co.... | Conc. pour flot. du bois. | Ruisseau Bilodeau, canton de Royer. |
| 4 "..... | | 19.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Ruisseau Bilodeau, canton de Royer. |
| 4 "..... | | 10.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Ruisseau Fries, canton de Monts. |
| 4 "..... | | 10.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Ruisseau Bilodeau, canton de Royer. |
| 4 "..... | | 10.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Ruisseau Bilodeau, canton de Royer. |
| 10 "..... | | 190.68 | \$117.50 | Port Alfred Pulp & Paper Cor. | Emmagasinement..... | Rivière Ha! Ha!, lac des Còdres, canton de Ferland. |
| 10 "..... | | 96.50 | 237.50 | " " " "..... | " "..... | Rivière Ha! Ha! Grand Lac Ha! Ha! canton [de Boileau. |
| 18 "..... | 190,000 pds car. | 21.50 | | Shawinigan Water & Power Co. | Ligne de transm. électr.... | Fleuve St-Laurent, St-Joseph-de-Richelieu et [St-Joseph-de-Lanoraie. |
| 31 "..... | | 75.00 | | Price Brothers & Co., Ltd.... | Piliers et estacades..... | Rivière Saguenay, Petite-Décharge, cantons [Délisle et Signal. |
| 7 novembre.... | 361 acres.... | 500.00 | 1.00 par H.P. | Buckingham Power Co..... | Forces hydrauliques.... | Rivière du Lièvre, amont de "High Falls". |
| 21 "..... | | 1,000.00 | | St. John River Storage Co.... | Emmagasinement..... | Lac Témiscouata, par. de Ste-Rose-du-Dégel. |
| 6 décembre.... | 0.98 acre.... | 10.00 | | Dame Louise Starnes..... | Lot de grève..... | Lac St-Louis, à Pointe-Claire. |
| 10 "..... | 4.5 acres.... | 22.50 | | Succession Hon. Ls Beaubien... | Lot de grève..... | Rivière Rouge, canton de Loranger. |
| 1930 | | | | | | |
| 10 janvier.... | | 250.00 | | J. R. Booth, Limited..... | Conc. pour flot. du bois. | Lac Wolfe, comté de Pontiac. |
| 10 "..... | | 350.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Lac Ogasaganan, comté de Pontiac. |
| 10 "..... | | 300.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Lac Sassaganaga, comté de Témiscamingue. |
| 10 "..... | | 46.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Lac Asko, comté de Pontiac. |
| 10 "..... | | 10.00 | | " " " "..... | " " " "..... | Lac Little Birch, comté de Témiscamingue. |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------|---|-------------|----------|---------------|-------------------------------|--------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 10 | " | | 150.00 | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Big Birch, comté de Témiscamingue. |
| 10 | " | | 10.00 | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Little Meat Bird, comté de Témiscamingue |
| 10 | " | | 217.00 | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Big Meat Bird, cté de Témiscamingue. |
| 1er mars | | 25 acres | 185.00 | 10c par V. C. | Riv. Sand Supply Co. Limited. | Lot pour expl. de sable. | | | | | | | | | | | | | | Flouve St-Laurent, lac St-Pierre, Ile Plate. |
| 5 | " | | 1,000.00 | | Gatineau Power Company | Forces hydrauliques | | | | | | | | | | | | | | Lac Ouareau, rang VI, canton de Rawdon. — |
| 21 | " | 43,550 pds. | 10.00 | | Paul Alexander MacFarlane | Lot de grève | | | | | | | | | | | | | | Lac St-Louis, à Pointe-Claire. |
| 7 avril | | | 10.00 | | Alfred Tremblay | Forces hydrauliques | | | | | | | | | | | | | | Rivière Petite-Péribonca, canton de Dolbeau. |
| 25 | " | 28,955 pds. | 10.00 | | Louis Brown MacFarlane | Lot de grève | | | | | | | | | | | | | | Lac St-Louis, à Pointe-Claire. |
| 5 juin | | | 55.00 | | Canadian Internat. Papet Co. | Conc. pour flot. du bois | | | | | | | | | | | | | | Lac Otter, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 104.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Bras Coupé, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 16.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Little Doyle, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 44.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Clair, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 262.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Dufrenoy, comté d'Abitibi. |
| 5 | " | | 15.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Petit lac Dumont, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 72.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Petit lac Cayamont, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 19.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Desrivières, comté de Hull. |
| 5 | " | | 73.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Doyle, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 578.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Dumont, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 185.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Mer Bleue, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 24.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Rivière Noire, comté d'Abitibi. |
| 5 | " | | 157.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Ruisseau des Cèdres, comté de Hull. |
| 5 | " | | 66.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Cayamont, comté de Pontiac. |
| 5 | " | | 357.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lac Vaudray, comté de Témiscamingue. |
| 5 | " | 1.66 acres | 10.00 | | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | " | Lot de grève. Flouve St-Laurent, canton de Fitzpatrick. |

ARTHUR AMOS,
Directeur du Service hydraulique.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts, 30 juin 1930.

APPENDICE No 5.

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869 ; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

| ANNÉES | Pour terrains de 500 acres et plus | Pour terrains de moins de 500 acres | Octrois gratuits | Total |
|----------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------|-------|
| 1869-1870..... | 1 | 383 | 30 | 414 |
| 1870-1871..... | 2 | 615 | 39 | 656 |
| 1871-1872..... | 15 | 594 | 52 | 661 |
| 1872-1873..... | 9 | 546 | 39 | 594 |
| 1873-1874..... | 3 | 530 | 112 | 645 |
| 1874-1875..... | | 451 | 50 | 501 |
| 1875-1876..... | 2 | 379 | 35 | 416 |
| 1876-1877..... | 1 | 342 | 46 | 389 |
| 1877-1878..... | 1 | 302 | 29 | 332 |
| 1878-1879..... | 7 | 610 | 39 | 656 |
| 1879-1880..... | 3 | 343 | 40 | 386 |
| 1880-1881..... | 2 | 369 | 31 | 402 |
| 1881-1882..... | 7 | 522 | 44 | 573 |
| 1882-1883..... | 4 | 502 | 33 | 539 |
| 1883-1884..... | 2 | 868 | 36 | 906 |
| 1884-1885..... | 3 | 782 | 51 | 836 |
| 1885-1886..... | 2 | 660 | 39 | 701 |
| 1886-1887..... | 2 | 663 | 41 | 706 |
| 1887-1888..... | 2 | 539 | 38 | 579 |
| 1888-1889..... | 3 | 700 | 56 | 759 |
| 1889-1890..... | 7 | 905 | 88 | 1,000 |
| 1890-1891..... | 7 | 674 | -30 | 711 |
| 1891-1892..... | | 468 | 183 | 651 |
| 1892-1893..... | 3 | 587 | 407 | 997 |
| 1893-1894..... | 2 | 483 | 242 | 727 |
| 1894-1895..... | 1 | 462 | 259 | 722 |
| 1895-1896..... | 3 | 477 | 66 | 546 |
| 1896-1897..... | 7 | 595 | 80 | 682 |
| 1897-1898..... | 11 | 649 | 70 | 730 |
| 1898-1899..... | 3 | 660 | 58 | 721 |

APPENDICE No 5.—*Suite.*

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

| ANNÉES | Pour terrains de 500 acres et plus | Pour terrains de moins de 500 acres | Octrois gratuits | Total |
|----------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------|--------|
| 1899-1900..... | 5 | 747 | 50 | 802 |
| 1900-1901..... | 6 | 850 | 59 | 915 |
| 1901-1902..... | 4 | 1,045 | 66 | 1,135 |
| 1902-1903..... | 7 | 962 | 89 | 1,058 |
| 1903-1904..... | 9 | 1,095 | 98 | 1,202 |
| 1904-1905..... | 7 | 1,021 | 179 | 1,207 |
| 1905-1906..... | 9 | 1,376 | 53 | 1,438 |
| 1906-1907..... | 2 | 1,158 | 35 | 1,195 |
| 1907-1908..... | 6 | 1,241 | 43 | 1,290 |
| 1908-1909..... | 4 | 1,263 | 51 | 1,318 |
| 1909-1910..... | 1 | 1,170 | 59 | 1,230 |
| 1910-1911..... | | 1,421 | 46 | 1,467 |
| 1911-1912..... | 3 | 1,831 | 66 | 1,900 |
| 1912-1913..... | 18 | 1,865 | 63 | 1,946 |
| 1913-1914..... | 5 | 1,477 | 38 | 1,520 |
| 1914-1915..... | 1 | 977 | 10 | 988 |
| 1915-1916..... | 2 | 854 | 21 | 877 |
| 1916-1917..... | 6 | 1,066 | 24 | 1,096 |
| 1917-1918..... | 7 | 1,291 | 25 | 1,323 |
| 1918-1919..... | 10 | 1,323 | 21 | 1,354 |
| 1919-1920..... | 23 | 1,309 | 28 | 1,360 |
| 1920-1921..... | 15 | 1,183 | 30 | 1,228 |
| 1921-1922..... | 3 | 1,312 | 36 | 1,351 |
| 1922-1923..... | | 931 | 34 | 965 |
| 1923-1924..... | 1 | 953 | 21 | 975 |
| 1924-1925..... | 12 | 938 | 27 | 977 |
| 1925-1926..... | | 653 | 24 | 677 |
| 1926-1927..... | 3 | 666 | 23 | 692 |
| 1927-1928..... | 1 | 570 | 14 | 585 |
| 1928-1929..... | 8 | 509 | 10 | 527 |
| 1929-1930..... | | 509 | 11 | 520 |
| | 293 | 50,226 | 3,737 | 54,256 |

GEORGES CÔTÉ,

*Surintendant des arpentages.*Département des terres et forêts,
Québec, 30 juin 1930.

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

APPENDICE No 6

ÉTAT des recettes du Département des terres et forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1930.

| | | |
|---|------------|----------------|
| Bois et Forêts..... | | \$4,360,620.67 |
| Terres de la Couronne..... | | 16,820.15 |
| Biens des Jésuites..... | | 2,491.26 |
| Divers honoraires..... | | 2,590.23 |
| Honoraires d'examen de mesureurs de bois..... | | 966.00 |
| Biens en déshérence..... | | 2,136.00 |
| Seigneurie de Lauzon..... | | 2,009.54 |
| Pépinière de Berthier..... | | 6,073.69 |
| SERVICE HYDRAULIQUE:— | | |
| Forces hydrauliques, lots de grève et à eau profonde..... | 420,672.00 | |
| Emmagasinement des eaux :— | | |
| Rivière Shipshaw..... | 4,968.00 | |
| " Jacques-Cartier..... | 1,341.55 | |
| " "Ha ! Ha !" (Rapides des Cèdres)..... | 3,888.84 | |
| " "Ha ! Ha !" (Grand Lac "Ha! Ha!")..... | 4,104.50 | |
| Lac des Commissaires..... | 2,168.50 | |
| Lac Témiscouata..... | 1,000.00 | |
| | | 438,143.39 |
| COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC : | | |
| Emmagasinement des eaux : | | |
| Rivière St-Maurice..... | 300,621.46 | |
| " St-François..... | 101,939.40 | |
| " Ste-Anne et Savane..... | 29,456.16 | |
| " Du Nord..... | 3,952.00 | |
| " Métis..... | 21,333.63 | |
| " Gatineau..... | 49,304.60 | |
| Lac Kénogami..... | 197,707.84 | |
| | | 704,315.09 |
| Dépôts..... | | 282.62 |
| Remboursements..... | | 19,140.00 |
| Total..... | | \$5,555,588.64 |

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

THÉO. GIROUX,
Comptable en chef,

Département des terres et forêts,
Québec, 30 juin, 1930.

APPENDICE No 7

ÉTAT des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1930.

| | | | |
|--|---------------|---------------|------------------------|
| Arpentages | | \$ 475,000.00 | |
| Protection des forêts..... | \$ 611,356.86 | | |
| Moins remboursements..... | 62,356.86 | | |
| | | 549,000.00 | |
| Service forestier et inspection des terres..... | | 565,000.00 | |
| Reboisement..... | | 100,000.00 | |
| Service d'hydroplans..... | | 430,000.00 | |
| Pépinière de Berthier..... | | 50,000.00 | |
| École d'arpentage et de Génie forestier..... | | 15,000.00 | |
| École des Gardes (Équipement)..... | \$ 1,936.62 | | |
| École des Gardes (Entretien)..... | 11,462.60 | | |
| | | 13,399.22 | |
| École de Papeterie (Entretien)..... | \$ 58,970.58 | | |
| Moins revenu diverses sources..... | 23,970.58 | | |
| | | 35,000.00 | |
| École de Papeterie (Aménagement)..... | | 739.25 | |
| Recherches forestières (Entretien)..... | | 3,516.70 | |
| Radiodiffusion..... | | 14,915.89 | |
| | | | \$ 2,251,571.06 |
| DÉPENSES GÉNÉRALES | | | |
| Traitements et dépenses des agents..... | | 3,561.55 | |
| Publication d'avis et d'annonces..... | | 4,436.65 | |
| Frais de postes..... | | 3,355.09 | |
| Frais d'avis de révocations de ventes..... | | 5.80 | |
| Bureau des examinateurs <i>Re</i> Mesureurs de bois..... | | 1,247.81 | |
| Service hydraulique..... | | 4,062.75 | |
| Biens des Jésuites..... | | 500.00 | |
| Service spécial..... | | 56,689.58 | |
| Biens en déshérence..... | | 84.10 | |
| Dépôts (compte des terres)..... | | 287.62 | |
| Remboursements..... | | 5,769.05 | |
| | | | 80,000.00 |
| Total dépensé..... | | | \$ 2,331,571.06 |

THÉO. GIROUX,

Comptable en chef,

F.-X. LEMIEUX.

Sous-ministre.

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin, 1930.

APPENDICE No 8

RAPPORT ANNUEL

DU CHEF DU SERVICE FORESTIER POUR L'EXERCICE 1929-1930

Monsieur le Ministre,

Durant les derniers douze mois, nous avons travaillé à améliorer les diverses parties de l'organisation gouvernementale dont nous avons la direction, et, grâce à votre appui et au concours généreux de nos divers collaborateurs et aides, nous avons réussi à réaliser un progrès sensible.

Ainsi, dans le contrôle des coupes, nous avons obtenu des rapports remarquables par la quantité de détails essentiels sur les territoires à exploiter et sur les méthodes d'exploitation proposées, ce qui a permis à nos ingénieurs d'inspecter plus rapidement et complètement les secteurs des coupes futures. Nous considérons que les réponses fournies à notre circulaire B-44, dont nous donnons copie plus loin (v. appendice No 16c) constituent un remarquable avancement dans le contrôle technique de l'exploitation de nos concessions forestières.

Pour compléter nos renseignements sur la façon dont les coupes avaient été faites, pour savoir comment nos propres surveillants accomplissaient leur devoir sur le terrain, et, par-dessus tout, pour connaître les avantages et désavantages du système de coupe employé, c'est-à-dire l'efficacité du traitement préconisé, nous avons inauguré un mode de réinspection des coupes dont nous espérons beaucoup de bien. Ces nouvelles recherches sont appelées à nous rendre de très grands services, d'autant plus qu'elles sont faites au moyen de places-échantillons, où nous pourrons revenir périodiquement pour suivre les phases de reconstitution du peuplement exploité.

Nous nous sommes également entendus avec les concessionnaires forestiers pour établir quelles seront les recherches qu'ils doivent faire en rapport avec l'étude de la croissance des peuplements et en vue de la revision des plans d'aménagement de leurs concessions respectives.

Les inventaires forestiers se poursuivent simultanément par les concessionnaires et par le ministère. Nous avons maintenant recueilli suffi-

samment d'informations pour établir quelle est la richesse probable des forêts du bassin du Saint-Laurent.

Nonobstant la crise, nos institutions d'éducation forestière ont aussi fonctionné avec succès. La plupart de leurs diplômés ont trouvé du travail dans des conditions relativement avantageuses.

Nos travaux de reboisement se poursuivent avec vigueur. Grâce aux nombreuses fêtes d'arbres célébrées en divers points de la province, qui sont le complément de la campagne d'éducation forestière commencée depuis 25 ans, non seulement nos gens sont plus particuliers pour prévenir et combattre les incendies forestiers, mais on commence à planter des arbres un peu partout, pour orner les villages et les villes, et on s'occupe sérieusement du reboisement des parties de ferme incultes. Ce printemps, les travaux de correction des ravins de St-Clet et St-Lazare ont subi, sans défaillance, leur première épreuve et les habitants de ces villages sont enchantés des résultats obtenus.

La vogue justifiée de nos réserves cantonales augmente. Nous en avons constitué de nouvelles et continuerons à améliorer et à reboiser celles déjà organisées.

La classification des sols se fait activement. Voici la troisième campagne de notre commission de Revision de Classification des Sols. Le comté de Témiscouata est entièrement révisé et la classification proposée a été bien acceptée. Nous avons, cette année, travaillé dans le comté de Rimouski, où il se présente plusieurs problèmes épineux que nous comptons pouvoir résoudre avec la collaboration généreuse des intéressés. Travaillant aussi de concert avec le ministère de la Colonisation, une première réserve permanente a été créée au Lac-St-Jean. D'autres suivront, au fur et à mesure que nos études, conjointes avec le ministère de la Colonisation, nous permettront de le faire sans compromettre l'avenir du développement agricole de la région étudiée.

L'industrie des bois de sciage continue à souffrir du marasme qui sévit depuis 1921. Il devient évident que cette industrie pour revivre, et la chose est nécessaire plus que jamais, doit se réorganiser. Il faut indubitablement que nos petits propriétaires de scieries apprennent à scier leurs bois de meilleure façon; il faut établir une classification pour standardiser les différentes qualités de bois produit dans le Québec, et ce tant pour la protection de l'acheteur que celle du vendeur. Il importe aussi que les propriétaires de scieries rurales puissent avoir des approvisionnements suffisants et permanents de matière ligneuse pour les besoins locaux. D'autre part le public devrait favoriser davantage nos producteurs de

bois de sciage en achetant uniquement, si possible, des bois du pays au lieu de suivre l'engouement pour des bois de provenance étrangère dont la valeur utilitaire est fort contestable. Les enquêtes commerciales faites par les inspecteurs spéciaux du Service Forestier nous fournissent à ce sujet des précisions remarquables, et nous entendons les continuer et travailler en étroite co-opération avec nos manufacturiers de bois de sciage.

L'industrie du papier à journal périclité de plus en plus. La crise économique qui sévit non pas seulement dans la province, et dans tout le Canada, mais aussi aux États-Unis et dans le reste du monde, en réduisant la production des journaux, diminue d'autant la consommation de papier. D'un autre côté, la complétion des agrandissements entrepris, comme la mise en marche des usines commencées ont augmenté la capacité de production journalière du Canada, de sorte que nos diverses usines de papier marchent actuellement d'une façon ralentie. Malgré que nous produisons près du quart du papier journal qui se fabrique dans le monde entier, nous vendons cette marchandise avec si peu de profit sinon à perte, que la situation est difficile, tant pour les ouvriers qui ne travaillent qu'une partie du temps que pour les propriétaires des usines. Nous croyons cependant que la solution de cet état chaotique est prochaine, et que, grâce aux économies réalisées par la compression des dépenses, et grâce à une entente avec les propriétaires de journaux, qui sauront payer un taux suffisamment rémunérateur pour le papier dont ils ont besoin, nos manufacturiers pourront normaliser leur fabrication. Cependant, nous croyons que c'est une erreur économique de chercher à faire vivre une usine marchant toujours à plein rendement. Une marge de sécurité ne s'impose-t-elle pas tant pour effectuer les réparations en temps opportun, que pour pouvoir remplir les commandes extraordinaires? Il faut songer de plus en plus à transformer la fabrication des unités, dont le prix de revient est trop élevé, afin de leur faire produire des articles nouveaux, et nous savons que c'est là également un des objets recherchés par les intéressés.

Il est une ombre du tableau qui pourrait ajouter au malaise et peut-être empêcher la solution rapide de ces difficultés; c'est l'arrivée des bois russes tant en bois de sciage qu'en bois à papier sur le marché américain. Après avoir interdit l'entrée de ces produits "irréguliers", sous prétexte qu'ils étaient fabriqués par des prisonniers, le gouvernement américain a finalement toléré le déchargement des navires qui les amenaient d'Arkangel. Cela nous a valu la fameuse aubaine de voir nos ports de Sorel et de

Trois-Rivières servir aussi d'issue pour leur ré-expédition vers les usines américaines. Il est hors de doute que les bois russes soient fabriqués par des malheureux non salariés, mal nourris et contraints de travailler dans des conditions pénibles, éhontées. Aussi espérons-nous que les citoyens de la république américaine, qui ont le souci de leur dignité, sauront protester assez énergiquement pour mettre fin à ce dumping, qui d'ailleurs tend à se généraliser, car les Soviets emploient les mêmes moyens inhumains pour pouvoir déverser leur blé, leur charbon, leurs fourrures, etc., sur les divers marchés du monde.

Enfin, notre province a bénéficié, en mai dernier, de la venue des membres de la Canadian Forestry Association qui ont tenu ici leur congrès annuel d'été. Il y avait près de vingt ans, que la ville de Québec, n'avait été honorée de leur visite officielle. Grâce à la générosité de l'Hon. M. Taschereau et de l'Hon. M. Mercier, nous avons pu recevoir dignement les congressistes dont les réunions ont suscité un grand intérêt. Nous souhaitons qu'ils reviennent plus tôt et plus souvent nous revoir, car ces démonstrations ont une grande importance pour renseigner le public sur les progrès accomplis dans l'administration des forêts du pays.

Parmi les nombreux voyageurs de marque qui, chaque année, viennent nous honorer de leur visite, nous devons signaler le passage trop rapide de M. Hopkinson, l'un des membres de la Commission forestière de la Grande-Bretagne, de M. A. de Coincy, garde général des Eaux et Forêts, de France, et de M. Bryant, le distingué professeur d'Exploitation forestière à l'École forestière Yale.

Nous tenons à signaler ici la cause qui se déroule devant la Commission des chemins de fer du Canada concernant le réajustement des taux de fret pour le transport du papier. Ce procès est le corollaire de celui qui a été entendu, sur le même sujet par l'Interstate Commerce Commission au sujet des taux de fret réclamés, aux producteurs de papier des États-Unis, par les chemins de fer américains. Cette question des taux de fret est d'une importance vitale pour nos expéditeurs de bois, de pâtes et de papier car, étant donné l'abaissement des prix qu'obtiennent maintenant ces commodités, il faut que les frais de transport diminuent et ne soient pas augmentés tel que proposé par les compagnies ferroviaires.

D'une manière générale, l'année 1929-1930 a été excellente pour la coupe des bois; car l'exploitation bien que commencée timidement a donné néanmoins un résultat plus fort que celui de l'année précédente. Nous appréhendons cependant que l'exercice 1930-1931 ne soit pas aussi

brillant à cause des stocks énormes de bois non encore dépensés que possèdent les usines et de la crise économique qui sévit.

Nous pouvons marquer 1929-30 d'une autre pierre blanche, car, grâce à nos bonnes organisations, au concours de la population, et aussi à la température favorable, nous n'avons pas subi de pertes considérables par les feux. Tout cela a permis à la forêt de récupérer ses pertes d'antan d'une façon remarquable; et, au cours des tournées d'ingénieurs forestiers inaugurées cette année, pour visiter les grandes régions forestières de la province, nous avons pu constater avec plaisir que les anciens brûlés de même que les terrains exploités du Saint-Maurice se reboisaient d'une façon merveilleuse. Il est à souhaiter que nous continuions à bénéficier de repits du genre afin que les pertes immenses, subies autrefois, soient entièrement compensées par le recru naturel et par le reboisement que nous avons entrepris avec le concours des concessionnaires.

PERSONNEL

Pour la surveillance des coupes, le contrôle du mesurage, la réinspection des exploitations, l'examen préalable des coupes, le contrôle des inventaires, la classification des sols, la direction des écoles subventionnées, les travaux de recherches, etc., nous avons employé le personnel suivant:

| | |
|-----|---|
| 41 | Ingénieurs forestiers |
| 34 | Inspecteurs forestiers |
| 8 | Mesureurs experts |
| 176 | Gardes forestiers et mesureurs |
| 109 | Assistants gardes forestiers et mesureurs |
| 45 | aides divers pour exploration |

Soit un total de 413 personnes.

Le personnel affecté à la surveillance des coupes a parcouru 542,878 milles en voiture, ou à pied, (à travers bois, en raquette) a exécuté 2,182 vérifications de mesurage, a fait 425 inspections avant coupe, 20,806 visites durant les opérations et 989 après la clôture des chantiers, a consacré 43,377 jours de travail pour effectuer cette surveillance qui nous a coûté \$218,698.04, soit en moyenne \$0,1768 par mille p.m.p.

Nous avons à regretter le départ de messieurs les ingénieurs forestiers: Déchène, Lussier, Provancher et Rivard. D'un autre côté, nous nous sommes acquis les services de messieurs les ingénieurs forestiers

J.-E. Guay, E. Sicard, R. Delisle, A. Fafard, E. Bellefeuille, A. Deslauriers, F. Boutin, L. Landry, J. Laroche, A. Grammont et F. Campagna.

Mons. J.-E. Guay s'occupe des travaux de recherches ayant trait aux inventaires forestiers, à la préparation et à la revision des plans d'aménagement de nos concessions forestières. M. T. Barry est en charge des plans d'exploitation annuelle et des recherches faites lors de la ré-inspection des coupes.

Nous avons aussi augmenté le nombre des inspecteurs et des gardes forestiers, là où nécessaire, en employant de préférence des diplômés de l'École des Gardes, dont nous sommes toujours très satisfaits.

CONCESSIONS FORESTIÈRES (AFFERMAGES ET TRANSFERTS)

Depuis 1926, il n'a pas été fait d'affermage pour l'approvisionnement des fabriques de pâtes ou de papier, sauf pour le sauvetage de bois en perdition (bois brûlés ou renversés, etc.). D'un autre côté, il est important de favoriser l'industrie des bois de sciage et de construction, afin de permettre l'établissement de petits centres industriels, là où la chose était possible. C'est pourquoi nous avons offert aux enchères quelques petits blocs de forêt dont l'affermage était réclamé par divers industriels. Nous avons ainsi affermé, pour vingt ans, quatre blocs différents de forêts vertes situées dans la région nord-ouest de la province, couvrant en tout 35 milles carrés, et trois autres blocs de bois brûlés, pour une durée de trois ans, situés à la tête de la Rivière Ste-Marguerite, Côte Nord. (Voir appendice 21).

Dix-neuf transferts de concessions forestières ont été acceptés par le ministère, couvrant une superficie totale de 1,566 milles carrés (Voir appendice No 13)

Au premier janvier 1930, l'aire totale des concessions passées sous le contrôle des fabricants de papier atteignait le chiffre de 74,149 milles carrés, alors que le total des concessions affermées était alors de 81,095 milles carrés; de sorte que plus de 91% des forêts sous permis d'exploitation servent maintenant de réserves pour nos fabriques de papier à journal, de pâtes cellulosiques et de carton.

CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'exercice 1929-1930, les recettes de la Division forestière ont été les suivantes:

| | |
|---|-----------------|
| 1. Droits de coupe..... | \$ 3,421,532.14 |
| 2. Rentes foncières..... | 667,839.36 |
| 3. Intérêts et amendes pour infrac- tions..... | 112,846.44 |
| 4. Primes d'affermage..... | 120,692.26 |
| 5. Honoraires de transfert..... | 37,710.47 |
| | \$ 4,360,620.67 |
| Total..... | |

On trouvera dans l'appendice No 19, le détail de ces recettes distribuées par régions.

Il est bon de rappeler ici que, pour aider l'industrie forestière à surmonter la présente crise, le gouvernement accorde, depuis des années, diverses réductions sur les taux de droits de coupe imposables pour les bois verts convertis en sciage, de même que sur ceux exigés pour les bois incendiés. Pour l'exercice 1928-1929, ces réductions se sont élevées à \$217,479.48 pour les bois convertis en sciage et à \$194,279.28 pour les bois en perdition, soit une réduction totale de \$411,758.76, soit 16% de nos recettes de droits de coupe. Nous sommes partisans de continuer ces réductions, pour aider à l'industrie à traverser la crise et surtout pour rendre possible l'utilisation du matériel avarié.

Depuis la Confédération, l'ensemble des recettes provenant des forêts a été de \$92,249,904.06—(Voir appendice No 20).

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Tel que dit au début, la perspective des exploitations pour l'exercice 1929-30 semblait plutôt défavorable, mais les conditions exceptionnelles de température durant l'hiver ont induit les exploitants à faire plus de bois, avec l'espoir, malheureusement non encore réalisé, que les difficultés qui paralysent le commerce des bois comme celui des pâtes et du papier, finiraient par s'aplanir. Comme conséquence de cette exploitation, qui a été en somme plus considérable de 10% que celle de l'exercice précédent, et vu la crise persistante, nous prévoyons que les coupes de 1930-1931 seront très réduites, à moins qu'une solution prompte et finale, à la satisfaction de tous, ne soit apportée à cette crise.

L'exploitation des bois brûlés a diminué d'environ 50%, vu la réduction considérable des peuplements tués par les anciens incendies, et la quasi-absence de territoires récemment dévastés, ce dont personne ne peut se plaindre. Cette diminution a été plus que compensée par l'aug-

mentation sensible dans le volume des bois verts exploités, qui fut de 25% plus élevé que celui pour 1928-29.

Nous devons cependant signaler une particularité d'un système d'exploitation qui tend à se généraliser, nous voulons parler de l'exploitation à la corde, c'est-à-dire en billes de 4 à 8 pieds de longueur. Autrefois ce mode était limité plutôt au sauvetage des bois en perdition, mais on tend aujourd'hui à l'appliquer à l'exploitation des bois verts; ainsi le volume des bois exploités à la corde est passé de 384,000 cordes en 1928-29 à 606,000 cordes en 1929-30; l'augmentation dans les volumes des bois façonnés en billes, de 9 pieds et plus de longueur, n'étant que 10% sur celui de l'année antérieure.

Il y a lieu de rappeler ici qu'à la suite des nombreux et désastreux incendies qui ont ravagé la province de 1920 à 1924, accentuant les dommages considérables déjà causés par la pyrale de l'épinette, qui avaient déprécié ou détruit totalement plus de cent millions de cordes de bois, il importait d'exécuter des opérations de sauvetage. Les exploitants improvisèrent donc des méthodes de coupe soi-disant économiques que nous avons tolérées; mais, aujourd'hui qu'il n'y a presque plus de bois brûlés à enlever, il faut revenir aux bonnes méthodes d'autrefois, et employer les mesures qui épargnent le plus de petits arbres, formant la régénération, tant au cours de l'abatage des arbres que du transport des billes qu'on en retire. Il importe également que les chemins de vidange ne soient ni plus larges ni plus nombreux que strictement nécessaires, et que tous les déchets des coupes soient distribués de façon à ne pas gêner la pousse des sujets qui composeront la future forêt et que le feu ne puisse y trouver un aliment facile et les insectes un foyer de propagation comme cela s'est vu dans le passé.

L'exploitation sans empilement multiplie forcément les chemins qui sont trop rapprochés et parfois trop larges. Nous réagissons contre cette méthode très commode pour l'exploiteur mais qui est ruineuse pour l'avenir de la forêt. Dans chaque arrêté-du-conseil autorisant la coupe, par exception, nous stipulons que les chemins ne devront être ni trop fréquents ni trop larges, et déléguons au chef de district l'autorité pour y pourvoir.

Il y a eu diminution très légère (1%) des coupes dans les régions de l'Abitibi et du Témiscouata; par contre, dans la région du Lac-St-Jean, la diminution fut plus grande, atteignant près de 15%; cela est dû à la surabondance de bois encore non utilisés aux usines de papier de l'endroit. Partout ailleurs, il y a eu augmentation, ainsi nous constatons que,

dans le district de la Côte Nord, il y a près de 40% d'augmentation; dans la région de l'Ottawa 50%; dans la Gaspésie et Rimouski, 10%, il en a été de même sur le St-Maurice.

Le volume total des coupes pour l'exercice 1929-30 est de 1,258,153,-225 pmp en bois verts et de 92,095,180 pmp en bois brûlés; comparativement à 1,045,000,591 pmp de bois verts et à 173,729,302 pmp de bois brûlés, pour l'année 1928-29. Des bois façonnés en 1928-29, il fut employé 434,880,000 pmp pour faire des bois de sciages et 817,701,121 pmp pour la fabrication des pâtes et papiers.

D'après les statistiques compilées sous la direction de Monsieur Lauréat Garneau, I. F., en charge de l'Inspection des exploitations forestières, nous constatons qu'il y a eu 22 camps en régie, en 1929, comparativement à 3 l'année précédente; ceci démontrerait la réaction envers le grand entrepreneur et la tendance à employer plus de petits entrepreneurs, et à revenir au bon vieux système des camps de compagnie.

Pour les opérations de 1929-30, l'on a occupé 3,133 chantiers, comprenant 9,191 bâtisses, et employé 37,749 hommes et 13,476 chevaux, alors que l'année précédente, on comptait 2832 chantiers, 7,704 bâtisses, 34,274 hommes et 11,654 chevaux.

Avec l'augmentation du nombre de chantiers, nous constatons aussi une augmentation du nombre de femmes, filles et enfants; en effet, en 1929-30, il y avait 2,667 filles et femmes et 3,367 enfants dans ces chantiers comparativement à 2,274 femmes et 3,181 enfants dans ceux de l'année précédente. Nous ne pouvons comprendre comment un entrepreneur puisse arriver à délaisser sa ferme de novembre à Pâques, pour aller travailler en forêt avec sa famille. Il nous paraît qu'à son retour au printemps, il doit trouver ses installations en désordre, constater qu'il n'a pas d'engrais végétal pour fumer ses champs et n'obtenir en fin de compte qu'une culture peu profitable.

La création de colonies forestières qui, sans doute, sera l'œuvre du temps, réussira, croyons-nous, à remédier à cet état de choses.

MESURAGE DU BOIS

Cette année, les examens des candidats au diplôme de mesureur furent de nouveau tenus à Berthier, ainsi que vous l'avez décidé il y a quatre ans, avec le résultat que 104 nouveaux mesureurs ont été admis, ce qui porte à 3,440 le nombre total des porteurs d'un diplôme de mesurer de Quebec accordés depuis 1890. (Voir appendices Nos 11 & 12).

Au cours de l'exercice 1929-30, il a été employé 461 mesureurs et 444 assistants mesureurs pour le mesurage des bois coupés sur les Terres de la couronne.

Aucun permis spécial n'a été accordé depuis 1927.

L'enregistrement et le visa des diplômes de mesureur ont été commencés, en 1929, avec un réel succès, et des cartes d'identification furent émises à chaque mesureur en règle. Cette formalité s'est répétée de nouveau cette année et nous avons émis 1629 cartes d'identification.

Une liste des personnes autorisées à agir comme mesureurs, pour les bois coupés sur les Terres de la Couronne, sera publiée tout prochainement.

Comme le nombre des mesureurs augmente plus rapidement que celui des emplois auxquels ils peuvent être préposés, il y aura peut-être lieu, dans un avenir plus ou moins rapproché, de différer, sauf pour les élèves de l'École des Gardes, les examens de mesurage.

HYGIÈNE ET ACCIDENTS

Malgré nos instances, les entrepreneurs ne se hâtent guère de construire et d'entretenir leurs chantiers suivant les règlements d'hygiène; aussi fut-il décidé, le printemps dernier, de faire brûler les plus mauvais campements, afin de faire disparaître ces boîtes à vermine et d'obliger leurs anciens occupants à mieux faire. Cette mesure a donné de bons résultats. En effet nous voyons, en plusieurs endroits, de nouveaux camps surgir qui représentent une grosse amélioration sur les anciens et que, nous l'espérons, l'on saura garder propres.

Voici le classement que nos inspecteurs et gardes forestiers ont fait d'après l'état hygiénique dans lequel était tenu les 3133 chantiers de l'exploitation, en 1929-30:—

94 très bien; 1,980 bien; 289, assez bien; 374 *médiocrement* et 407 *très mal*.

Nous trouvons là une autre raison pour souhaiter le retour des camps de compagnie qui étaient toujours tenus en bon état de propreté.

Les accidents rapportés sont moins nombreux que l'an dernier: 113, dont aucun mortel. C'est une grande amélioration.

CONVENTION DE LA "CANADIAN FORESTRY ASSOCIATION"

Les 12 et 13 juin 1930, l'Association forestière du Canada, tenait ses assises annuelles à Québec. Les réunions de ce congrès eurent lieu dans la

grande salle du café du Parlement. Le dernier congrès de cette association, tenu à Québec en 1911, avait été un grand succès. Celui de cette année a été également très fructueux par les travaux qui ont été présentés et discutés; les principaux orateurs furent Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, l'Honorable M. Perrault, MM. Col. J.-H. Price, Henri Kieffer, J.-G. Wright, Dr. Howe, Dr. Faull, Avila Bédard et G.-C. Piché. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur avait tenu à venir présenter ses vœux aux membres de l'Association et les inviter à un parti champêtre à sa résidence de Spencerwood. L'Honorable M. Perrault a souhaité la bienvenue aux délégués, en l'absence de l'Honorable M. Mercier. Un grand banquet au Château Frontenac a terminé cette importante réunion et nous a fourni l'occasion d'entendre d'éloquents discours sur les questions forestières.

Comme l'écrivait M. Avila Bédard, assistant-chef du service forestier, dans la "Vie Forestière", on voit que "l'Association forestière du Canada" ne néglige rien pour mener à bien la campagne d'éducation qu'elle s'est donnée la mission de faire et que tous sont heureux de lui voir faire en faveur de la conservation de nos ressources naturelles, et particulièrement des ressources forestières."

On trouvera dans la "Vie Forestière" et dans "Forest Outdoors", les deux revues de cette Association, les travaux présentés à ce congrès qui fut un grand succès et que nous souhaitons être répété plus tôt qu'il ne le fut jusqu'ici.

INVENTAIRE DES FORÊTS

Durant le dernier exercice, nous avons reçu quinze rapports d'inventaires de concessions forestières préparés pour les sociétés dites: Canadian International Paper Co., St. Lawrence Paper Co., Donohue Brothers, Donnacona Paper Co., Ontario Paper Co., News Pulp & Paper Co., et la Brown Corporation, par les ingénieurs forestiers suivants: MM. W.-A. Goodfellow, Paul Dufresne, W. Peplar et Delahay, T.-W. Earle, D. Brousseau, W. G. Wright, Geo. Boisvert, T. Maher et Donald Greig. Ces divers inventaires couvraient un total de 6,389 milles carrés et donnaient un volume total de 27,700,415 cordes de bois résineux et 2,150,843 cordes de bois feuillus.

Avec les 25,321 milles carrés de rapports antérieurs sur les concessions forestières, cela donne un total de 31,700 milles de forêts affermées qui ont été inventoriées depuis 1923.

Il est intéressant de savoir comment se distribuent les concessions forestières inventoriées à date :

| | Milles carrés | proportion. |
|--|---------------|-------------|
| 1. Étendues couvertes par eau et savanes nues..... | 2,193 | 7% |
| 2. Étendues déboisées par incendies récents (1 à 20 ans) | 5,769 | 18% |
| 3. Superficies boisées (20 ans et plus)..... | 23,748 | 75% |

Le tout renferme 108,889,840 cordes de bois résineux et 21,718,000 cordes de bois feuillus, soit une moyenne à l'acre de 5.3 cordes pour les résineux et de 1.07 cordes de bois feuillus ou de 6.37 cordes pour l'ensemble.

Nous avons également reçu des rapports des ingénieurs-contrac-teurs MM. Rousseau I.F. et Bourget, I.F., pour les travaux accomplis respectivement par eux; le premier dans le bassin de la rivière Natash-quan, sur une étendue de 2,326 milles carrés, et le second, dans le bas-sin de la rivière Waswanipi, couvrant 2,221 milles carrés. Finalement, nous avons aussi enregistré le rapport de M. Rivard, ingénieur-forestier qui a fait, en régie, l'inventaire du bassin de la rivière Cachée, près d'Es-canola, soit 51 milles carrés. Ce qui porte à 4,598 milles carrés le total de ces travaux d'inventaire, exécutés sur les territoires vacants de la Couronne. En ajoutant ce total aux 8,045 milles carrés pour lesquels des rapports analogues avaient été reçus antérieurement, nous avons un total de 12,643 milles carrés de forêts non affermées également invento-riées depuis 1923. Les terrains inventoriés pour lesquels nous venons de recevoir des rapports renfermaient 12,755,326 cordes de bois résineux et 1,454,605 cordes de feuillus. Le classement de ces terrains, d'après leur valeur forestière respective est comme suit :

- 1° 837.2 milles carrés ou 18.2% en eau et savanes nues;
- 2° 852.1 milles carrés ou 18.6% dénudés;
- 3° 304.1 milles ou 6.6% en brûlés récents (1 à 20 ans);
- 4° 2,604.5 milles carrés ou 56.6% boisés (20 ans et plus).

Nous publierons bientôt sur les forêts de la province une étude basée sur les inventaires et explorations que le gouvernement et les con-cessionnaires ont fait faire, au cours des cinq dernières années, et dont la compilation vient d'être exécutée par M. J.-E. Guay, I.F., en charge des inventaires et des travaux de recherches forestières.

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Nous avons déjà reçu un premier plan d'aménagement, pour les forêts de la rivière Shipshaw, contrôlées par la société Price Bros & Co. Durant le dernier exercice, nous en avons reçu deux autres; l'un de la Brown Corporation, pour l'ensemble de leurs concessions forestières dans la province, et l'autre, de la Donnacona Paper Co., pour leurs concessions sises dans le bassin de la rivière Jacques-Cartier.

Chaque plan d'aménagement doit non seulement comprendre un rapport préparé suivant le schéma officiel, mais aussi un programme détaillé des coupes proposées pour chaque année de la prochaine décade. Après étude et vérification de ces données sur le terrain et dans le bureau, nous sommes en mesure de recommander au ministre d'autoriser la compagnie intéressée à exploiter une certaine possibilité durant les prochaines dix années.

Naturellement, il faudra bientôt s'occuper de la revision des inventaires. Dans ce but, nous nous sommes entendus avec les représentants techniques de la Quebec Forest Industries Association pour déterminer quelle sera la part des concessionnaires dans la recherche des données techniques indispensables pour contrôler la croissance des peuplements et préparer la revision des inventaires et des plans d'aménagement.

Quant à la revision des plans d'aménagement, il est évident que le gouvernement ne peut pas exiger que les concessionnaires en fassent tous les frais, vu qu'ils ont déjà payé le coût entier du travail original d'inventaire; il appartient au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la révision, s'inspirant des données que lui fourniront les ingénieurs forestiers des compagnies et principalement du résultat des travaux de ses propres ingénieurs.

Dans ce même dessein, nous avons commencé, en compagnie des chefs forestiers des diverses sociétés forestières du Saint-Maurice, une série d'inspections en forêt des plus profitables, qui nous ont permis d'examiner diverses exploitations, de tous âges et genres, de même que des brûlis, etc., de discuter sur place les résultats bons ou mauvais des coupes antérieures.

Ces inspections nous ont fortifié dans notre désir de confier la direction technique des coupes aux ingénieurs sur le terrain, quitte à contrôler leurs travaux de temps à autre. Pour cela il faut que chaque chef de district du gouvernement aussi bien que d'une compagnie, se tienne absolument au courant des conditions sylvicoles de chaque région, dont

il a charge, qu'il rédige un projet d'exploitation d'après les diverses zones de végétation, les différents types de forêt, pour rattacher chaque exploitation à un système étudié à l'avance. Nous verrons ensuite de quelle façon l'exploitation a été conduite et comment il faut modifier le traitement employé s'il y a lieu, c'est le but de nos réinspections. C'est aussi le but des places échantillons que nous avons commencé à établir de concert avec les concessionnaires. Une première série de places échantillons permanentes a été commencée sur les concessions de la Brown Corporation dans les bassins des rivières Windigo, Pierriche et Jolie. (affluents du St-Maurice).

D'autres plus sommaires furent établies durant l'hiver de concert avec la Donnacona Paper Co., dans le bassin de la rivière Jacques-Cartier, avec le concours de la Ste-Anne P. & Paper Co., dans le bassin de la rivière Malbaie, etc. Dans chaque cas, le chef de district et son assistant technique ont travaillé à l'édification de ces expériences ou recherches et nous comptons les continuer avec leur co-opération.

Nous allons aussi nous occuper de prendre en mains certains travaux de recherches techniques commencées par diverses compagnies, afin de co-ordonner ainsi ces expériences et pour les continuer jusqu'à terme.

CLASSIFICATION DES SOLS

Durant les derniers douze mois, nous avons eu plusieurs partis qui s'occupèrent de classer ou de compléter la classification des sols forestiers dans les secteurs occupés ou avoisinant ceux affectés au développement agricole.

Monsieur René Richard, I.F., après avoir inspecté plusieurs blocs de terrains dans le Lac-St-Jean, a visité dans l'Abitibi les cantons de Chazel, de Barraute, de Dalquier, de Duparquet, d'Hébécourt, de La-Morandière, de La Reine, de Senneterre et de Trécesson, classifiant environ 174,600 acres de terres.

Monsieur Roland Deschamps, I.F., dans la région située au nord de Montréal, a inspecté 127,000 acres de terrains situés dans les cantons de Doncaster, de Howard, de Robertson, de Campbell, de Provost, de Wentworth, de Kilkenney, de Wexford, d'Archambault, de Wolfe, de Beresford, d'Howard, de Montcalm et de Hartwell. Dans la plupart des cas, il s'agissait de revoir de nouveau des terrains déjà classifiés, afin de voir s'il n'était pas possible de satisfaire aux nombreuses demandes de lots, en tenant compte de circonstances nouvelles.

Monsieur Jules Frenette, I.F., a fait un travail analogue dans les cantons de Laverlochère, de Fabre, de Guigues, et dans la réserve de Nédelec, puis est allé dans le bassin de la rivière Laval et près de l'estuaire de la rivière Manicouagan, examiner ce qu'on peut faire pour coloniser en ces deux endroits de la Côte Nord.

Monsieur Éric Hudon, I.F., a révisé la classification des cantons d'Aldfield, d'Alleyn, de Blake, de Cawood, de Church, de Gendreau, de Hincks, d'Huddersfield, de Low, de Masham, d'Onslow, de Kensington, de Sicotte, de Wakefield et de Thorne, couvrant une superficie de 163,000 acres.

Monsieur J.-N. Guilmette, I.F., s'est, de son côté, occupé de recenser et de classer sommairement les terrains non vendus dans les cantons de Whitton, de Louise, de Tadoussac, d'Albert, d'Adstock, de Lambton, de Forsyth, de Dorset, de Price, de Wolfestown, de Wotton, de Dudswell, d'Aylmer, d'Ham Sud et de Panet.

Monsieur Tancrede Deslauriers, I.F., a aussi travaillé à classer quelque 36,000 acres de terrains dans les cantons de Romieux, de Douglas de Chlorydorme, de Christie et de Cap-Chat.

La Commission de Revision des Classifications, avec un personnel de vingt hommes, dirigée principalement par Monsieur Valin, ingénieur forestier en charge des travaux de Classification, a complété son travail dans le comté de Témiscouata et exécuté des travaux d'une valeur incontestable, pour assurer l'avenir de la vraie colonisation et même du développement agricole dans cette importante unité territoriale. Ses travaux ont porté dans les cantons d'Estcourt, de Cabano, de Botsford, de Packington, de Whitworth, d'Armand, de Raudot, de Bédard et d'Hocquart. Grâce à ses recherches, poursuivies avec un souci constant de rendre justice à tous, de fournir un exposé réel et complet des conditions et possibilités économiques des régions visitées, les travaux de la Commission ont une grande valeur. C'est le premier travail du genre exécuté dans la province. Tous ceux qui ont eu l'occasion de lire les deux rapports que la Commission a déjà fournis et dont la rédaction est due à M. Valin, son secrétaire, ont compris que ce travail aboutissait non seulement à séparer le domaine forestier de celui qui doit appartenir à l'agriculture, mais encore à assurer le développement de la colonisation dans des cadres appropriés et que l'on voulait aussi fournir aux colons et aux cultivateurs un approvisionnement de bois de chauffage et de construction, en prévoyant immédiatement à la création de réserves cantonales, tout en cherchant à conserver la grande industrie forestière sur les terrains franchement

incultivables et dont la conservation à l'état boisé est également nécessaire pour la protection du régime des eaux.

Conjointement avec l'étude des sols, se poursuivait une enquête économique sur le développement des fermes, le mouvement des bois, l'expédition et l'importation de produits agricoles et d'animaux dans la région. Tous ces renseignements, avec l'historique de chaque groupement, aident à bien comprendre leur situation actuelle et à mieux préparer le programme des améliorations et réformes suggérées pour assurer l'avenir de cette région.

Comme le dit M. Valin, "l'inventaire des forêts privées et l'étude de leur état actuel nous fixent sur l'importance réelle qu'elles ont pour aider au défrichement du sol." Contrairement à l'opinion d'un grand nombre, la Commission démontre avec chiffres à l'appui que le boisement des terres concédées aux colons contribue très peu à leur succès définitif. Lorsqu'une terre est franchement bonne, elle n'a pas besoin d'être boisée pour être mise en culture; les erreurs qui peuvent être commises par les divers occupants sont toujours rachetées finalement, et, tôt ou tard, elle est cultivée et devient une ferme de valeur. Dans le cas d'un sol médiocre ou de qualité inférieure, c'est là où le défrichement devient un malheur et qu'il faut éviter à tout prix. De tels terrains ne pouvant faire vivre leur homme, le malheureux occupant doit finalement abandonner la partie. Ce sont ces accidents que nous voulons empêcher et malgré les instances des colons ou de ceux qui les protègent, nous ne saurions recommander de transporter des lots impropres à la culture, car c'est condamner d'avance les futurs acquéreurs du billet de location à commettre une erreur capitale dont eux-mêmes et leurs familles souffriront pendant longtemps, sans compter que la province aura subi la perte du stock forestier que ce lot possédait. Nous avons une assez grande étendue de terrains analogues qui ont été délaissés finalement par leurs propriétaires, et qu'il importe de reboiser à grands frais. Il ne conviendrait pas que cette situation s'aggravât.

Nos travaux de classification ont démontré que la vallée du Squat-teck peut facilement donner naissance à une douzaine de nouvelles paroisses, de belles unités, et nous souhaitons que les fils des vaillants défricheurs des comtés de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski se dirigent de ce côté, car ils pourront y fonder des foyers prospères.

Cette année, la Commission travaille dans le comté de Rimouski. Il y a là également de belles sections, propres à la culture, mais il s'y présente aussi divers problèmes difficiles, que nous allons étudier sérieuse-

ment, et que nous espérons arriver à solutionner dans l'intérêt général de ce comté.

L'expérience des travaux de la Commission et la façon dont ses rapports ont été acceptés, nous justifient de souhaiter que son personnel soit augmenté pour pouvoir visiter, chaque année, une plus grande étendue de territoires, car nombreuses sont les demandes de revision que nous recevons. Il faut ajouter à son personnel d'autres ingénieurs forestiers qui sauront consacrer tout leur temps à approfondir cette importante question de la classification des sols qui doit être considérée sous de si nombreux aspects, et qui, en somme, n'est jamais définitive, puisque un événement important, comme la construction d'un chemin de fer ou d'une grande route, l'établissement d'une mine ou d'une usine, peut changer les possibilités de succès. Ceci est surtout vrai des sols douteux qui dans une situation plus privilégiée pourraient donner des récoltes profitables.

Je suis d'accord, avec M. Valin lorsqu'il dit que "le dernier mot de la classification des terres douteuses situées au milieu ou en bordure d'un territoire colonisé, ne sera dit qu'après des siècles d'efforts on aura démontré qu'elles ne sont propices à d'autres fins qu'à la culture des bois."

La crise économique qui règne depuis quelque temps et qui menace de se prolonger pendant plusieurs années va déclencher un retour vers la terre. Il faut être prêt pour livrer à ces nouveaux défricheurs des terrains de bonne qualité, car pour plusieurs c'est une tentative, un essai, faute de mieux. Si nous voulons que leurs efforts ne soient pas stérilisés d'avance par la misère du terrain où ils dépenseront leur labeur, si nous voulons que ces colons improvisés par l'infortune ne se découragent pas à jamais, si nous tenons à les enraciner définitivement, il faut que nous soyons prudents, que nous soyons fermes pour résister aux instances de les établir sur des terrains douteux. Il reste assez de bonnes terres dans le pays, sans qu'il soit nécessaire de gaspiller inutilement nos forêts et sans que ces énergies soient détournées du droit chemin qui mène au progrès et à la satisfaction de fonder un véritable foyer.

RÉSERVES FORESTIÈRES PERMANENTES

Nous nous sommes abstenus de presser la création de réserves forestières permanentes avant d'avoir en mains tous les éléments nous permettant de juger de la valeur des terrains; car, dans un jeune pays comme le nôtre, il est fort difficile de délimiter exactement les régions qui peuvent

et doivent être dévolues exclusivement à l'exploitation forestière. Cependant, après entente avec le ministère de la Colonisation, avec qui nous travaillons en parfaite collaboration, il a été convenu de réserver certains secteurs au sujet desquels il ne pouvait y avoir de doute quant à la culture des forêts, et c'est ainsi que nous avons créé la réserve du Lac-St-Jean qui couvre environ 25,400 milles carrés, seulement nous n'avons pas voulu consentir à ce projet sans obliger les concessionnaires à exécuter certains travaux d'aménagement et sans nous réserver le droit d'y concéder ou d'y louer des terrains lorsque l'occasion s'en présentera. Nous croyons que cette réserve permanente présente des avantages pour tous les intéressés, car il est opportun de faire la séparation définitive des domaines forestiers et agricoles partout où la chose est possible et pratique.

De même, nous avons classé en réserve forestière permanente la plupart de nos réserves forestières cantonales, car il est également nécessaire de leur assurer une continuité de gestion, surtout depuis que nous commençons à y faire de grands travaux de reboisement, et vu la grande importance qu'elles ont pour l'approvisionnement en bois des villages avoisinants.

Les forêts domaniales que nous créons et organisons devraient également être protégées contre tout dérangement, et doivent être aussi classées en réserves permanentes.

Voici un résumé des réserves permanentes qui existent actuellement :

| | |
|---|---------------------|
| 1. Forêts domaniales..... | 2,509 milles carrés |
| 2. Réserves forestières cantonales..... | 955 " " |
| 3. Réserve du Lac-St-Jean..... | 25,400 " " |
| 4. Parc des Laurentides..... | 3,565 " " |
| 5. Parc de la Montagne Tremblante..... | 1,223 " " |
| 6. Parc de Gaspé..... | 2,500 " " |

Grand total..... 36,152 milles carrés

Comme l'aire totale des forêts de la province, qui sont situées dans le bassin du Saint-Laurent est d'environ 180,000 milles carrés, l'on ne saurait nous blâmer de procéder trop vite à la création de ces réserves permanentes. Avec les travaux définitifs que la Commission de revision des classifications exécute, nous allons pouvoir, chaque année, augmenter l'étendue totale des secteurs consacrés exclusivement à l'exploitation forestière et à la préservation des sources de nos cours d'eau.

MALADIES DES ARBRES

Les ravages de l'insecte appelé "Arpenteuse de la pruche", que nous signalions l'an dernier comme ayant fait son apparition sur la Côte Nord, semblent arrêtés; toutefois les dommages qu'il a occasionnés sont considérables. Nous sommes mieux organisés que lors de l'invasion de la Pyrale de l'épinette, alors que nous avons dû assister impuissants à sa propagation rapide dans tout l'est du Canada.

Dès le début de l'épidémie causée par l'Arpenteuse, de concert avec les concessionnaires, et avec le concours du Service entomologique fédéral, nous avons pu dépêcher sur les lieux des techniciens pour étudier les mœurs de cet insecte. Des essais de soupoudrage d'insecticide ont été exécutés au moyen d'avion et les arbres présentant des symptômes graves d'infection ont été exploités le plus rapidement possible. Aujourd'hui l'invasion paraît enrayée; ceci démontre qu'il est possible de triompher de ces minuscules ennemis, si nous savons prendre à temps nos précautions; mais pour cela il faut être constamment en alerte et avoir tout le personnel compétent nécessaire.

Il ne faut pas s'effrayer si de nouvelles maladies des arbres sont découvertes, nous rappelant que la pathologie n'a pas encore entièrement exploré le domaine qui s'ouvre devant elle. La pathologie est une science très importante dans la gestion d'une forêt, une science à laquelle nous n'avons pu jusqu'ici, pour diverses raisons, donner toute l'attention qu'elle mérite. Aujourd'hui que nous avons apparemment maîtrisé le problème si difficile de la protection contre les incendies, que nous pouvons parcourir plus rapidement notre territoire au moyen d'avions et de routes carrossables, il nous est possible de nous occuper de façon plus suivie de la santé de nos arbres et de nos bois. La tâche est d'autant plus vaste que nos forêts ne sont pas cultivées comme celles des vieux pays et qu'il existe nombre de causes qui favorisent davantage ici l'éclosion et la propagation des parasites de nos bois. Ainsi, nous ne pouvons encore enlever tous les sujets en voie de décrépitude, ni tous ceux qui sont attaqués par les insectes ou les champignons; nous les laissons sur pied pour donner naissance à d'autres individus qui seront prédisposés aux maladies. Les incendies ayant détruit la richesse du sol forestier, les arbres qui y surgissent dans la suite ne sont pas dans un état de santé aussi bon que les sujets nés et croissant dans les sols enrichis depuis des siècles par les dépôts végétaux. Les déchets de coupes que nous laissons après les exploitations ou qu'occasionnent les ouragans et les bris de neige, sont aussi

des foyers pour la propagation d'insectes qui peuvent souvent s'attaquer aux arbres verts. Il faut se hâter de débarrasser le plancher de la forêt des débris qui gênent la circulation et constituent un foyer de propagation d'insectes et d'incendie. Lors des coupes, il faudrait jeter bas tous les arbres tarés, avariés, même s'ils ne renferment aucun bois de service. Il faut nettoyer si l'on veut que la forêt soit en santé.

De même il importe d'étudier les combinaisons que le jeu des essences forestières peut donner; ainsi il est reconnu que la présence du sapin en trop grande quantité détermine sûrement la réapparition de fléaux tels que la pyrale. Le sapin est un arbre qui peut donner d'excellents résultats dans certains sols et en certaines localités, mais il est généralement une proie trop facile pour divers ravageurs, et c'est pour cela qu'il faut limiter son expansion pour favoriser plutôt celle des essences plus rustiques et qui sont d'autre part plus intéressantes par la valeur de leur bois.

Il est certain aussi que l'état de stagnation prolongée que l'on constate dans les jeunes peuplements trop serrés favorise aussi l'apparition de maladies ou d'insectes, c'est pour cela qu'une éclaircie judicieuse du peuplement en favorisant la croissance des sujets d'élite, éliminerait du même coup les dangers d'apparition des agents de mort.

Comme nous ne pouvons nous guider entièrement sur l'expérience européenne pour la gestion de nos forêts, il faut que nous ayons des spécialistes avertis qui donnent à ces questions de pathologie forestière, toute leur attention et guident, en quelque sorte, les exploitants. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la co-opération reçue des entomologistes et pathologistes fédéraux, mais nous devons avoir nos propres experts pour poursuivre à fond ces études tant sur le terrain qu'en laboratoire. C'est une des branches des recherches forestières qu'il nous faut développer le plus tôt possible.

Nous avons commencé à recueillir nos propres semences forestières afin de fournir des plants bien acclimatés aux conditions du pays; nous tenons à employer ces plants dans les conditions identiques à celles de l'habitat du semencier qui les a fournis. Les études poursuivies par les forestiers suédois à ce sujet, démontrent la grande importance de sélectionner avec soin les arbres devant servir de semenciers. Nous reparlerons de cette question en discutant ce que l'on fait à la pépinière de Berthier, où nous avons établie une première station de recherches pour étudier les maladies attaquant les jeunes plants qui sont aussi vulnérables que les bébés le sont.

L'état actuel du marché des bois et des papiers ne permet pas toujours aux exploitants d'exécuter rapidement le sauvetage des bois en perdition. Nous accordons des réductions notables de droits de coupe pour encourager cette louable opération. Nous avons signalé dans notre rapport de l'an dernier les quantités énormes de bois brûlés qui avaient été ainsi utilisés. Ce sauvetages se continue. Nous nous entendons de plus en plus avec les concessionnaires pour laisser le plancher de la forêt aussi déblayé que les circonstances économiques le permettent. Des nombreux chablis survenus au cours de l'année dernière, beaucoup sont en voie d'exploitation. D'ailleurs, nous avons inséré une clause dans les permis de coupe par exception obligeant le permissionnaire à donner toute son attention aux bois en perdition et ce sous peine d'amende grave.

Nous devons nous tenir prêts, car les épidémies du genre surgissent brusquement. Il ne faut pas oublier que le mélèze ou *tamarac* américain fut presque annihilé vers 1888 par l'insecte appelé "grande tenthré-dine"; que les arbres de châtaignier de l'est des États-Unis sont presque tous morts des effets de la maladie dite de l'encre; que les saules de la Gaspésie sont à peu près tous disparus par suite des attaques d'une autre maladie également d'origine microbienne; que les frênes autour de Québec sèchent sur pied! Tout cela indique la nécessité d'être prêts pour faire face à l'invasion; en effet, si nous sommes parfois impuissants, il est nombre d'autre cas, où nous pouvons agir avec succès. C'est en gardant nos forêts et nos bois en bon état de propreté et de santé que nous nous assurerons le plus de chances de les conserver en bon état de croissance.

RÉSERVES CANTONALES

Nous avons actuellement 76 réserves forestières cantonales de créées couvrant une étendue totale de 928 milles carrés ou 594,059 acres. (Voir appendice No 14.)

Durant l'exercice 1929-30, les réserves de Garnier (6,453 acres), de Grand Calumet (155 acres), de Litchfield (1,469 acres), de Ouimet (2,772 acres) et de Proulx (6,492 acres) ont été constituées.

L'inventaire des réserves cantonales se poursuit sous la direction de MM. Guay et Lafrance, ingénieurs forestiers.

Nos inspecteurs de réserves, aidés des gardiens, délimitent les vingtièmes à exploiter chaque année; et les permissionnaires suivent de mieux en mieux nos indications et règlements.

Les exploitations faites en vertu des 876 permis accordés, ont donné

un volume total de 2,176,029 pmp, 5,258 cordes de bois de chauffage et 3,965 piquets de clôture. Ceci représente une légère augmentation sur les exploitations de l'an dernier.

Nous poursuivons la politique de restauration forestière de ces terrains. Avec le concours du Service des Arpentages, nous établissons tout d'abord le périmètre définitif de chaque réserve, puis, à l'intérieur de ce cadre, nous effectuons divers travaux de viabilité, de campement et de reboisement. Des travaux de reboisement ont été exécutés dans les réserves d'Albanel, de Lachute, de Macpès, de Normandin, de Parke, de Roberval, de Métsy, de Dufferin, de Harvey, de Cimon, de Ouimet, de Caron de de Whitworth. Nous commençons des travaux d'éclaircie et de dégagement, autour du périmètre des principales réserves, tant pour aider la végétation que prévenir les empiètements et les dangers de feux.

ÉRABLIÈRES

À la suite d'une entente avec le ministère de l'Agriculture, nous avons réduit l'honoraire exigé pour le permis d'exploiter une érablière sur les Terres de la Couronne.

En 1930, nous avons émis 126 permis, comparativement à 81 l'an dernier.

Comme les droits régaliens sont supprimés, car l'honoraire n'est plus que de \$5.00, il s'en suivra que nos recettes seront moindres. Nous sommes convaincus que cette réduction entraînera un plus grand nombre de fermiers à profiter de l'aubaine. Les permis accordés jusqu'ici sont principalement pour des érablières situées sur la rive Sud; dans les comtés de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata.

Vu les beaux prix qui sont maintenant payés pour le sucre et le sirop d'érable, nous croyons qu'il sera avantageux pour un grand nombre de fermiers de cette province de se constituer des érablières par voie de reboisement. Ainsi avons-nous vu avec plaisir la société "La Beauce-ronne" s'organiser pour encourager les habitants de la Chaudière et des environs à boiser en érable les flancs dénudés et stériles des versants. En effet, cet arbre y croît vite et donne un bon revenu par l'exploitation de sa sève.

Espérons que ce mouvement va prendre bientôt l'essor qu'il mérite d'avoir.

FÊTES DES ARBRES

Au cours du printemps de 1930, la Fête des Arbres a été célébrée en trente et un endroits différents d'une façon officielle, grâce à la coopération des chefs de districts, avec M. J.-A. Roy, I.F., organisateur des travaux de reboisement.

Si l'on se rappelle qu'en 1927, nous avons commencé avec cinq fêtes, puis avec douze en 1928, et que nous avons atteint le chiffre de dix-huit en 1929; il faut convenir que ce mouvement prend réellement de l'ampleur et que la bonne semence commence à porter des fruits. D'ailleurs, de tous côtés, on nous réclame et l'initiative privée coopère généreusement avec nous pour faire de ces démonstrations essentiellement patriotiques un grand succès de propagande, auquel nous souhaitons de voir participer tous les véritables amis de la Forêt.

Voici la liste des célébrations de 1930:—le 2 mai, à Huntingdon, le 3, à Châteauguay; le 5, à St-Clet; le 7, à Maniwaki; le 8, à Bouchette et à Gracefield; le 10, à Berthierville; le 13, à St-Raphaël; le 15, à l'Annonciation et à East Angus; le 16, à Val-Barrette, à St-Norbert et au Lac-des-Écorces; le 17, à Ste-Anne-de-Beaupré et à Ferme-Neuve; le 19, à Québec; le 21, à Rimouski; le 22, à Montmagny; le 23, à Ste-Perpétue; le 24, à l'Isle-Verte; le 26, à Baie St-Paul; le 27, à Laterrière et à Kénogami; le 28, à Dolbeau; le 29, à Saint-Jean-de-Dieu; le 30 à DeLéry; le 31 à St-Fabien de Rimouski; le 2 juin, à Amos; et le 4 juin, à Taschereau.

Plusieurs institutions d'enseignement, entre autres le séminaire de St-Hyacinthe, la corporation Scolaire des Trois-Rivières, etc., ont également organisé des Fêtes de l'Arbre pour le bénéfice de leurs élèves.

Pour donner plus de continuité à ces fêtes, des concours sur l'Arbre et la Forêt ont été organisés dans les écoles, couvents et collèges de chaque endroit visité et les lauréats ont obtenu des médailles décernées par l'honorable ministre des Terres et Forêts.

C'est le désir du ministre de continuer ces fêtes, toujours plus nombreuses que jamais, et aussi de répéter, chaque année, ces concours littéraires dans toutes nos grandes maisons d'éducation pour instaurer définitivement le culte de l'Arbre parmi nous, afin d'amener nos gens à mieux conserver nos richesses forestières.

REBOISEMENT

L'État de New-York vient d'adopter un programme de reboisement d'une très grande importance. Par une législation récente, cet état a déci-

dé de dépenser vingt millions de dollars au cours des quinze prochaines années pour l'acquisition et le reboisement d'un million d'acres de terrains abandonnés. Le prix d'achat variant de trois à six dollars avec une moyenne générale de \$3.50, ce qui laisserait \$16.50 par acre pour le coût du reboisement.

Pour l'année 1930, l'on prévoit d'acquérir 40,000 acres et d'en boiser 10,000, ce qui occasionnera une dépense totale de \$400,000.

Chaque année les achats et les travaux de reboisement augmenteront, de sorte qu'en 1934 et jusqu'en 1941, les achats seront de plus de 100,000 acres par an.

J'ai eu l'occasion, lors d'un récent voyage aux États-Unis, de rencontrer les autorités forestières de même que les marchands de bois de cet état, et j'ai constaté une excellente co-opération entre tous ceux qui s'occupent de la forêt à différents titres.

J'ai aussi visité des territoires aménagés pour l'exploitation des forces hydrauliques et là aussi j'ai pu voir des plantations considérables faites pour mettre en valeur ces terrains et augmenter la régularisation du débit des cours d'eau.

Plusieurs compagnies, comme la St-Regis Paper Co., ont un personnel forestier considérable qui s'occupe non seulement de la question de leurs forêts mais aussi dirige et exploite des pépinières pour le reboisement des terrains qu'elles acquièrent chaque année pour augmenter leurs ressources forestières.

Un tel état de choses est tout à fait satisfaisant. Comme nous faisons à peu près la même chose dans Québec, il est à souhaiter que les travaux de reboisement exécutés par nos compagnies, de même que les pépinières qu'elles entretiennent, soient, non pas seulement continuées, mais augmentées de plus en plus.

Au cours du dernier exercice, la pépinière de Berthier a reçu 3,325 minots de cônes de résineux, 39½ minots de fruits d'arbres à noix et 1938½ livres de semences de feuillus (érable, merisier, etc.).

Les expéditions se sont élevées à 3,697,030 plants, pour lesquels il a fallu employer 659 caisses et former 1896 ballots. La valeur totale des plants expédiés est de \$26,944.50 pour les sujets destinés au reboisement et de \$4,099.51 pour les arbres d'ornement, soit un total de \$31,044.01.

Malgré les mécomptes que les semis de 1930 ont donné et les ravages causés par plusieurs tempêtes de grêle, l'inventaire récent de la pépinière de Berthier donne les quantités actuelles:

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| a) semis de résineux et de feuillus | 9,094,514 plants |
| b) sujets repiqués | 3,029,402 “ |
| Soit un total de | 12,123,916 |

La mauvaise récolte de semences d'épinette et d'autres arbres résineux de 1929 n'a fourni qu'un faible rendement: 768 livres d'épinette, 220 livres de pin rouge et 48 livres de pin blanc, soit 1036 livres de graines. Quant aux feuillus la récolte en fut assez abondante, mais la demande pour ces arbres étant encore plutôt faible, nous ne pouvons en garder qu'un stock limité. Néanmoins, nous avons acheté ou récolté nous-mêmes les quantités suivantes de ces graines: 1138 livres d'érable à sucre, 10½ livres d'érable rouge, 790 livres de fruits d'aubépine (senellier), 9.75 minots de chêne rouge, 4 minots de chêne blanc, 28 minots de noix douces (Carya), et 7½ minots de noix amère (Carya). Les frais d'extraction pour les semences résineuses n'ont été que de \$0.19 la livre.

Durant le printemps de 1930, nous avons repiqué 1,046,450 plants de pin, d'épinette, d'érable, d'orme, de merisier, etc., à un coût moyen de \$0.63 les mille plants, avec un rendement moyen de plus de 4,000 plants par homme-jour. Nous avons aussi planté, pour la formation d'arbres d'ornement, 119,194 sujets, au coût de \$0.62½ les cent.

Les demandes de semences forestières pour le reboisement par voie de semis sont devenues considérables; aussi avons-nous expédié de Berthier, notre centre pour la réception et l'extraction de ces semences forestières, un total de 22,657 livres qui ont été employées comme suit: 1°—8,500 livres par des concessionnaires forestiers (Wayagamac, Price Bros, Laurentide, Canada Power, Tourville, Brown Corporation), pour l'ensemencement de leurs concessions; 2°—513 livres par des particuliers (MM. Cliche, Cloutier, Lapointe, etc.), pour le reboisement de leurs terres; 3°—13,644 livres par le Service forestier, pour la restauration de certains secteurs de réserves cantonales, dévastés par d'anciens feux, mais où la régénération s'effectuait trop lentement ou imparfaitement.

Nous avons continué de faire des essais sur l'acclimatation de semences forestières de provenance étrangère et de faire des échanges avec divers pays, notamment le Japon, la Russie, etc. Ces essais nous démontrent que la plupart des arbres exotiques ne peuvent être employés ici qu'avec circonspection et que l'acclimatation d'une essence à nos rudes conditions de climat ne peut se faire que graduellement. Ces essences étrangères peuvent convenir pour l'ornementation des propriétés,

pour l'enrichissement des parcs et des arboretum, mais nous ne pouvons en conseiller l'emploi pour les travaux de reboisement, ni pour les régions de la province situées au nord du 48° latitude nord.

Il nous fait plaisir de signaler le nombre grandissant de visiteurs à la pépinière et aussi l'augmentation graduelle et soutenue de demandes d'information qui nous viennent de toutes les parties de la province concernant la réforestation, l'ornementation des propriétés par des plantations d'arbres, d'arbustes, aussi bien que la taille des arbres et la gestion de la terre à bois.

Des expériences continues ont été poursuivies pendant tout l'été de 1930, sur la carbonisation du bois au moyen des appareils Magnein et Colson, d'origine française, et Laurentien, invention de M. Eug. Pate-naude, de Nominique. Pour approvisionner ces appareils des lots de bois nécessaires, nous avons profité de l'occasion pour "éclaircir" définitivement notre terre à bois, et nous avons lieu d'être fiers de cette opération, car nous avons maintenant une petite forêt qui ressemble à celles de l'Europe qui ont été cultivées.

Nous avons commencé aussi à faire des comptages en grand de blocs de la pépinière; c'est-à-dire que toutes les planches d'un même carré, qui ont été ensemencées avec de la graine de même provenance et en même temps, sont vidées en temps opportun des plants qu'elles renferment. Les plants d'abord triés par catégories de hauteur sont ensuite comptés et remisés jusqu'à l'expédition.

Ainsi les 93 planches d'un carré, qui avaient été ensemencées chacune avec deux livres de graines d'épinette blanche, ont produit un total de 1,938,900 plants, se répartissant comme suit:

| | | | |
|--|--------|---------------------|--------------------|
| 1,120,600 | sujets | mesurant de 1 à 4 | pouces de hauteur. |
| 687,800 | " | " | 4 à 8 " " |
| 57,300 | " | " | 8 à 12 " " |
| 73,200 | " | sans valeur (rebut) | |
| soit une moyenne par livre de semences, de:— | | | |
| 6,025 | sujets | mesurant de 1 à 4 | pouces |
| 3,697 | " | " | 4 à 8 " |
| 308 | " | " | 8 à 12 " |
| 393 | " | rebut | |
| <hr/> | | | |
| Total... | 10,423 | sujets | |

Ces expériences de comptage et de classement nous sont fort utiles, car les essais de germination ne sont que des indications de laboratoire.

La germination dans des appareils dont la marche est bien contrôlée correspond rarement avec les résultats de semis exécutés en plein champ, exposés aux variations de température, où la semence est enfouie à divers degrés de profondeur, où les jeunes plants sont attaqués par les moisissures, par les insectes, par les oiseaux, par les taupes, etc. Nous croyons que ces recherches d'un ordre plus grand et plus pratique vont constituer un guide plus certain pour nos futurs travaux d'ensemencement. Elles vont aussi nous permettre de vérifier si les sujets qui se sont accrus d'une façon exceptionnelle, comme c'est le cas pour les 308 sujets mesurant de 8 à 12 pouces de hauteur, vont continuer à manifester cette tendance. Pour contrôler la chose, nous les avons repiqués à part; advenant qu'ils conserveraient cette allure, nous pourrions ainsi arriver à obtenir des semenciers qui produiraient des arbres à croissance rapide; ce qui serait fort avantageux pour le reboisement et l'enrichissement de nos forêts. Nous voulons continuer ces travaux de sélection. De même nous ne voulons pas expédier les sujets trop petits, à croissance plutôt lente; c'est pourquoi les plants de cette catégorie sont aussi gardés en pépinière pour être repiqués. Ils seront classés de nouveau, afin d'éliminer ceux qui végètent, car ils ne peuvent fournir de bons sujets pour le reboisement.

C'est là un des nombreux avantages d'une pépinière gouvernementale. N'étant pas astreints à faire marcher l'établissement pour produire des dividendes, mais travaillant plutôt pour fournir des plants de haute qualité et à des prix raisonnables, réduits, l'État peut consacrer, chaque année, une certaine somme pour ces recherches fondamentales. De même que dans l'industrie animale l'on a pu, par la sélection des reproducteurs, améliorer sensiblement les races d'animaux, de même que Burbank et d'autres expérimentateurs ont pu modifier d'une façon incroyable les formes, la couleur, la qualité des légumes et des fruits, de même il est possible par des recherches du genre d'arriver à produire des arbres d'élite, qui donneront de beaux arbres et qui croîtront rapidement. Naturellement, avec les arbres, les résultats des expériences sont beaucoup plus longs à attendre; il faut au moins 25 ans, et parfois davantage, pour arriver à une conclusion définitive; mais il faut néanmoins commencer et c'est ce que nous faisons. Il ne faut pas oublier que les plantations d'arbres ne peuvent, en général, ne donner un rendement profitable avant 50 à 60 ans; si nous arrivions à réduire de 10 ans cette rotation, cela signifierait une économie formidable et contribuerait davantage à encourager les gens à reboiser. De plus, le rendement annuel en matière ligneuse de nos bois serait augmenté sensiblement et cela voudrait dire un

accroissement de revenus et la possibilité d'avoir un plus fort mouvement industriel qui amènerait à sa suite une amélioration économique sensible.

C'est pour cela que nous avons constitué à Berthier, avec le concours du gouvernement fédéral, la première station de recherches forestières de la province. Son personnel est composé comme suit: M. J.-H. Ménard, ingénieur forestier, pour les études physiologiques des semences et des sols de la pépinière et celles sur la gestion de la terre à bois; M. Daviault, (fédéral), pour les recherches concernant les insectes; M. Riley (fédéral), et M. Pomerleau (provincial), pour les maladies de plantes causées par les microbes, les bactéries et les champignons. Nous croyons que ces recherches exécutées en pépinière auront une grande portée, car sachant quels sont les ennemis des jeunes plants et connaissant les moyens pratiques de les combattre, nous pourrions d'abord mieux protéger nos plantations et aussi utiliser ces mêmes renseignements pour la gestion des terrains à nouveau régénérés par la voie naturelle. L'installation des laboratoires aménagés dans le nouveau pavillon de la pépinière est en voie de complétion. Cette innovation des expériences forestières a été fortement appréciée par tous les visiteurs de la pépinière, d'ailleurs c'est la première station du genre au pays, mais ce n'est pas la dernière station de recherches que nous allons établir dans la province avec le concours de tous les intéressés.

Voici d'après M. H. Ménard, directeur technique de la pépinière, quelles ont été les caractéristiques de l'année 1929-30. "Celle-ci n'a pas été aussi favorable que la précédente pour la culture des semis et pour l'hivernement des plants repiqués en pépinière. Les pluies abondantes et répétées que nous avons eues, au cours des mois d'octobre et de novembre, en engendrant un excès d'humidité dans le sol, ont contribué, dans une forte mesure, à faire disparaître la couche de neige alors nécessaire à la protection des plants repiqués ou des semis, contre les alternances de gel et de dégel survenus en décembre dernier. Ces brusques écarts de température occasionnèrent le déchaussement d'environ 15% de ces plants et en firent périr un certain nombre, malgré tous les soins apportés.

"Les chutes de neige furent fréquentes mais modérées en décembre, puisque toute cette précipitation ne dépassa point 18 pouces à l'exception de quelques jours où le thermomètre s'est élevé de plusieurs degrés au-dessus du point de congélation, la température s'est maintenue froide depuis le commencement jusqu'à la fin.

"Les mois de janvier et de février ont été les plus froids de l'hiver, puisque le thermomètre est descendu, pendant 17 jours, chaque jour, pour

ne s'élever que dix (10) fois au-dessus du point de congélation. Les chutes de neige furent fréquentes mais peu abondantes au cours de ces soixante jours. Il a plu quatre fois en janvier, les 2, 7, 8 et 14, et, en février, les 13, 19 et 23.

“A l'exception de cinq jours (les 1, 2, 3, 4 et 9) où le thermomètre descendit au-dessous de 0° Fahr., la température s'est maintenue assez douce en mars. Les vents doux et chauds de l'ouest, en provoquant le départ de la sève chez les essences délicates, occasionnèrent un excès de transpiration chez le pin blanc et l'épinette de Sitka. La fusion rapide de la neige, en découvrant les plants trop tôt, causa la maladie du rouge sur certaines parcelles ensemencées, même avec notre épinette blanche, et en fit périr environ 2%. Il est tombé 14½ pouces de neige au cours de ce mois.

“Grâce à cette dernière précipitation, la neige disparut presque complètement de la pépinière et la débâcle du fleuve put s'effectuer vers le 10 avril. Cette disparition rapide des glaces éleva en moyenne de 15° Fahr., mais aussi influa sur le réveil de la végétation. Les bourgeons d'érable rouge et blanc, de saule, de coudrier, de mélèze, de sorbier, commencèrent à s'épanouir pour donner naissance aux feuilles. Le sol était suffisamment dégelé pour extraire des semis au commencement de la Semaine Sainte. Le printemps promettait d'être hâtif, et les travaux de la pépinière devaient commencer. Malheureusement, les gelées que nous avons eues par la suite, ne permirent pas de commencer les livraisons de plants et la culture du sol avant la fin d'avril. C'est pourquoi nous n'avons pas pu faire repiquer ou planter toutes les quantités d'essences feuillues et résineuses exigées par le programme d'opérations de l'année.

“Les pluies furent fréquentes et surtout abondantes en mai; elles facilitèrent à merveille la reprise des plants repiqués et la germination des essences forestières mises en terre au cours de l'automne dernier. La température excessivement chaude que nous avons eue vers le milieu de mai, a été néfaste au repiquage et surtout aux plantations tardives, elle en fit périr un grand nombre.

“Le mois de juin a été le plus chaud et le plus humide que nous ayons eu depuis nombre d'années. La température s'est maintenue pendant 11 jours au-dessus de 80° degrés Fahr; elle atteignit son point culminant le 5 où le thermomètre s'éleva à 90.50 degrés; la journée la plus chaude de tout l'été. Les pluies furent fréquentes et abondantes, au cours de ce mois, puisque la précipitation totale dépassa quatre pouces. La végétation fit un rapide essor. Les semences d'orme, d'érable rouge et blanc

n'ont pu compléter leur maturité avant le 9. Nous les avons fait ense-
mencer aussitôt après leur cueillette.

“Le mois de juillet a été aussi chaud mais moins pluvieux que le
précédent. La température la plus élevée a été de 84o degré le 29 et la
plus basse, de 43o le 14. Il a plu en abondance les 1, 2, 6, 11, 14, 26 et 28.

“La température s'est maintenue chaude pendant tout le mois
d'août. Les pluies furent aussi fréquentes mais plus modérées, puisque
la précipitation totale n'atteint point 2½ pouces de hauteur.

“Le mois de septembre a été moins chaud mais beaucoup plus humi-
de que le précédent, puisque la précipitation totale s'est élevée à 3.27 pou-
ces.

“En résumé les principales observations météorologiques enrégis-
trées à la Pépinière Forestière Provinciale, depuis le premier octobre 1929
au 30 septembre 1930, peuvent se répartir comme suit :

| Année | Mois | Précipitations | | Température n axi- mum | Date | Température n ini- mum | Date | Température moy- enne n axin-um | Température moy- enne n in-um | Moyenne | Insolation possible |
|-----------|----------------|----------------|-------|---------------------------|-------|---------------------------|-------|------------------------------------|----------------------------------|---------|---------------------|
| | | Pluie | Neige | | | | | | | | |
| 1929..... | Octobre..... | 3.74 | | 60 | 7 | 22 | 29 | 50.16 | 34.09 | 42.72 | 345.6 |
| | Novembre..... | 2.35 | 6.0 | 49 | 3-14 | 5.5 | 23 | 36.36 | 21.29 | 28.82 | 289.0 |
| | Décembre..... | 0.31 | 17.5 | 37 | 27 | 25 | 12 | 20.35 | 4.00 | 12.17 | 171.1 |
| 1930..... | Janvier..... | 1.63 | 16.0 | 43 | 7 | 21 | 29 | 23.41 | .53 | 11.97 | 278.8 |
| | Février..... | 0.61 | 11.25 | 45 | 24 | 38 | 5 | 24.01 | 4.5 | 9.75 | 284.2 |
| | Mars..... | 1.38 | 14.5 | 43.5 | 9 | 16 | .9 | 31.87 | 15.03 | 23.45 | 357.4 |
| | Avril..... | 1.65 | 4.5 | 65 | 30 | 17 | 2 | 47.81 | 28.6 | 38.20 | 400.0 |
| | Mai..... | 4.18 | | 87 | 6 | 32 | 17-28 | 68.56 | 45.77 | 55.6 | 458.7 |
| | Juin..... | 4.29 | | 90.5 | 5 | 35 | 7 | 76.61 | 55.95 | 66.28 | 470.5 |
| | Juillet..... | 3.70 | | 84 | 28-29 | 45 | 3 | 75.93 | 55.51 | 65.72 | 480.2 |
| | Août..... | 2.39 | | 85 | 6 | 37 | 12 | 74.74 | 52.9 | 63.82 | 444.9 |
| | Septembre..... | 3.27 | | 81 | 2 | 23 | 27 | 66.8 | 42.43 | 59.61 | 384.0 |
| | Totaux..... | 29.50 | 69.75 | 770.0 | | 26.37 | | 49.72 | 30.05 | 39.84 | 4464.4 hres. |

“Depuis l'agrandissement de la pépinière, nous faisons subir aux
carrés affectés à la culture des semis provenant des essences résineuses
ou feuillues une rotation de 4 ans. La première année on y fait une culture
dérobée de sarrasin en vue de détruire les mauvaises herbes; la seconde, on
y applique une fumure de 15 tonnes à l'acre avant de livrer cette aire à la
culture de la pomme de terre. Les semis à l'exception des espèces à crois-

sance rapide comme l'érable blanc, le chêne rouge, l'orme blanc et les mélèzes, doivent demeurer deux ans sur place avant d'être repiqués.

“Les semis exécutés avec des semences recueillies principalement dans la province ont donné un total d'environ trois millions et demi de plants provenant surtout d'essences résineuses. Naturellement ce montant est faible comparé aux quantités de semencés mises en terre au cours du printemps 1930 et de l'automne 1929. En effet si nous basons nos calculs sur l'inventaire de la fin de l'été, le nombre de plants obtenus par livre de graines peut se répartir comme suit pour les principales essences.

| | | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| Picea alba | Provenance: Témiscouata | 980 |
| “ “ | “ Lac-St-Jean | 439 |
| “ “ | “ Vallée de Matapédia | 521 |
| “ “ | “ Vallée de l'Ottawa | 1178 |
| “ “ | “ Dist. de Berthier | 944 |
| “ “ | “ Dist. de Berthier | 2030 (semis printemps) |
| “ “ | “ Canton de l'Est | 1931 |
| “ “ | “ Dist. de Berthier | 791 |
| Pinus resinosa | “ Dist. de Berthier | 96 |
| Pinus resinosa | “ Dist. de l'Ottawa | 924 |
| Pinus blanc | “ Dist. de l'Ottawa | 253 |
| Pinus montana | “ Johannes Fafn | 1468 |
| “ “ | “ Vilmorin & Andrieux | 2131 |
| “ Mugho | “ “ “ | 1066 |
| “ excelsa | “ “ “ | 1120 |
| Abies Nordmanniana | “ Johannes Fafn | 815 |
| “ pectinata | “ Vilmorin & Andrieux | 910 |
| “ fraserii | “ “ “ | 830 |
| “ firma | “ “ “ | 860 |
| Larix europea | “ “ “ | 1260 |
| “ siberica | “ “ “ | 1612 |
| Cedrus Libani | “ “ “ | 1044 |
| Cedrus atlantica | “ “ “ | 603 |
| Cedrus deodora | “ “ “ | 679 |
| Thuya occidentalis | “ “ “ | 5264 |
| “ “ | “ Rivière-du-Loup | 1390 |
| “ “ | “ St-Élie-de-Caxton | 865 |
| “ “ | “ Berthier | 551 |
| Thuya orientalis | “ Vilmorin & Andrieux | 440 |
| Ulmus americana | “ Berthierville | 336 |
| “ “ | “ St-Hyacinthe | 110 |
| Acer saccharum | “ Maniwaki | 271 |
| “ “ | “ St-Charles-de-Mande- ville | 315 |

| | | | |
|--------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------|
| <i>Acer saccharinum</i> | “ | Ste-Mélanie | 401 |
| “ <i>polymorphum</i> | “ | Vilmorin & Andrieux | 114 |
| <i>Juglans cinerea</i> | “ | Franklin Centre | 99 plants au minot |
| <i>Carya amara</i> | “ | Franklin Centre | 88 “ “ |
| “ “ | “ | St-Rédempteur | 32 “ “ |
| <i>Quercus alba</i> | “ | St-Clet | 2048 “ “ |
| “ “ | “ | Plaisance | 3228 “ “ |
| <i>Quercus rubra</i> | “ | Sillery | 2927 “ “ |
| “ “ | “ | St-Clet | 1727 “ “ |
| “ “ | “ | Plaisance | 2367 “ “ |
| <i>Caragana arborescens</i> | “ | Berthierville | 3008 “ “ |
| <i>Fagus sylvatica</i> | “ | Jul. Stainer | 254 |
| <i>Alnus siberica</i> | “ | Japon | 1520 |
| <i>Robinia bessoniana</i> | “ | Vilmorin & Andrieux | 736 |
| “ <i>spectabilis</i> | “ | “ “ | 627 |
| “ <i>pseudoacacia</i> | “ | “ “ | 747 |
| “ <i>monophylla</i> | “ | “ “ | 100 |
| <i>Rosa polyantha</i> | “ | “ “ | 534 |
| <i>Berberis Thunbergii</i> | “ | “ “ | 1022 |
| <i>Ligustrum vulgare</i> | “ | “ “ | 1145 |
| <i>Rhamnus alpinis</i> | “ | “ “ | 572 |
| “ <i>alternus</i> | “ | “ “ | 422 |
| “ <i>cathartica</i> | “ | “ “ | 420 |
| <i>Siringa vulgaris</i> | “ | “ “ | 6934 |
| <i>Anelopsis Veitchii</i> | “ | “ “ | 2464 |
| “ “ | “ | “ “ | 849 |
| <i>Populus deltoides</i> | “ | “ “ | 46 |

“Les pauvres résultats obtenus avec les semences récoltées dans cette province dépendent surtout du faible pourcentage de germination et des pertes occasionnées par la fonte ou l’excès d’humidité du sol.

“Il est assez facile d’améliorer la valeur culturale de la semence par la sélection des cônes et surtout le choix des arbres porte-graines. Les expériences entreprises au cours de l’année dernière ont démontré que le triage mécanique des cônes d’épinette blanche augmente non seulement le rendement au minot, mais aussi la valeur culturale de la semence extraite.

“Au cours du printemps dernier, nous avons fait l’essai de différents modes d’abri tels que le papier goudronné, la laine de bois, la sciure de bois, la planche, en vue de prévenir l’apparition des mauvaises herbes, tout en conservant au sol son humidité bienfaisante. Les résultats obtenus démontrent que la valeur culturale de la semence a été un peu plus élevée avec la laine de bois appliquée entre les sillons.

“Les paillassons ont été utilisés pour recouvrir les parcelles ensemencées avec de la graine de liard. Grâce à ce nouveau genre d’abri, la germination s’est mise en activité dès les premiers jours qui suivirent la date des semis et il a fallu les enlever aussitôt pour ne point nuire à la levée des jeunes plants. C’est la seconde fois que nous réussissons à élever des sujets de cette espèce avec la graine récoltée le long de la route nationale.

“J’attribue ce succès plutôt au mode d’abri qu’à la qualité de la semence qui devait nécessairement être fertile les années précédentes. Si les prochaines expériences viennent confirmer celles du printemps dernier, il sera très facile de produire ces plants à très bas prix et sur une assez grande échelle pour faire du reboisement dans les terrains bas et humides.

“J’ai surveillé avec soin le développement des maladies parasitaires sur les plants cultivés en pépinière, en vue de faire pulvériser dans les conditions les plus avantageuses. Malheureusement, ce traitement n’a point donné les résultats que l’on était en droit d’attendre à cause des pluies fréquentes survenues au moment de son application et de l’impossibilité de faire ce travail en temps convenable c’est-à-dire, avant la dissémination des spores.

“Étant donné que les plants cultivés en pépinière occupent une aire considérable, il est impossible pratiquement de faire appliquer en temps opportun les pulvérisations désirées avec les deux petits appareils à main. C’est pourquoi l’achat d’une machine puissante s’impose si nous voulons lutter efficacement contre les maladies cryptogamiques qui s’implantent depuis une couple d’années.

“J’ai fait utiliser la bouillie bordelaise pour combattre les taches crustacées des feuilles d’orme, le pleospora ulmea et veneta, le gnomonia ulmea, et venata, le gloesporimu apocryptum, le marsonia juglandis, le mélampsora cassandrae, les rhytisma, le phaecidium infestans, le peridermium strobi, le mildiou des feuilles de frêne, de chêne et du chèvrefeuille, etc.

“J’ai apporté une attention toute spéciale aux insectes qui s’attaquent aux plants cultivés en pépinière. Le mélange suivant :

40 gallons d’eau, 2 livres d’arséniate de plomb, a été employé contre les insectes qui dévorent le feuillage, comme la mouche à scie du mélèze, la mouche à scie de l’épinette, la chenille à tente, la mouche du pin.

“J’ai fait utiliser de nouveau le mélange désigné sous le nom d’Agrol contre les insectes qui s’attaquent au feuillage ou à l’écorce comme le

charançon du pin blanc, le chermes similis, le chermes abietis, les ceropides, la teigne de l'écorce, le tentrède des bouleaux, le napticula ostriæ, foliella, l'acrobasis betulælla, le phyllocnistis, populiella, le portecase du mélèze, le leugophora, l'agromysa, le pontania, la taniva albolineana, la mineuse importée des feuilles d'aulne et autre pucerons.

“Les pulvérisations faites à l'Agrol sur les grands plants d'épinette bleue ont donné de meilleurs résultats que le sulfate de nicotine dans la destruction de la taniva albolineana, puisque cet insecte s'est rencontré sur un nombre relativement plus petit de sujets.

“La poudre calcyanide a été utilisée avec succès comme moyen préventif de la saperde ou ver tarière du peuplier. En effet, tous les sujets qui ont subi ce traitement ont été épargnés.

“Nous avons reçu au cours de l'automne dernier 1209 minots de cônes de pin ou d'épinette, 50 minots de noix ou glands et 3470 livres provenant d'autres essences feuillues. Ces diverses quantités se répartissent comme suit :

| ESSENCES | Nombre de minots | Quantité de semences obtenues | | | |
|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-------|--------|-------|
| | | No 1 | No 2 | No 3 | No 4 |
| Épinette blanche..... | 588 | 313.12 | 18.12 | 307.2 | 12.4 |
| Épinette noire..... | 51 | 46 | | 67 | |
| Pin rouge..... | 504 ³ / ₄ | 155 | 66 | | |
| Pin gris..... | 28 ¹ / ₂ | 12 | 9.8 | 4.8 | |
| Total..... | 1,172 ¹ / ₄ | 526.12 | 93.92 | 378.10 | 12.4 |

| Essences | Nombre de minots |
|-----------------------|--|
| Bouleau merisier..... | 4 ¹ / ₂ |
| Chêne blanc..... | 4 |
| Chêne rouge..... | 8 ³ / ₄ |
| Noix cendré..... | 28 |
| Noix amère..... | 7 ¹ / ₂ |
| Total..... | 52 ³ / ₄ minots. |

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Senelles..... | 790 livres |
| Semences d'érable à sucre.. | 1130 livres |
| Total..... | 1920 livres. |

Naturellement, si l'on compare le rendement des cônes de pin ou d'épinette avec celui des années précédentes, on constate une diminution sensible qui est due surtout à la faiblesse de fructification de l'année."

STATISTIQUES FORESTIÈRES

Depuis 1921, nous tenons un compte spécial des bois incendiés qui sont exploités sur les concessions forestières. Nous constatons avec plaisir l'effort persistant des exploitants pour tirer parti de ces bois en perdition. Au cours des huit derniers exercices, l'on a ainsi employé 3,139,989,610 p.m.p. des bois incendiés, soit 28.9% du volume total des bois exploités durant cette même période. (Voir appendice No 16A).

Cette année-ci, pour atténuer le chômage, des réductions de droits de coupe ont été accordées pour favoriser l'utilisation des bois brûlés restant à exploiter et des autres bois en perdition, tués par les insectes, culbutés par le vent. Nous allons ainsi réussir à faire couper un fort volume de bois qui autrement auraient été une perte totale: c'est là un des moyens efficaces de prolonger la durée de nos forêts!

Si l'on examine les rapports des opérations forestières faites tant sur les concessions que sur les terrains privés, nous constatons que l'ensemble des coupes est à peu près le même dans les deux cas. Ainsi il a été coupé en tout: (Voir appendice No 16B).

1°—1,215,425,696 p.m.p. sur les terrains privés, y compris les lots de colons; et

2°—1,252,721,257 p.m.p. sur les concessions forestières.

Si nous examinons la période 1924-1929, nous trouvons que le volume total des exploitations faites est le suivant:

1°—16,248 millions de p.m.p. pour les terrains privés, et

2°—19,372 millions de p.m.p. pour les concessions forestières.

Ainsi se trouve confirmée notre assertion que l'ensemble des exploitations exécutées sur les terrains particuliers égale à peu près l'ensemble des coupes effectuées sur les terrains du gouvernement. Mais, comme l'aire totale des forêts particulières n'est que de 12,000 milles carrés (en y ajoutant les forêts des lots sous billet de location), cela donne une moyenne de 101,285 p.m.p. exploités par mille carré alors que, pour les concessions affermées dont la superficie totale dépasse 81,000 milles carrés, la moyenne n'est que de 15,466 p.m.p. soit sept fois moins.

Nous ne pouvons que répéter ce que, sur ce sujet, nous avons déclaré ici, nombre de fois: nos forêts privées sont loin d'être toujours exploitées

de prévoyante façon. Comme plus de 50% de la production privée est en bois à papier, que la coupe est faite sans surveillance, sans restriction de diamètre, il s'ensuit que l'on appauvrit sans merci les peuplements d'épinette et de sapin; et à cette dilapidation vient s'ajouter parfois la razzia pour des arbres de Noël. Rien d'étonnant à ce que nous voyons l'aire des terrains improductifs s'agrandir plutôt que diminuer, et cela va nécessiter, tôt ou tard, des travaux de reboisement assez dispendieux. Ainsi, il nous a fallu, de concert avec les municipalités de St-Clet et de St-Lazare, dépenser beaucoup d'argent pour arrêter l'érosion qui ravinaît un plateau sableux, que l'on avait déboisé imprudemment. Dans plusieurs comtés, ce même problème se présente avec une acuité variable. Le contrôle du défrichement se fait en Europe. Il donne d'excellents résultats et est reçu avec faveur par tous les propriétaires qui y trouvent leur intérêt. Ne contribuerait-il pas ici, à mettre un terme à des erreurs et à des déprédations dont, en somme, tout le monde souffre ?

En effet, les petits exploitants laissés à eux-mêmes fabriquent, débitent souvent des sciages imparfaits, qui ne répondent point aux besoins du marché, et dont on doit faire un long triage avant de les utiliser. Mal classés, ils se vendent à perte. Il en sera de même pour le bois à papier; avec l'arrivée du bois russe, nos vendeurs de bois à papier n'ont qu'à se surveiller, car non seulement ils seront forcés de vendre à bas prix, mais la réception du bois aux États-Unis sera archi-sévère. De ce chef, nos petits propriétaires vont subir une perte de 25% au moins; bien heureux si on ne leur fait pas payer le fret sur le bois refusé!

J'estime donc que les petits exploitants ne peuvent être protégés que par un organisme qui contrôle la coupe du bois privé, veille à ce que l'équipement des scieries soit à point, à ce que le sciage se fasse suivant un ordre bien établi, afin d'obtenir le maximum de rendement, et à ce que les pièces débitées présentent des dimensions uniformes permettant d'employer des bois de différentes provenances, sans aucun ennui pour la pose ou l'ajustage. Il faut que le classement de nos bois soit fidèlement suivi et qu'il soit uniforme pour toute la province. Nous pourrions ainsi placer notre commerce de bois sur une solide base. Nous insistons sur ce point. Nos bois sont, il est vrai, de qualité supérieure, mais ils doivent être bien travaillés, bien classés et bien séchés avant l'expédition pour pouvoir reconquérir leur place sans difficultés.

Vu la grande distance entre les concessions forestières et les endroits où sont situées les fabriques de pâtes ou les scieries, 97% des bois coupés

sur nos concessions forestières sont compris dans le groupe des résineux: épinette et sapin 83%, pins blanc et rouge 6.7%, pin gris 4.1%, cèdre 2.5% et pruche 0.7%, car ces bois peuvent se flotter à de grandes distances et même rester deux ans dans l'eau sans subir trop de pertes. Il n'en est pas de même pour les bois durs, dont l'exploitation est forcément confinée aux régions situées à proximité des chemins de fer; ils se classent comme suit: merisier 2%, tilleul, 0.3%, érable 0.25%, bouleau 0.2%, frêne 0.2%, hêtre 0.02%, soit à peine 3% du total. Naturellement, les bois comme l'épinette, le sapin et le pin gris sont de plus en plus utilisés comme papier, vu que 91% des concessions sont maintenant contrôlées par des compagnies de fabrication de papier.

Sur les terrains privés, la situation est différente. La contiguïté des chemins de fer, l'objectif différent des exploitants qui s'occupent de produire plutôt des sciages modifient le genre d'exploitation. Cependant, le commerce du bois à papier y prime encore puisque 956 millions de p.m.p. de sapin et d'épinette y ont été exploités; mais ici plus du tiers sera débité en planches et madriers, alors que pour les concessions la proportion ne sera guère plus de 10%. Voici les proportions de chaque espèce: épinette et sapin 85%, merisier, 5%, pin blanc 2½%, pruche 2%, cèdre 1.2%, érable 1%, pin gris 1%, tilleul 0.5%, bouleau 0.4%, pin rouge 0.3%, orme 0.2%, tremble et peuplier 0.2%, frêne, 0.15%, hêtre 0.1%, chêne 0.05%.

Les prix de vente des bois ont légèrement fléchi. Après une légère hausse, au début, ils ont subi le contrecoup de la crise économique, puis la dégringolade s'est fait sentir. La menace des sciages russes, qui ont envahi aussi le marché américain, a également contribué à cette modification. Il est certain que la situation de ce commerce est loin d'être brillante. Depuis 1921, ces industriels subissent une rude épreuve, mais nous espérons qu'ils sauront trouver des moyens de faire face à la situation. Le gouvernement a cru bon, en face de cet état de choses, de promettre que les droits de coupe sur les bois convertis en sciage, seraient réduits pour une période de cinq ans à \$3.50 les mille pieds pour le groupe du pin blanc, à \$2.50 pour le pin rouge, le merisier et l'érable; et à \$2.00 pour le groupe de l'épinette et du cèdre. L'honorable Ministre des Terres et Forêts s'est cependant réservé le droit de mettre fin à cet arrangement si, durant cette période de cinq années, il est constaté que le marché s'est amélioré. Pour les mêmes raisons, les provinces du Nouveau-Brunswick et d'Ontario ont adopté une réglementation analogue.

Les statistiques recueillies par Ottawa sur la marche de nos fabriques de papier, au cours de l'année 1929, donnent les résultats suivants, comparativement à ceux de tout le pays:

| | <i>Canada</i> | <i>Québec</i> |
|--|------------------|------------------|
| Nombre de fabriques de pulpe et papier | 108 | 49 |
| Capitalisation totale | \$ 644,773,806 | \$ 353,401,187 |
| Nombre d'employés et ouvriers | 33,584 | 17,244 |
| Salaires et émoluments | \$ 50,214,545 | \$ 25,933,911 |
| Production de bois à papier | 6,573,417 cordes | 3,350,231 cordes |
| Bois à papier exporté | 1,299,995 " | 512,872 " |
| Bois à papier manufacturé | 5,278,422 " | 2,837,359 " |
| Électricité employée | 1,542,197 H.P. | 875,144 H.P. |
| Pâtes de bois produites | 4,021,229 tonnes | 2,174,805 tonnes |
| Papier à journal fabriqué | 3,197,149 " | 1,780,720 " |
| Papier à journal exporté | \$154,710,085 | \$81,421,500 |

Comme on peut le voir par ce résumé, l'industrie des pâtes et du papier-journal occupe dans Québec une position très importante. Nous fabriquons près de 25% de tout le papier-journal produit dans le monde entier. Cette position nous la devons, en tout premier lieu, à la sagacité et à la fermeté de Sir Lomer Gouin et de ses collègues qui, en 1910, décrétèrent que l'on ne pourrait plus exporter de bois non manufacturé provenant des Terres de la Couronne. Qu'est-il arrivé? En 1908, la province de Québec n'employait que 27% du bois à papier qu'elle façonnait, soit 255,843 cordes sur un total de 939,648 cordes. Or, en 1929, la consommation des bois à papier dans les usines québécoises atteignait le chiffre imposant de 2,837,359 cordes soit 87% du total de 3,350,231 cordes fabriquées ici. (voir annexes. Nos 15 et 15A pour les statistiques sur le mouvement des pâtes et du papier). Aucune province ne s'est efforcée comme la nôtre de promouvoir l'utilisation des bois à papier par les usines locales.

Nous avons constamment prêché non pas tant pour l'embargo mais pour l'utilisation locale des bois produits par les particuliers et nous avons réussi à obtenir de nos fabricants qu'ils achètent toujours davantage du bois privé, si bien, que la proportion des bois exportés est tombée de 73% du total de cordes façonnées en 1908 à 13% en 1929. Le nombre de cordes exportées a été de même en diminuant, puisque après avoir oscillé autour de 750,000 cordes par an, il est tombé à 532,089 en 1928 et à 512,872 en 1929.

L'arrivée du bois à papier russe aura probablement pour effet d'accroître encore cette utilisation locale. Peu d'expéditeurs en effet pour-

ront souffrir les réductions de volume que leur imposeront les acheteurs américains. En effet, le bois russe qui est 100% pure épinette comprend des pièces dont le diamètre varie de 4 à 14 pouces, et est totalement exempt de défauts et tout écorcé à la plane. Or, nos expéditions de bois à papier renfermaient près de 35% de sapin, dont le rendement est inférieur à l'épinette. D'autre part, beaucoup de pièces étaient défectueuses, présentant des surfaces brûlées, un peu de rouge, des nœuds, etc. Or tout cela va être dorénavant rebuté. Nos usines canadiennes accepteront-elles ce bois qu'elles refusaient autrefois? Si elles le font ce ne sera assurément pas au même prix que pour le bois sain!

Il semble évident que les prix de vente du bois à papier vont diminuer. Il est naturel qu'il en soit ainsi, puisque les produits qu'on en tire sont vendus à des prix réduits. On pourra consulter avec profit le tableau de l'annexe No 15 B donnant les prix moyens du bois depuis 1908. On y verra qu'en l'année 1908, le bois se vendait \$5.73 la corde (j'en ai acheté à \$3.00 la corde française en 1901). Les prix montent graduellement pour atteindre \$8.60 en 1917; l'année suivante, ils sautent à \$10.19, puis en 1920 à \$15.49, l'apogée est atteinte en 1921 alors que la moyenne est de \$17.68, bien qu'on ait payé pour certains lots de bois, jusqu'à \$30.00 la corde. Le papier se vendait, cette même année, de \$100 à \$150 la tonne... et les éditeurs de journaux imploraient l'aide du gouvernement pour les protéger contre les prix exorbitants des manufacturiers. Mais le vent changea très vite de direction, et l'on vit le prix du bois à papier osciller entre \$12.00 et \$13.00 la corde. Il est possible que l'abaissement du coût de la vie et des salaires permette de produire du bois aux mêmes conditions qu'en 1922, alors que le bois se vendait \$12.00 la corde. Il nous paraît que l'âge d'or soit passé. Toutefois ceux qui sauront attendre et ne produire que de petites quantités de bois trouveront avant longtemps que les prix se sont améliorés, grâce à la disparition de la menace du bois russe et à la diminution des stocks privés. Ceux qui ne sont pas obligés de "donner" leurs bois aux prix actuels reverront de beaux jours et cette époque n'est pas si éloignée que l'on pourrait le croire.

PERMIS D'EXPÉDITION

Durant l'année 1929-30, nous avons émis 100,103 permis pour le transport des produits forestiers suivants tant en Canada qu'à l'étranger, à savoir:—

| | | |
|------------------------------|-------------|--------|
| Bois à pulpe exp. É.-U. | 486,967 | cordes |
| Bois à pulpe non exp. | 659,776 | " |
| Bois de sciage. | 341,118,165 | p.m.p. |
| Billots exp. | 43,995 | pièces |
| Billots non exportés. | 28,092 | " |
| Plançons exp. | 2,625 | " |
| Poteaux exp. | 52,563 | " |
| Poteaux non exportés. | 21,224 | " |
| Piquets. | 108,093 | " |
| Bois de dimension. | 929 | " |
| Étais de Mines. | 1,500 | " |
| Traverses. | 1,504,623 | " |
| Lattes. | 207,476,119 | " |
| Bardeaux. | 168,816,764 | " |
| Pilotis exportés. | 11,766 | " |
| Bois de chauffage. | 186,846 | cordes |
| Bois de fuseau. | 21,704 | " |
| Bois de fourneau. | 8,210 | " |
| Écorce de pruche. | 660 | " |
| Travers de poteaux. | 1,300 | pièces |
| Arbres de Noël. | 939,553 | " |
| Shims. | 3,200,000 | " |
| Formes. | 33,160 | " |
| Douves. | 4 | chars |
| Bois de placage. | 38 | " |
| Clapboard. | 10 | " |
| Boîtes à beurre. | 25 | " |
| Copeaux pour pulpe. | 850 | " |

Vous trouverez ci-après un tableau montrant les permis émis depuis 1921 jusqu'à juillet 1930 pour les principaux produits forestiers.

| — | 1920-21 | 1921-22 | 1922-23 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de permis émis. | 73,436 | 58,309 | 66,702 |
| Bois à pulpe (cordes). | 777,331 | 509,157 | 458,043 |
| Bois de sciage P.M.P. | 204,946,474 | 242,711,856 | 342,412,214 |
| Traverses. | 893,397 | 485,854 | 494,589 |
| Bardeaux. | 115,611,750 | 167,970,783 | 158,688,280 |
| Lattes. | 30,485,000 | 54,418,382 | 159,918,000 |

| — | 1923-24 | 1924-25 | 1925-26 |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de permis émis | 81,169 | 216,562 | 121,466 |
| Bois à pulpe (cordes) | 636,498 | 916,204 | 1,017,261 |
| Bois de sciage P.M.P. | 335,634,934 | 459,765,928 | 403,971,688 |
| Traverses | 446,104 | 1,247,444 | 1,212,027 |
| Bardeaux | 81,786,140 | 208,228,760 | 142,405,588 |
| Lattes | 177,270,895 | 355,547,040 | 349,170,529 |

| — | 1926-27 | 1927-28 | 1928-29 | 1929-30 |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de permis émis | 120,297 | 119,656 | 110,027 | 100,103 |
| Bois à pulpe (cordes) | 1,069,248 | 1,356,113 | 1,069,858 | 1,283,243 |
| Bois de sciage P.M.P. | 381,276,558 | 413,959,653 | 464,240,221 | 341,118,165 |
| Traverses | 1,015,272 | 1,382,980 | 1,689,336 | 1,504,623 |
| Bardeaux | 216,291,997 | 250,738,850 | 177,629,485 | 168,816,764 |
| Lattes | 436,048,941 | 314,960,180 | 309,380,530 | 207,476,119 |

Il est intéressant de noter que, sur un total de 1,283,243 cordes de bois exportées, à peine 28,815 cordes ont été expédiées par voie d'eau; tout le reste l'a été par chemins de fer; il en est de même de la majorité des autres produits. Ceci démontre l'importance de cette clientèle pour nos compagnies ferroviaires, et nous souhaitons voir celles-ci accorder des taux de fret plus favorables pour permettre à nos expéditeurs de lutter avantageusement avec leurs concurrents, même avec ceux de Russie.

Il est des régions très éloignées des centres de consommation, comme les régions de l'Abitibi et de la Gaspésie, où les expéditeurs qui ne peuvent utiliser la voie d'eau et bénéficier du taux dit exwater, pour la réexpédition du bateau jusqu'à destination, par wagon. Les expéditeurs dépourvus de cet avantage doivent payer des taux de 20 à 30 cts les cent livres, soit de \$6.00 à \$12.00 par corde de bois. Ceci leur laisse une maigre pitance pour leur bois; comme ils ne reçoivent guère plus qu'un salaire, on peut dire que leur bois est donné. Ces gens ont droit de vivre. Il faut que les régions neuves, comme celles très éloignées des points d'expédition, soient favorisées de taux de fret spéciaux quitte à réajuster plus tard, lorsque le pays se sera développé complètement. Cette question des frais de transport est une de celles qui peuvent le plus influencer sur l'avenir de notre commerce de bois. Il faut qu'elle soit débattue jusqu'à

ce que nous avons obtenu gain de cause pour nos colons et exploitants forestiers.

ÉCOLE DES GARDES

Celle-ci a continué à fonctionner à Berthier, mais de plus en plus, nous constatons l'insuffisance des moyens que cet établissement offre pour le travail sur le terrain, car il faut pour l'École une étendue boisée plus considérable et aussi des locaux plus grands que ceux dont on dispose à la pépinière. Avec la création de la Station de recherches de Berthier, l'espace est encore plus restreint. Il faut donc que l'École des Gardes soit installée, le plus tôt possible, dans des quartiers qui lui soient propres et à proximité, sinon à l'intérieur, d'une forêt afin que les élèves puissent connaître intimement la vie forestière. Le site d'une telle école peut sembler difficile à faire, car les endroits disposant d'excellentes communications pour le transport des élèves sont assez rares, surtout si on tient à ce que la forêt où travailleront les élèves soit assez étendue pour permettre d'y exécuter tous les travaux d'exploitation, de reboisement, etc., non pas en miniature, mais sur une échelle comparable avec une véritable exploitation, afin que le prix de revient du bois soit réduit et que la comparaison soit à l'avantage de l'École. J'estime qu'une étendue d'environ dix mille acres est nécessaire pour les besoins de l'École des Gardes. Il lui faut avoir une véritable forêt à sa disposition, et non un simple bois d'une centaine d'acres comme celui dont nous disposons à Berthier, pour servir de véritable champ d'expériences et de pratique.

Des négociations sont en cours pour obtenir un site convenable, qui devra être réellement à l'avantage de l'École et des élèves, dont l'intérêt doit primer par-dessus tout.

Les promotions VI et VII ont suivi les cours des termes de l'automne 1929 et du printemps 1930 avec des effectifs moins réduits que les autres promotions; en ce sens que le nombre d'élèves revenant à l'École après le premier temps a été moins faible que d'ordinaire. Cela tient à ce que les élèves qui fréquentent maintenant cette institution sont mieux disposés à persister dans cette voie que plusieurs des premiers applicants; car la réputation de l'École s'est accrue et le recrutement que font nos diplômés est une preuve certaine que l'instruction qu'ils y ont reçue leur a été profitable et qu'ils sont profondément attachés à leur Alma mater. Les anciens élèves se sont formés en association qui pourra non seulement leur aider mais aussi donner à l'occasion de bons renseignements à la Direction de l'École pour l'amélioration du programme des études.

Chaque année, les inscriptions dépassent la centaine et des gens parfaitement qualifiés pour suivre les cours se dirigent de plus en plus vers l'École, ce qui est à l'avantage de tous, le niveau des études devant graduellement augmenter. Il serait à souhaiter que certains diplômés de l'École, qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se présenter immédiatement à l'École forestière, puissent, comme la chose se fait pour l'École des Barres en France, être admis aux études forestières supérieures, c'est-à-dire à l'École de Génie forestier. Car, il ne faut pas oublier que tous n'ont pas les mêmes moyens de fortune et il faut aider, dans la mesure du possible, ceux qui veulent monter, à franchir l'étape.

Nous devons remercier de leurs bons offices le comité aviseur dont M. Duchastel est président et dont les membres sont délégués par la Québec Forest Industries Association. Il nous fait plaisir de signaler que cette association nous a renouvelé son gracieux octroi de \$50.00 pour des prix aux élèves de chaque promotion.

A la suite de la Fête des Arbres de Berthier, monsieur le député Marchand a donné un montant de \$25.00 pour récompenser les travaux des élèves méritants de l'École. Ces deux octrois ont été fort appréciés par la direction de l'École et par les élèves qui voient dans ces gestes une reconnaissance officielle de l'institution par les marchands de bois et les exploitants forestiers (voir appendice No 9).

ÉCOLE DE PAPETERIE

Le recrutement général de l'École Technique et de Papeterie a augmenté d'environ 15% sur celui de l'année précédente; seulement beaucoup des candidats à l'admission n'étaient pas suffisamment préparés. Malgré les précautions prises pour l'admission, il y a eu néanmoins une réduction de 43% dans le nombre des élèves de première année de l'École technique au cours de l'exercice scolaire. Nous nous demandons s'il ne serait pas opportun d'établir une classe préparatoire qui servirait pour les deux sections car plusieurs candidats pour l'enseignement de papeterie sont loin d'être en mesure de suivre les cours et il leur serait fort utile de pouvoir acquérir rapidement et sûrement les éléments nécessaires pour profiter de leurs études. Faute de local et vu les crédits réduits dont dispose l'École, cette question comme d'autres du même genre doivent être ajournées.

D'après le rapport transmis par le directeur de cette institution

(voir appendice No 10) le total des inscriptions pour les deux sections est de 233 alors qu'il était de 202 l'an dernier.

L'École Technique avait un effectif de 52 élèves pour les cours du jour et de 148 pour les cours du soir, qui deviennent de plus en plus populaires. L'École de papeterie comprenait 33 élèves dont 14 dans la section régulière ou de jour, et 19 dans la section industrielle.

L'assiduité pour les cours dans les deux sections a suivi une marche parallèle:

| | |
|----------------------|-----|
| École technique: | |
| Cours du jour | 86% |
| Cours du soir | 50% |
| École de papeterie: | |
| Section régulière | 89% |
| Section industrielle | 51% |

Grâce au crédit additionnel que vous nous avez obtenu, nous avons pu non seulement boucler heureusement notre budget mais aussi faire des ajoutes importantes ou remplacer des unités désuètes du matériel de l'atelier d'ajustage mécanique, de la section d'automobiles et de l'atelier de menuiserie. Nous nous sommes appliqués également à faire disparaître le plus possible de l'ancien système de transmission, par arbres de couche et poulies, pour lui substituer celui du moteur électrique, à force variable, commandant directement la machine à actionner.

Des arrangements sont en cours pour mettre en marche la section de fonderie qui jusqu'ici n'a guère fonctionné.

Au cours de l'année, le directeur et des professeurs de l'École de papeterie ont fait des visites d'usines avec les élèves dans différents secteurs de la province. Je me suis également entendu avec la direction du Laboratoire de papier de Montréal pour que de nos élèves, sous la direction de leurs professeurs, puissent faire un stage à l'usine de démonstration et d'essais de papier installée à Montréal par le gouvernement fédéral. Ceci nous permettra de suppléer à notre enseignement en attendant qu'il nous soit possible d'avoir des installations plus complètes.

Le comité aviseur, délégué par l'Association de Pulpe et Papier du Canada, a continué de collaborer généreusement avec nous et il nous est fort agréable de remercier de leurs bons services les membres de ce comité.

De même nous sommes heureux de renouveler nos sincères remerciements à M. Julien-C. Smith, vice-président de la Shawinigan Water &

Power Co., qui nous a continué son don de \$100.00 pour des prix aux élèves du cours technique, et aux directeurs de la Canadian Pulp & Paper Association qui nous ont de nouveau alloué \$150.00 pour récompenser les étudiants de l'École de papeterie.

La plus étroite collaboration n'a cessé d'exister avec les membres de la Corporation de l'École.

RECHERCHES FORESTIÈRES

Nous serons heureux d'annoncer qu'une première station de recherches forestières est organisée à la pépinière de Berthier pour étudier non seulement les phénomènes de germination des semences, le rendement cultural de différentes espèces forestières, leur croissance dans leur jeunesse, etc., l'action des engrais naturels et artificiels, mais aussi les maladies qui affectent les jeunes arbres de même que les ennemis qui militent pour en réduire le nombre, tels que, insectes et animaux. M. J.-H. Ménard, ingénieur-forestier, qui s'est consacré aux questions de pépinière depuis quinze ans, a charge des travaux techniques de pépinière, d'extraction des semences ainsi que de la gestion de la terre à bois et des travaux de carbonisation. M. Daviault, entomologiste du fédéral, s'occupe des insectes ravageurs, alors que M. Riley pathologiste du fédéral, et M. Pomerleau (du provincial) recherchent les maladies microbiennes et fongueuses qui causent des dommages en pépinière et en forêt.

Je suis partisan de coopérer étroitement avec les autorités fédérales, afin d'éviter les dédoublements et aussi parce que les maladies des plantes et les attaques des insectes ne connaissent point de frontières. Nous nous sommes entendus avec le Service Forestier fédéral pour qu'il continue ses études sur la croissance des arbres résineux, notamment sur le pin blanc, dans la zone de végétation dite des Bois francs. En 1929, ils ont dirigé leurs équipes dans le bassin de la Gatineau; en 1930, ils ont travaillé dans celui de la Lièvre; l'an prochain ils continueront leurs explorations plus vers l'est. Sachant que ce même travail se fait également dans les provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, nous avons intérêt à coopérer avec eux car ces données seront de la plus haute importance pour nous guider dans la gestion de nos forêts.

Nous sommes partisans également de co-opérer intimement avec chacune des organisations techniques de nos concessionnaires. D'abord il importe que tous les travaux de recherche (inventaires, études de croissance, etc) soient faits d'une façon uniforme, que les résultats soient com-

pilés et analysés en vue d'objets bien définis. C'est par une pareille coopération que nous pourrions arriver à solutionner nos problèmes forestiers.

Il faut également que chaque membre du Service Forestier se tienne au courant des recherches poursuivies; et nous avons invité tout notre personnel à nous signaler diverses choses dont nous avons besoin pour diriger nos recherches. Ainsi nous voulons connaître quels sont les plus gros arbres de chaque espèce forestière, les peuplements les plus riches, les endroits où la forêt s'est le mieux reconstituée après l'exploitation, la périodicité des années de semences, localiser les groupes de bons semenciers, etc., comme nous avons intérêt à ce que nos gardes nous avertissent des accidents fortuits, tels les chablis et les invasions d'insectes et de champignons,—afin d'y mettre ordre le plus vite possible.

La question des recherches ne peut donc être l'apanage d'un groupe privilégié qui bénéficierait des travaux de tous. Je crois préférable que ce soit le résultat d'une collaboration généreuse de chacun, quitte à laisser à un groupe de spécialistes le soin de guider ces expériences, de les diriger et d'en faire la compilation, tout en attribuant à chacun le mérite qui lui revient.

Nous sommes aussi partisans de nous assurer la collaboration des professeurs et directeurs de chaque institution subventionnée par le ministère. Déjà nous avons obtenu de M. Roy, directeur de l'École des gardes, qu'il prenne la direction des études sur l'amincissement et sur le volume des bois, en vue de préparer un tarif de cubage adéquat. Nous aimerions suivre ici l'exemple de la Suède, où l'on voit les professeurs de l'École forestière de Stockholm, aider les membres de la Station de Recherches, qui est placée sur le même terrain que celle-ci, et travailler en étroite collaboration avec eux.

De même, il est divers problèmes que les professeurs de l'École de Papeterie peuvent étudier sans grands frais; et nous nous sommes entendus avec son directeur, M. Baillaigé, pour poursuivre certaines recherches sur le rendement des bois en pâtes cellulosiques et aussi sur les propriétés chimiques de chacun de nos bois.

Les expériences de carbonisation des bois faites cette année à Berthier ont été exécutées sous la direction de M. J.-H. Ménard, ingénieur forestier, avec le concours de MM. Paul Kieffer, I.F., de M. Paul Quessy, inspecteur forestier et de M. Patenaude, industriel. Nous avons lieu de croire que ces résultats permettront de renseigner exactement nos gens sur le rendement de nos principales essences forestières, tant à l'état vert

qu'à l'état sec, aussi bien à l'état sain qu'à l'état avarié, soit sous forme de charbonnette ou sous forme de billes de diamètre plus ou moins fort, etc. Nous aurons également des chiffres incontestables sur le prix de revient du charbon obtenu de chaque modèle de four et d'après chaque essence forestière. Ces recherches ne sont pas encore terminées. Nous voulons les poursuivre pendant l'automne et même durant l'hiver, afin de connaître l'effet des basses températures sur la carbonisation et la possibilité de poursuivre les travaux qu'elle comporte toute l'année. Il nous faudra donc attendre à l'an prochain pour publier une brochure sur cette importante question du charbon de bois et de ses applications au pays.

En même temps que nous exécutons ces travaux de carbonisation, nous avons effectué l'éclaircie complète de la terre à bois de la pépinière. Ces opérations de nettoyage et de dégagement des sujets d'élite, accomplies sur près de cent acres, vont nous fournir des chiffres intéressants sur le coût de l'éclaircie. Les produits étant utilisés soit pour la carbonisation, soit pour le chauffage domestique, ou pour la vente, suivant leur diamètre et leur qualité, nous saurons le bénéfice ou la perte en argent que leur exploitation a entraînés. Ces renseignements seront utiles pour ceux qui voudront répéter ces travaux et ils nous serviront aussi de guide pour les éclaircies que nous voulons commencer dans nos réserves cantonales, et que nous ferons plus tard en forêt domaniales.

L'on ne saurait oublier que l'inventaire des forêts de la province montre qu'elles se distribuent suivant leurs âges, comme suit :

| | |
|-------------------------------|-----|
| Forêts de 1 à 40 ans..... | 26% |
| Forêts de 41 à 80 ans..... | 24% |
| Forêts de 81 ans et plus..... | 50% |

Il y a donc de 30% à 50% de nos forêts qui auraient besoin de l'intervention humaine soit pour desserrer les tiges poussant trop dru, soit pour enrichir les secteurs trop pauvres par le reboisement.

J'estime que nous aurons bientôt à nous occuper de ces travaux d'éclaircie pour stimuler et maintenir la croissance des peuplements à un taux suffisamment rémunérateur. Ceci représentera des frais considérables. Il faudra en tout cas se préparer à ces travaux, de longue main puis avoir un personnel considérable, bien entraîné qui les puisse accomplir. Ceci ne saurait tarder. Il va de soi que de telles opérations de dégage-

ment et de reboisement ne peuvent et ne doivent s'exécuter que dans les secteurs accessibles et dont la protection est facile. Autrement ce serait dépenser de l'argent en pure perte. Nous pouvons obtenir de cette façon des peuplements ayant un volume de 15, 20 et 30 cordes à l'acre, en un temps relativement court, alors que nos forêts n'ont en moyenne que de 6 à 10 cordes à l'acre.

Comme vient de décider le secrétaire de l'Agriculture des États-Unis, il importe de soustraire à toute aliénation, les secteurs boisés ou autres affectés aux travaux de recherches et aux expériences culturelles. Ainsi se trouvent créées des forêts expérimentales qu'il faudra conserver à la disposition des écoles, des personnes préposées aux Recherches forestières de tout genre, sur l'Écologie, la Sylviculture ou à toute autre étude analogue. De telles forêts devraient être assez vastes, représenter, autant que possible, les conditions typiques des principales régions et des principaux genres de peuplements du pays pour qu'on puisse y exécuter tous les travaux requis, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. Elles doivent être libres de toute servitude et par conséquent être ni affermées, ni affectées par aucune servitude. Il importerait qu'elles aient une superficie de 2,000 à 10,000 acres suivant les besoins; qu'elles comprennent aussi une certaine étendue de forêt qui sera conservée à l'état vierge, afin de permettre aux expérimentateurs de comparer les résultats obtenus en dehors de cette zone avec les conditions que celle-ci présente en permanence. Bien entendu, ces recherches devront aussi comprendre, tôt ou tard, celles qui se rapportent à la vie animale, aux modifications apportées aux sols, etc.

Les places-échantillons, établies en différents endroits de la forêt pour l'étude permanente des phénomènes forestiers, doivent aussi être protégées d'une façon analogue contre tout dérangement; et la législature, nous l'espérons, nous accordera les pouvoirs nécessaires pour mener à bien de telles expériences.

CONCLUSION

Pour résumer cet exposé de nos travaux et des conditions de l'industrie forestière, il devient nécessaire, semble-t-il, de nous intéresser davantage à la situation économique. Sans intervenir dans la fabrication, nous avons le devoir de suivre ce qui se fait à ce sujet dans les autres provinces. Nous ne pouvons suspendre indéfiniment la construction de nouvelles unités de papier, si dans les autres provinces on semble cher-

cher à en faire construire de nouvelles, sans s'occuper que cela peut compromettre le succès de ces entreprises. Il ne faut pas oublier que nous sommes intéressés dans le développement général du pays et, si ce moyen peut provoquer, comme il l'a déjà fait, la construction de chemins de fer, de routes, l'établissement de villes et de villages, et forcément accélérer la colonisation du pays, il y a lieu de considérer où réside l'avantage réel de la province dans cette affaire.

La question des frais de transport dont bénéficient nos industriels et notre commerce nous intéresse également. Déjà, les provinces maritimes et celles de l'Ouest ont obtenu sur ce point de vastes concessions. Il faudrait obtenir quelque chose d'analogue pour nos régions éloignées, qui ont besoin d'aide du genre pour écouler leurs produits avec un peu de chance de profits.

Nous serons bientôt appelés à considérer l'opportunité de construire des routes forestières à travers nos principales régions forestières, de véritables routes de pénétration qui facilitent à la fois l'œuvre de la surveillance, de la protection et de l'exploitation des richesses qu'elles renferment. Des artères, comme celle qui va traverser le Parc National, offrent de très grands avantages. Elles permettent en effet au public de visiter des régions si pittoresques, d'apprécier à leur valeur les richesses dont notre province est dotée, et de bien comprendre l'importance de les protéger. Je ne m'effraye pas de la venue des touristes dans ces régions; car il importe d'avoir, comme dans le Parc, une organisation protectrice qui soit vigilante, suffisante et efficace, et le danger d'incendie ne sera pas plus grand ici qu'il ne l'est dans les Adirondacks, où, chaque été, des millions de citoyens viennent jouir des beautés scéniques de ce magnifique pays. Il est temps de comprendre que la forêt n'est pas seulement une usine de production de matière ligneuse mais, aussi, un lieu de beautés naturelles dont les citoyens de la province ont aussi le droit de jouir. Il faut leur permettre d'y faire des excursions ou de venir y séjourner quelques jours pour se remettre des soucis de la vie. Il est certain qu'il nous faudra également réserver des sections, où toute exploitation sera interdite, afin que l'on puisse retrouver les beautés particulières de la forêt vierge. Cette nouvelle conception du rôle de la forêt est aujourd'hui acceptée de plusieurs forestiers et nous devons seconder la création de parcs nationaux, destinés à favoriser ce courant de tourisme et de villégiature en forêt.

Nous croyons aussi nécessaire d'activer la propagande forestière par l'achat d'un ou de plusieurs camions portant le matériel d'une exposition de nos produits forestiers, afin de faire comprendre le grand rôle que joue

la forêt. Ces expositions ambulantes pourraient avoir lieu simultanément avec la célébration de nos Fêtes d'Arbres, comme lors des séances données par les conférenciers réguliers du ministère ou de l'Association Forestière Canadienne.

Nous devons de même nous occuper de coopérer avec nos petits exploitants forestiers pour améliorer, dans la mesure du possible, leurs procédés de fabrication et surtout leurs méthodes de classement du bois. Nous devons rétablir la belle réputation dont jouissaient, autrefois, les bois de Québec, en adoptant une classification juste et impartiale. Il nous faudra aussi travailler de concert avec les architectes et les entrepreneurs pour que les bois de la province aient une place plus grande dans la construction de nos édifices publics. En attendant, nous comptons sur le concours des municipalités et des corps publics pour nous seconder dans cette campagne en faveur de l'emploi des bois de chez nous.

Respectueusement soumis,

G.-C. PICHÉ,

Chef du Service Forestier.

Québec, le 20 octobre, 1930.

APPENDICE No 9

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES GARDES

Berthierville, 29 septembre, 1930.

À l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement de l'École des Gardes pour l'année écoulée 1929-1930.

RECRUTEMENT ET ASSISTANCE

| Terme | Saison | Année | Promotion | Élèves inscrits au début du terme | Élèves inscrits à la fin du terme |
|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| XIII..... | Automne..... | 1929..... | VI | 22 | 21 |
| | | | VII | 42 | 38 |
| XIV..... | Printemps..... | 1930..... | VI | 18 | 18 |
| | | | VII | 34 | 32 |

Nous avons terminé le terme d'automne avec 59 élèves et le terme du printemps avec 50 élèves contre des inscriptions respectives de 64 et de 52.

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

Durant ces deux termes, les activités de l'École peuvent se résumer comme suit:

| Terme | Saison | Année | Promotion | Travaux en classe | | | Travaux extérieurs | | |
|---------|--------------|----------|-----------|-------------------|--------|--------|--------------------|--------|--------|
| | | | | Cours | Heures | | Cours | Heures | |
| | | | | | Prof. | Élèves | | Prof. | Élèves |
| XIII... | Automne.... | 1929.... | VI | 145 | 163 | 2,851 | 24 | 57 | 1,125 |
| | | | VII | 152 | 172 | 6,902 | 44 | 97 | 2,727 |
| XIV.... | Printemps... | 1930.... | VI | 164 | 185 | 3,079 | 29 | 70 | 1,422 |
| | | | VII | 170 | 198 | 5,763 | 56 | 140 | 2,593 |
| | | | | 631 | 718 | 18,595 | 153 | 364 | 7,867 |

J'ai déjà fait remarquer dans mes précédents rapports les désavantages de notre installation actuelle ainsi que les modifications possibles à apporter à notre programme.

Je veux aujourd'hui simplement souligner le fait que le nombre d'aspirants à l'admission à notre école augmente très rapidement, au point que depuis trois ans nous ne pouvons satisfaire à tous ceux qui s'adressent à nous. Les applications annuelles dépassent maintenant de beaucoup la centaine, dont plus de la moitié nous viennent de gens qualifiés pour suivre les cours. Nous devons forcément limiter les admissions à une trentaine qui avec la promotion précédente forme un groupe de 50 à 60 étudiants.

Comme par le passé nos diplômés ont été encouragés par votre ministère et par les compagnies forestières au point que très peu de nos anciens élèves soient sans emploi.

Respectueusement soumis,

HENRI ROY,

Directeur.

APPENDICE No 10

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE DES TROIS-RIVIÈRES
POUR L'ANNÉE 1929-30.

L'honorable HONORÉ MERCIER,
Ministre des Terres et Forêts,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'année scolaire écoulée, 1929-30.

ÉCOLE TECHNIQUE ET DE PAPETERIE DES TROIS-RIVIÈRES

Les demandes d'inscription d'élèves pour les deux écoles Technique et de Papeterie furent encore plus nombreuses cette année qu'à l'ordinaire, mais la plupart de ceux qui désiraient entrer plus particulièrement à l'École Technique, n'ayant pas de certificat de sixième année d'études élémentaires, échouèrent aux examens d'entrée.

Les candidats à l'École de Papeterie, par ailleurs, furent tous acceptés, étant mieux préparés.

Le tableau suivant donne en détail les inscriptions régulières aux divers cours de notre École pour l'année écoulée.

ÉCOLE TECHNIQUE

| | |
|---|-----|
| Élèves réguliers du jour:—1ère année..... | 21 |
| “ “ “ 2ème année..... | 10 |
| “ “ “ 3ème année..... | 3 |
| “ spécial du jour Modelage..... | 1 |
| “ spéciaux d'automobile du jour.... | 17 |
| “ des cours du soir..... | 148 |

Total..... 200

ÉCOLE DE PAPETERIE

| | | | |
|--|---|-----|--|
| Élèves réguliers du jour, <i>cours technique</i> , | | | |
| “ “ “ | Préparatoire..... | 6 | |
| “ “ “ | Première année.. | 5 | |
| “ “ “ | Deuxième année. | 3 | |
| “ “ “ | <i>cours industriel</i> , | | |
| “ “ “ | Première année.. | 15 | |
| “ “ “ | Deuxième année. | 4 | |
| | | | |
| | Total..... | 33 | |
| | Total École Technique..... | 200 | |
| | | | |
| | Total des inscriptions aux deux écoles..... | 233 | |

Ce tableau fait voir une augmentation de 15% sur les inscriptions générales des élèves de l'année précédente.

Le recrutement aux cours du soir a continué de s'accroître, et de façon remarquable, cette année, accusant une augmentation de 60% sur l'année dernière.

La réduction de 50% dans les prix des cours du soir, inaugurée l'année dernière, continue d'avoir un bon effet.

Le pourcentage de l'assistance moyenne des élèves des deux écoles pour l'année écoulée, est, ci-après, de :

| | |
|---|-----|
| 1. École Technique, cours du jour..... | 86% |
| “ “ cours du soir..... | 50% |
| 2. École de Papeterie cours régulier..... | 89% |
| “ “ cours industriel..... | 51% |

L'assistance et l'assiduité aux cours du jour continuent d'être généralement satisfaisantes, tandis que celles des cours du soir et du cours industriel de papeterie varient en fonction de facteurs incontrôlables, tels le chômage de la saison d'hiver, la formation préliminaire insuffisante de certains candidats et la crise que traverse l'industrie du papier plus spécialement.

Nous continuons d'observer qu'au cours de l'année écoulée il s'est produit dans la première année d'études de l'École Technique, une élimination de près de 43% des élèves admis à suivre ces cours. Le cas n'est pas nouveau et n'est pas davantage particulier à notre école.

Il semblerait qu'une classe préparatoire pourrait absorber des élèves plus faibles, en leur procurant plus facilement les éléments qui leur man-

quent et en leur donnant une meilleure préparation dans nos ateliers. Une classe de ce genre nous permettrait évidemment de garder un plus grand nombre de jeunes gens qui s'adressent à l'École Technique, et qui par ailleurs ne retourneront à aucune autre école, s'ils échouent plus spécialement au cours de la première année du programme actuel. Les Écoles Technique de Montréal et de Québec d'autre part, beaucoup plus anciennes que la nôtre, ont dû en venir à cette conclusion et avec un meilleur succès.

L'organisation de cette nouvelle classe nécessiterait évidemment l'emploi d'au moins deux autres personnes dont un professeur pour les matières théoriques et un assistant-instructeur pour les travaux pratiques d'atelier.

Les élèves des autres cours réguliers du jour tant de l'École Technique que de l'École de Papeterie, ont conservé par ailleurs une assistance de 100%.

Le programme d'études de nos deux écoles a fonctionné normalement et avec satisfaction, en tenant compte des observations précédentes.

Nos ateliers ont pu être sensiblement améliorés par l'apport de quatre nouvelles machines-outils à l'atelier d'ajustage mécanique; soit une raboteuse Cleveland, un tour Hendey, un tour Monarch; puis d'une mortaiseuse à chaîne, de marque anglaise Wadkin, pour notre atelier de menuiserie. Le garage d'automobile a été pourvu de services d'outillage spéciaux à l'usage des élèves qui trouveront dans leur emploi l'avantage de l'outil moderne le plus récent. Un four à tremper de grande dimension a aussi été ajouté à l'équipement de notre forge.

Les machines nouvelles de l'atelier d'ajustage ont permis d'entreprendre avec plus de facilité la réparation de nos tours mécaniques qui ont déjà dix années d'usage au service des élèves. Cette réparation pourra être complétée dans une couple d'années.

Les examens de fin d'études pour les finissants des deux écoles ont eu lieu, avec les résultats suivants:

DIPLÔMÉS

École technique :

MM. Maurice Langlois,

Trois-Rivières, P. Q.,
Diplômé mécanicien avec grande distinction, médaille d'argent de l'École.

| | |
|---------------------|---|
| Lionel Vadeboncœur, | Louiseville, P. Q., Diplômé mécanicien avec distinction, médaillon de bronze. |
| Roland Dion, | Cap-de-la-Madeleine, P. Q., Diplômé mécanicien avec satisfaction. |

CERTIFICAT

| | |
|-----------------|--------------------------|
| J.-A. Rouette, | Mécanicien d'automobile. |
| P.-E. Rouette, | “ “ |
| O. Lizé, | “ “ |
| L.-A. Bigotaud, | “ “ |
| R. Julien, | “ “ |
| J. Pépin, | Modeleur. |

École de Papeterie :

| | |
|--------------------------|---|
| <i>Régime Technique:</i> | (Trois ans) |
| MM. H.-P. Bigotaud, | Trois-Rivières, Diplômé avec distinction. |
| “ G.-E. Gagné, | Trois-Rivières, Diplômé avec satisfaction. |
| “ O. Garceau, | Trois-Rivières, Diplômé avec satisfaction. |

Régime Industriel: (Deux ans)

| | |
|-------------------|--|
| MM. P.-P. Muller, | Trois-Rivières, Can. Inter. Paper Co., Diplômé avec grande distinction. |
| “ L. Pronovost, | Trois-Rivières, Wayagamac P. & Paper Diplômé avec distinction. |
| “ E. Surprenant, | Trois-Rivières, Can. Inter. Paper Co., Diplômé avec satisfaction. |

BOURSIERS

Six bourses furent accordées: dont deux à l'École de Papeterie et quatre à l'École Technique.

La clôture des cours eut lieu après les examens de fin d'année, à une séance publique tenue le soir du 13 juin, sous la présidence de monsieur Philippe Bigué, C.R., président de la Corporation de l'École Technique. De nombreux prix techniques furent offerts à tous les élèves méritants.

tants. Cette séance coïncidait avec l'ouverture des exhibits des travaux des élèves, que le public a pu examiner durant toute la semaine suivante.

Les élèves de l'École de Papeterie de même que le public ont fortement apprécié les prix spéciaux en argent, au montant de \$150.00, offerts par l'Association Canadienne des Fabricants de Pâtes et Papiers.

La Compagnie Shawinigan Water & Power, par l'entremise de son dévoué Vice-Président et Gérant-Général, M. Julian-C. Smith, nous a continué la faveur de la somme de \$100.00, offerte aux trois meilleurs élèves de l'École Technique, à raison d'un prix de \$50.00 et deux de \$25.00 chacun.

L'École renouvelle à ses généreux donateurs sa haute appréciation et ses sincères remerciements pour leur geste d'encouragement à nos élèves et à notre institution. Nous souhaitons qu'il soit imité par d'autres industries importantes de notre région industrielle.

COMITÉ AVISEUR

Le Comité Aviseur de l'École de Papeterie nous a continué ses bons offices en tenant ses séances régulières à l'École de Papeterie, pour suivre les développements du programme d'études et le succès des élèves. Des rapports mensuels sur l'assistance et les notes d'examens des élèves-apprentis des usines ont été adressés aux membres de ce Comité, composé d'un délégué de chacune de nos usines de papeterie locales.

Les membres de ce Comité important, qui sont les mêmes que l'année dernière, sont les suivants: MM. J.-N. Stephenson, Editeur-en-Chef, de la revue industrielle Canadian Pulp & Paper, Gardenvale, Canada, président du comité; R.-G. Wilen, Chimiste-en-Chef, délégué de la Wayagamac Pulp & Paper Company, aujourd'hui partie de la Canada Power and Paper Corporation; I.-H. Copeland, gérant de l'usine de la Canadian International Paper Company; C.-D. Jentz, Chimiste, de l'usine du Cap-de-la-Madeleine, de la Canada Power and Paper Corporation; L.-C. Anderson, Chimiste, de la St-Lawrence Paper Mills, Limited et G.-C. Piché, i.f., inspecteur général de l'École.

L'École de Papeterie se fait de nouveau un devoir de remercier le Comité Aviseur et chacun de ses membres, en particulier, pour l'assistance et le concours précieux qu'ils ont apportés à la Direction de l'École de Papeterie, pour assurer le succès de nos élèves et continuer l'étroite coopération qui existe entre l'industrie Canadienne des Pâtes et Papiers et notre École.

Il n'y a pas eu de changement, au cours de l'année écoulée, dans le personnel enseignant de l'École, qui continue de se vouer avec satisfaction à la cause de l'enseignement technique.

Les membres de la Corporation de l'École Technique des Trois-Rivières ont tenu à l'École plusieurs séances régulières.

La Corporation est actuellement constituée de MM. Philippe Bigué, C.R., Président; Arthur Bettez, M.P., Maire de la Cité des Trois-Rivières, Vice-Président; W.-G.-E. Aird, Gérant de la Wabasso Cotton Company, des Trois-Rivières, Trésorier; Ludger Madore, Marchand, Norman Labelle, Quincaillier, et du soussigné, comme Directeur de l'École et secrétaire-archiviste.

L'Administration de l'École se fait un agréable devoir de remercier tous les membres de la Corporation de l'École Technique pour le travail et le sacrifice de temps précieux qu'ils se sont imposés pour l'assistance, sous toutes ses formes, qu'ils veulent bien accorder à l'École de Papeterie.

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT FINANCIER

| | | | |
|--|-------------|--|-------------------------|
| Octroi spécial du Gouvernement provincial | \$10,000.00 | Remboursement sur capital-obligation: | |
| Subvention du Ministère des Terres et Forêts | 35,739.25 | Solde débetures de | \$200,000.00 \$1,722.32 |
| Subvention de la cité des Trois-Rivières | 10,000.00 | Intérêts sur obligations | 3,776.60 |
| Rétributions scolaires | 2,722.50 | Salaires | 32,109.30 |
| Divers | 1,248.08 | Administration, Matériel, Entretien, Équipement, etc | 22,101.61 |
| | | | |
| | \$59,709.83 | | \$59,709.83 |

Soumis respectueusement,

VICTOR BAILLAIRGÉ,

Directeur.

Trois-Rivières, le 20 octobre, 1930.

 APPENDICE No 11

RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS DE MESUREURS

Monsieur le Ministre,

Le bureau des Examineurs des candidats au diplôme de mesureurs de bois a l'honneur de vous soumettre son rapport au sujet des examens qu'il a tenu au cours de l'année 1929.

Suivant les avis publiés dans la Gazette Officielle, le Bureau a tenu des examens à la Pépinière de Berthier (en haut), aux dates mentionnées ci-après.

Vis-à-vis de chaque date, nous avons indiqué le nombre de candidats qui se sont alors présentés aux examens.

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Les 30 et 31 mai 1929..... | 35 candidats |
| Les 3, 4, 5 Septembre 1929..... | 109 “ |
| | ————— |
| | 144 candidats |

En tout 144 candidats se sont inscrits; de ce nombre 81 ont obtenu des résultats satisfaisants, nous vous avons recommandé d'accorder à ces derniers le diplôme de mesureur de bois, car nous sommes convaincus qu'ils sont compétents pour remplir cette fonction.

Humblement soumis.

G.-C. PICHÉ,
Président.
 T.-E. DRAPER,
Examineur.
 A. GAGNON,
Examineur.
 L. GARNEAU,
Secrétaire.

Québec, 15 septembre 1929.

APPENDICE No 12

LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ AVEC
SUCCÈS LES EXAMENS DE MESUREURS DURANT L'ANNÉE 1929

A

| | | |
|----------------|-------------------|------------------|
| Adams | Benny | La Tuque, Qué. |
| Allard | J.-Roméo | St-Anaclet, Qué. |
| Allard | Paul-Hector | St-Anaclet, Qué. |
| Anderson | Sam-G | Kazubazua, Qué. |

B

| | | |
|-------------------|-----------------|---------------------------------|
| Beattie | Georges | St-Jovite-Station, Qué. |
| Beaulieu | Gérard | Deniau, Co. L'Islet, Qué. |
| Bélangier | Antoine | Ste-Perpétue, Co. L'Islet, Qué. |
| Bélec | Hector-E | Fort Coulonge, Qué. |
| Bélec | Jos.-E. | Fort Coulonge, Qué. |
| Bertrand | Wilfrid | Fort Coulonge, Qué. |
| Biddescombe | Eug.-Fred | Campbellton, N.B. |
| Blais | Renaud | St-Jean-des-Piles, Qué. |
| Blanchette | Odilon | St Pamphile, Qué. |
| Bouchard | Marcellin | Pointe Gatineau, Qué. |
| Bouchard | Mérédée | Pointe-Gatineau, Qué. |
| Burgess | Bayard-F. | Shelter Bay, Qué. |

C

| | | |
|---------------|-----------------|-----------------------------------|
| Cantin | Alexandre | Ste-Catherine, Co. Portneuf, Qué. |
| Clément | Albert | St-Jovite-Station, Qué. |
| Côté | Napoléon | Grand Mère, Qué. |
| Cowan | Alexander | Rouyn, (Abitibi), Qué. |

D

| | | |
|-------------------|---------------------|---------------------------------|
| Delisle | Alexandre | Lac-de-L'Est, Qué. |
| Descarreaux | Jos.-Adélarde | St-Augustin, Co. Portneuf, Qué. |
| Désalliers | Roméo | St-Jovite, Co. Terrebonne, Qué. |
| Désaulniers | Sinaï | La Tuque, Qué. |
| Dion | Alex | Stoneham, Qué. |
| Drouin | Ernest | Rosemont, 532t, 5ième Avenue. |
| Dufour | J.-Lucien | St-Alexandre, Co. Kamouraska. |
| Dunn | Jacques | Anse-aux-Griffons, Qué. |
| Duval | Christophe | Lac Frontière, Qué. |

F

| | | |
|----------------|---------------------|---------------------------------|
| Fafard | J.-L.-Edouard | Pointe-des-Monts, Qué. |
| Fillion | Fred. Gilles | Grenville, Co. Argenteuil, Qué. |
| Fortier | Jos.-A. | Québec, 76 St-Joachim, Qué. |
| Fournier | Hyacinthe | Ste-Claire, Co. Dorchester. |
| Fournier | Is-Eugène | Roberval, Co. Lac-St-Jean. |

G

| | | |
|---------------|-----------------|------------------------|
| Gennoe | Wilfrid | Iroquois Falls. |
| Gervais | Henri | Vien-Station, Qué. |
| Grenier | Jos.-Alph | New Port (Gaspé), Qué. |
| Guay | Albia | Grand'Mère, Qué. |
| Guignon | Percy-J | Gaspé, Qué. |

APPENDICE No 12—*Suite*LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ AVEC
SUCCÈS LES EXAMENS DE MESUREURS DURANT L'ANNÉE 1929—*Suite*

K

| | | |
|--------------|--------------|----------------------------|
| Keegan | Chs.-J. | Maniwaki, Co. Wright, Qué. |
| Kelley | Rob.-J. | North Témiscamingue, Qué. |

L

| | | |
|------------------|------------------|--------------------------------|
| Lacombe | Jean-Marie | Québec, 75 Lachevrotière. |
| Laforest | J.-Bte | Escourt, Co. Témiscouata, Qué. |
| Lalancette | Jos.-Ls | Montréal, 360 rue Zotique. |
| Lanoie | Ernest | St Gabriel-de-Brandon, Qué. |
| Lavoie | Alfred | Chicoutimi, Qué. |
| Lemieux | François | Québec, 104 Avenue des Braves. |
| Lepage | Arthur-J | Trois-Rivières, Qué. |
| Linteau | Lucien | Sté. Catherine, Co. Portneuf. |

M

| | | |
|------------------|----------------|--------------------------------|
| Masse | Noël | Québec, Petit Champlain. |
| Magnan | Aristide | Berthierville, Qué. |
| Masson | Arthur | Sté-Clothilde, Qué. |
| Miljour | Ed | Labelle, Qué. |
| Morissette | Arsène | St-Michel-de-Bellechasse, Qué. |
| Murphy | David | Rouyn (Abitibi), Qué. |

N

| | | |
|--------------|----------------|-----------------|
| Nobert | Eugène-J | Péribonka, Qué. |
|--------------|----------------|-----------------|

O

| | | |
|---------------|------------|-----------------------|
| Olivier | Fred | Campbell, Gaspé, Qué. |
|---------------|------------|-----------------------|

P

| | | |
|-----------------|-------------------|----------------------------|
| Pagé | Gérard | Trois-Rivières, Qué. |
| Pagé | Osius | Grenville, Co. Argenteuil. |
| Paquet | Jos.-Albert | Montebello (Papineau). |
| Paradis | Edmond | St-Raymond, Co. Portneuf. |
| Paterson | Clifford R | Sunny Bank, (Gaspé). |
| Pelletier | Demétrius | St-Pacôme, Qué. |
| Pilote | Raoul | St. Ambroise, Qué. |

R

| | | |
|------------------|-------------------|------------------------------|
| Racine | Thos.-David | Farm Point, Co. Wright, Qué. |
| Robitaille | Magloire | Rivière-à-Pierre, Qué. |
| Rouleau | Ovide | Landrienne, (Abitibi). |

ST

| | | |
|------------------|-------------------|------------------------|
| St-Laurent | Evangéliste | Tourville, Qué. |
| St-Jean | Réné | Pointe-Gatineau, Qué. |
| St-Pierre | Antonio | Rivière-à-Pierre, Qué. |
| St. Pierre | Oscar | Amqui (Matapédia). |

APPENDICE No 12—*Suite*LISTE DES NOMS ET ADRESSES DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ AVEC
SUCCÈS LES EXAMENS DE MESUREURS DURANT L'ANNÉE 1929—*Suite*

S

| | | |
|------------------|---------------------|----------------------------|
| Simonneau | Jos.-Nicol | Montréal, 1053 rue Berrie. |
| Sirois | Chs.-Ernest | Grandes-Rivières, Qué. |
| Sirois | Gérard | Matane, Qué. |
| Staniforth | Stanley | Huberdeau, Qué. |
| Stalker | Alex.-Gilbert | Windsor Mills. |

T

| | | |
|----------------|--------------------|---------------------------------|
| Tremblay | J.-Armand | Hebertville, Qué. |
| Tremblay | Jos.-Richard | St-Ambroise-de-Chicoutimi, Qué. |
| Turennes | Hormidas | Shawinigan Falls, Qué. |

V

| | | |
|-----------------|--------------|---------------------|
| Veillette | Albert | Grandes-Piles, Qué. |
|-----------------|--------------|---------------------|

W

| | | |
|------------------|------------|-----------------|
| Williamson | John | Grenville, Qué. |
|------------------|------------|-----------------|

LAURÉAT GARNEAU,

F.-X. LEMIEUX,

*Secrétaire.**Sous-ministre.*

DU BUREAU DES EXAMINATEURS DES MESUREURS DE BOIS

15 octobre 1929.

APPENDICE No 13

TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1929-30

| Noms des concessionnaires faisant le transfert | Région | Superficie en milles carrés | Noms des bénéficiaires du transfert |
|--|-------------------|-----------------------------|---------------------------------------|
| Madame Edward Sullivan | Vallée Matapédia | 2 | W.-S. Richards. |
| A.-H. Rice | Ottawa-Supérieur | 2 | Robert-T. Williams. |
| Canadian International Paper Co. | Bonaventure-Ouest | 190 | New Brunswick International Paper Co. |
| Fraser & Co., Geo. Bryson & Estate Jas. W. Bryson | Ottawa-Supérieur | 75 | Canadian International Paper Co. |
| Shepard & Morse Lumber Co. | Gaspé-Centre | 192 | " " " |
| Lumsden Lumber Co. Ltd. | Ottawa Supérieur | 165 | Howard Smith Paper Mills, Ltd. |
| Joseph Riopelle | " " | 14 | Alexander Barnet. |
| Louis Goulet | " " | 8 | Charles St-Amant. |
| Dalhousie Lumber Co. Ltd. | St-Laurent | 130 | New Brunswick International Paper Co. |
| Canada Paper Co. | St-Charles | 194 | Laurentide Co., Ltd. |
| Escuminac Lumber Co. Ltd. | Bonaventure-Ouest | 60 | New Brunswick International Paper Co. |
| Alexander Barnet | Ottawa-Supérieur | 14 | A.-B. Gordon. |
| Estate W.-W. Thomas | Grandville | 27 | Fraser Realities, Ltd. |
| " " " | Témiscouata | 63 | " " " |
| John Lumsden in trust | Ottawa-Supérieur | 19 | Canadian International Paper Co. |
| National Trust Co., Ltd in trust | Vallée Matapédia | 162 | New-Brunswick International Paper Co |
| " " " | Rimouski-Est | 54 | " " " " |
| " " " | Bonaventure-Ouest | 13 | " " " " |
| " " " | St-Laurent | 182 | " " " " |

WM. DELANEY,

Assistant-surintendant.

F.-X. LEMIEUX,

Sous-ministre.

Département des terres et forêts.

Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 14

RÉSERVES CANTONALES

| NOM | COMTÉ | SUPERFICIE (acres) | ANNÉE |
|-----------------------|--------------------|-----------------------|-------|
| Altanel..... | Lac St-Jean..... | 11,178 | 1926 |
| Arago..... | Montmagny..... | 1,717 | 1928 |
| Armagh..... | "..... | 1,572 | 1928 |
| Ashburton..... | "..... | 1,453 | 1928 |
| Ashuapmouchouane..... | Lac St-Jean..... | 13,241 | 1913 |
| Barraute..... | Abitibi..... | 1,220 | 1928 |
| Beaubien..... | L'Islet..... | 6,356 | 1928 |
| Beaudet..... | Lac St-Jean..... | 4,167 | 1925 |
| Bégin..... | Chicoutimi..... | 10,764 | 1924 |
| Bourdages..... | Montmagny..... | 4,126 | 1928 |
| Bourget..... | Chicoutimi..... | 658 | 1928 |
| Caron..... | Lac St-Jean..... | 6,339 | 1919 |
| Chabot..... | Kamouraska..... | 2,439 | 1929 |
| Charlevoix..... | Lac St-Jean..... | 9,416 | 1919 |
| Cimon..... | Chicoutimi..... | 24,000 | 1913 |
| Cox..... | Bonaventure..... | 3,319 | 1917 |
| Dablon..... | Lac St-Jean..... | 2,108 | 1919 |
| Dalmas..... | Lac St-Jean..... | 2,641 | 1925 |
| Dechesne..... | Lac St-Jean..... | 11,260 | 1917 |
| Demers..... | Témiscouata..... | 640 | 1928 |
| Demeules..... | Lac St-Jean..... | 5,259 | 1913 |
| Denoue..... | Gaspé..... | 1,628 | 1926 |
| Dequen..... | Lac St-Jean..... | 18,563 | 1926 |
| De Sales..... | Charlevoix..... | 5,421 | 1926 |
| Dolbeau..... | Lac St-Jean..... | 11,995 | 1925 |
| Dufferin..... | Lac St-Jean..... | 13,777 | 1929 |
| Duhamel..... | Témiscamingue..... | 2,436 | 1926 |
| Dumais..... | Lac St-Jean..... | 2,320 | 1926 |
| Fabre..... | Témiscamingue..... | 4,541 | 1925 |
| Fournier..... | L'Islet..... | 3,901 | 1928 |
| Garnier..... | Lac St-Jean..... | 6,453 | 1930 |
| Girard..... | Lac St-Jean..... | 22,059 | 1917 |
| Grand Calumet..... | Pontiac..... | 155 | 1929 |
| Harvey..... | Chicoutimi..... | 4,399 | 1926 |
| Kénogami..... | Chicoutimi..... | 5,924 | 1913 |
| Labarre..... | Lac-St-Jean..... | 6,324 | 1926 |
| Lac-aux-Canards..... | "..... | 27,000 | 1913 |
| La Corne..... | Abitibi..... | 48,687 | 1926 |
| Lac Kénogami..... | Chicoutimi..... | 10,317 | 1926 |
| Lamy..... | St-Maurice..... | 1,449 | 1926 |
| Landrienne..... | Abitibi..... | 24,534 | 1928 |
| Languedoc..... | "..... | 5,482 | 1928 |
| Laterrière..... | Chicoutimi..... | 9,627 | 1919 |
| Lessard..... | L'Islet..... | 837 | 1928 |

APPENDICE No 14—*Suite.*RÉSERVES CANTONALES—*Suite.*

| NOM | COMTÉ | SUPERFICIE (acres) | ANNÉE |
|--------------------|--------------------|-----------------------|-------|
| Letellier..... | Saguenay..... | 12,000 | 1915 |
| Litchfield..... | Pontiac..... | 1,469 | 1929 |
| Macpès..... | Rimouski..... | 3,155 | 1926 |
| Malherbes..... | Lac-St-Jean..... | 25,600 | 1911 |
| Matapédia..... | Matapédia..... | 838 | 1926 |
| Mazenod..... | Témiscamingue..... | 6,223 | 1925 |
| Méay..... | Lac-St-Jean..... | 4,491 | 1913 |
| Métabetchouan..... | "..... | 6,305 | 1913 |
| Normandin..... | Lac St-Jean..... | 13,667 | 1922 |
| Onslow..... | Pontiac..... | 9,711 | 1917 |
| Ouimet..... | Rimouski..... | 8,172 | 1929 |
| Packington..... | Témiscouata..... | 613 | 1929 |
| Parent..... | Lac-St-Jean..... | 14,819 | 1925 |
| Parke..... | Kamouraska..... | 5,883 | 1911 |
| Patton..... | Montmagny..... | 2,054 | 1928 |
| Poulares..... | Abitibi..... | 9,043 | 1928 |
| Privat..... | "..... | 4,548 | 1928 |
| Proulx..... | Lac St-Jean..... | 6,492 | 1930 |
| Racine..... | Lac-St-Jean..... | 26,187 | 1925 |
| Roberval..... | "..... | 24,095 | 1913 |
| Romieux..... | Gaspé..... | 1,746 | 1927 |
| Roquemaure..... | Abitibi..... | 1,591 | 1928 |
| Ross..... | Lac-St-Jean..... | 13,651 | 1911 |
| St-Jean..... | Chicoutimi..... | 3,200 | 1927 |
| Sydenham-Nord..... | Gaspé..... | 3,359 | 1928 |
| Taché..... | Chicoutimi..... | 2,897 | 1928 |
| Tadoussac..... | Saguenay..... | 23,244 | 1922 |
| Trécesson..... | Abitibi..... | 3,930 | 1928 |
| Vallières..... | Champlain..... | 3,200 | 1913 |
| Viger..... | Témiscouata..... | 1,619 | 1928 |
| Villemontel..... | Abitibi..... | 1,521 | 1928 |
| Whitworth..... | Témiscouata..... | 4,516 | 1928 |

Soit 76 réserves donnant un total
de..... 955 milles carrés.

APPENDICE No 15

INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC
DEPUIS 1908

| Années | Production totale (cordes) | Fabrication indigènes (cordes) | Export. (cordes) | % Export. | Pulpe (tonnes) | Papier (tonnes) | Capital investi |
|-----------|----------------------------|--------------------------------|------------------|-----------|----------------|-----------------|-----------------|
| 1908..... | 939,646 | 255,843 | 683,803 | 72.7 | 201,450 | | |
| 1909..... | 1,057,812 | 319,935 | 737,877 | 69.7 | 238,286 | | |
| 1910..... | 1,085,628 | 342,755 | 742,933 | 68.5 | 283,035 | | |
| 1911..... | 1,026,562 | 390,426 | 636,136 | 61.8 | 312,522 | | |
| 1912..... | 1,130,670 | 578,855 | 551,815 | 56.5 | 459,420 | | |
| 1913..... | 1,432,184 | 629,934 | 802,250 | 56.0 | 514,299 | | |
| 1914..... | 1,323,917 | 636,496 | 687,421 | 51.9 | 515,409 | | |
| 1915..... | 1,321,531 | 697,262 | 624,269 | 47.1 | 561,793 | | |
| 1916..... | 1,711,151 | 924,272 | 786,879 | 45.9 | 686,604 | | |
| 1917..... | 1,808,708 | 1,109,869 | 698,839 | 38.6 | 784,250 | 391,130 | |
| 1918..... | 1,971,250 | 1,085,478 | 885,772 | 44.8 | 802,030 | 419,080 | |
| 1919..... | 1,837,548 | 1,176,134 | 661,414 | 36.0 | 831,291 | 454,133 | \$ 124,101,164 |
| 1920..... | 2,161,797 | 1,333,815 | 827,982 | 38.3 | 974,766 | 506,898 | 176,347,349 |
| 1921..... | 1,713,123 | 1,111,277 | 601,846 | 35.1 | 784,906 | 413,068 | 171,477,753 |
| 1922..... | 1,959,276 | 1,405,440 | 553,836 | 28.2 | 1,088,205 | 587,777 | 191,514,809 |
| 1923..... | 2,360,586 | 1,600,348 | 760,238 | 32.2 | 1,242,168 | 702,058 | 155,121,898 |
| 1924..... | 2,161,880 | 1,525,808 | 636,072 | 31.6 | 1,170,314 | 805,594 | 220,709,994 |
| 1925..... | 2,475,065 | 1,764,969 | 710,096 | 28.7 | 1,370,303 | 940,172 | 227,031,019 |
| 1926..... | 2,806,865 | 2,105,095 | 701,770 | 25.0 | 1,672,239 | 1,176,733 | 254,360,201 |
| 1927..... | 2,971,245 | 2,291,599 | 679,646 | 22.8 | 1,749,965 | 1,344,473 | 295,505,452 |
| 1928..... | 3,153,237 | 2,621,148 | 532,089 | 16.8 | 2,018,566 | 1,628,872 | 376,351,076 |
| 1929..... | 3,350,231 | 2,837,359 | 512,872 | 15.3 | 2,174,805 | 1,780,720 | 353,401,187 |

APPENDICE No 15a

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC ET DANS LE CANADA.

| ANNÉES | Nombre d'usines | | Tonnes de pulpe | | Nombre de cds utilisées | |
|-----------|-----------------|--------|-----------------|-----------|-------------------------|-----------|
| | Québec | Canada | Québec | Canada | Québec | Canada |
| 1910..... | 25 | 51 | 283,035 | 474,604 | 342,751 | 598,487 |
| 1911..... | 28 | 54 | 312,522 | 496,833 | 390,436 | 672,288 |
| 1912..... | 24 | 48 | 459,420 | 682,632 | 578,885 | 866,042 |
| 1913..... | 26 | 48 | 514,299 | 854,624 | 629,934 | 1,109,034 |
| 1914..... | 23 | 49 | 515,409 | 934,700 | 636,496 | 1,224,376 |
| 1915..... | 24 | 50 | 561,793 | 1,074,805 | 697,962 | 1,405,836 |
| 1916..... | 23 | 49 | 686,604 | 1,296,084 | 924,272 | 1,764,912 |
| 1917..... | 33 | 83 | 784,250 | 1,464,308 | 1,109,869 | 2,104,334 |
| 1918..... | 42 | 94 | 802,030 | 1,557,193 | 1,085,478 | 2,210,744 |
| 1919..... | 46 | 99 | 831,291 | 1,716,089 | 1,176,134 | 2,428,691 |
| 1920..... | 46 | 100 | 974,766 | 1,930,102 | 1,333,815 | 2,777,422 |
| 1921..... | 44 | 100 | 734,906 | 1,549,082 | 1,111,277 | 2,180,578 |
| 1922..... | 46 | 104 | 1,088,205 | 2,150,251 | 1,405,440 | 2,912,608 |
| 1923..... | 48 | 110 | 1,242,168 | 2,469,305 | 1,600,348 | 3,264,435 |
| 1924..... | 49 | 115 | 1,170,314 | 2,465,011 | 1,525,808 | 3,316,951 |
| 1925..... | 50 | 114 | 1,370,303 | 2,772,507 | 1,764,969 | 3,668,959 |
| 1926..... | 50 | 115 | 1,672,239 | 3,229,791 | 2,105,095 | 4,229,567 |
| 1927..... | 50 | 114 | 1,749,965 | 3,278,978 | 2,291,599 | 4,387,687 |
| 1928..... | 50 | 110 | 2,018,566 | 3,610,724 | 2,621,148 | 4,791,344 |
| 1929..... | 49 | 108 | 2,174,805 | 4,021,229 | 2,837,359 | 5,278,422 |

Le nombre d'usines n'indique que celles qui ont opéré durant l'année.

APPENDICE No 15b

PRIX DES BOIS A PULPES ET DES PATES A PAPIER DEPUIS 1908 A 1929 A U
CANADA ET DANS QUÉBEC

| ANNÉES | CANADA | | | | QUÉBEC | | | |
|------------|----------------------------|------------|---------------------------|------------|----------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | Production totale (cordes) | Prix moyen | Production pulpe (tonnes) | Prix moyen | Production totale (cordes) | Prix moyen | Production pulpe (tonnes) | Prix moyen |
| 1908 | 1,325,085 | \$ 5.84 | 363,079 | | 939,646 | \$ 5.57 | 201,450 | |
| 1909 | 1,557,753 | 5.98 | 445,408 | | 1,057,812 | 5.99 | 238,286 | |
| 1910 | 1,541,628 | 6.35 | 474,604 | | 1,085,628 | 6.20 | 283,035 | |
| 1911 | 1,520,227 | 6.37 | 496,833 | | 1,026,562 | 6.30 | 312,522 | |
| 1912 | 1,846,910 | 6.46 | 682,632 | | 1,330,670 | 6.29 | 459,420 | |
| 1913 | 2,144,064 | 6.67 | 854,624 | | 1,432,184 | 6.63 | 514,299 | |
| 1914 | 2,196,884 | 6.72 | 934,700 | | 1,323,917 | 6.70 | 515,409 | |
| 1915 | 2,355,550 | 6.61 | 1,074,805 | | 1,322,531 | 6.31 | 561,793 | |
| 1916 | 2,833,119 | 7.05 | 1,296,084 | | 1,711,151 | 7.03 | 686,604 | |
| 1917 | 3,122,179 | 8.56 | 1,464,308 | \$44.70 | 1,808,708 | 8.37 | 784,250 | \$43.40 |
| 1918 | 3,560,280 | 10.64 | 1,557,193 | 41.30 | 1,971,250 | 9.80 | 802,030 | 46.90 |
| 1919 | 3,498,981 | 11.99 | 1,716,089 | 42.70 | 1,837,548 | 11.02 | 831,291 | 50.70 |
| 1920 | 4,034,826 | 15.22 | 1,960,102 | 72.30 | 2,161,797 | 14.28 | 974,766 | 54.30 |
| 1921 | 3,272,131 | 16.16 | 1,549,082 | 50.60 | 1,713,123 | 16.13 | 784,906 | 49.50 |
| 1922 | 3,923,940 | 12.93 | 2,150,251 | 39.50 | 1,959,276 | 12.24 | 1,088,205 | 39.90 |
| 1923 | 4,648,663 | 14.42 | 2,469,305 | 40.00 | 2,360,586 | 12.08 | 1,242,168 | 40.60 |
| 1924 | 4,647,201 | 12.43 | 2,465,011 | 36.60 | 2,161,880 | 12.67 | 1,170,314 | 38.50 |
| 1925 | 5,092,461 | 12.21 | 2,772,507 | 36.10 | 2,475,065 | 12.97 | 1,370,303 | 36.70 |
| 1926 | 5,621,305 | 12.11 | 3,229,791 | 35.60 | 2,806,865 | 12.90 | 1,672,239 | 36.00 |
| 1927 | 5,929,456 | 11.85 | 3,278,978 | 34.60 | 2,971,245 | 12.20 | 1,749,965 | 34.80 |
| 1928 | 6,328,586 | 11.84 | 3,610,724 | 33.50 | 3,153,237 | 12.37 | 2,018,566 | 33.40 |
| 1929 | 6,573,417 | 11.65 | 4,021,229 | 32.80 | 3,350,231 | 11.90 | 2,174,805 | 31.80 |

APPENDICE No 16

QUANTITÉ ET VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN 1928-1929

a)—Bois rapportés (en p.m.p.)

| ESSENCES | Bois coupés sur lots privés et forêts affermées (p.m.p.) | Prix moyen le 1,000 (p.m.p.) | Valeur totale |
|------------------------|---|------------------------------------|---------------|
| Épinette et sapin..... | 1,334,927,898 | \$ 24.42 | \$32,598,939 |
| Pin blanc..... | 106,845,241 | 31.20 | 3,333,571 |
| Pin rouge..... | 12,209,726 | 28.27 | 345,168 |
| Pin gris..... | 65,281,134 | 23.22 | 1,515,827 |
| Pruche..... | 28,006,681 | 23.66 | 662,638 |
| Cèdre..... | 41,788,503 | 25.64 | 1,071,457 |
| Tamarac..... | 425,061 | 30.25 | 12,858 |
| Merisier..... | 75,927,583 | 31.63 | 2,401,589 |
| Érable..... | 15,994,663 | 29.92 | 478,560 |
| Tilleul..... | 9,600,237 | 30.52 | 292,999 |
| Orme..... | 2,703,106 | 25.06 | 67,739 |
| Frêne..... | 2,212,311 | 26.69 | 59,046 |
| Bouleau..... | 7,558,131 | 27.78 | 209,970 |
| Tremble..... | 1,578,169 | 20.81 | 32,841 |
| Peuplier..... | 864,811 | 23.00 | 19,890 |
| Chêne..... | 555,239 | 41.41 | 22,992 |
| Noyer..... | 204,364 | 34.06 | 6,960 |
| Cerisier..... | 41,108 | 30.61 | 1,258 |
| Hêtre..... | 1,856,867 | 25.76 | 47,832 |
| Totaux..... | 1,708,580,833 | | \$43,182,134 |

b)—Autres produits, 1928-1929

| VARIÉTÉS | Quantité: lots privés et conces- sions affermées | Prix moyen | Valeur totale |
|---------------------------------|--|------------|---------------|
| Bardeaux..... | 237,475,000 | \$ 3.38 | \$ 802,665 |
| Traverses..... | 1,434,714 | .62 | 889,522 |
| Bois à pulpe (cds)..... | 1,325,344 | 12.26 | 16,248,717 |
| Poteaux..... | 50,646 | 3.37 | 170,677 |
| Piquets..... | 68,554 | .05 | 3,427 |
| Lattes..... | 181,801,561 | 3.21 | 583,583 |
| Bois de chauffage (cordes)..... | 68,838 | 3.56 | 245,063 |
| Bois de fûseau (cordes)..... | 13,417 | 15.24 | 204,475 |
| Totaux..... | | | \$19,148,129 |

APPENDICE No 16a

STATISTIQUE FORESTIÈRE

Bois vert et bois brûlé coupés sur les concessions forestières depuis 1921

| ANNÉES | Bois vert | Bois brûlé | % Bois brûlé |
|--------------|---------------|-------------|--------------|
| 1921-22..... | 476,693,565 | 142,946,329 | 23.6 |
| 1922-23..... | 984,704,109 | 283,347,019 | 22.3 |
| 1923-24..... | 901,258,509 | 719,031,154 | 44.3 |
| 1924-25..... | 879,289,166 | 457,490,813 | 31.2 |
| 1925-26..... | 1,068,336,600 | 523,165,668 | 32.8 |
| 1926-27..... | 1,232,245,408 | 554,472,134 | 31.3 |
| 1927-28..... | 1,037,517,291 | 289,008,020 | 21.4 |
| 1928-29..... | 1,081,776,752 | 170,528,473 | 13.1 |

Depuis huit ans, 28.9% des bois coupés sur les concessions forestières étaient des bois brûlés.

APPENDICE No 16b

STATISTIQUES FORESTIÈRES

Bois rapportés et convertis en p.m.p. depuis 1914.

| ANNÉES | Lots privés | Concessions forestières | Total |
|-----------|---------------|-------------------------|---------------|
| 1914..... | 1,014,233,318 | 993,846,096 | 2,008,079,414 |
| 1915..... | 1,081,464,658 | 1,019,286,687 | 2,100,751,345 |
| 1916..... | 838,246,117 | 884,090,986 | 1,722,337,103 |
| 1917..... | 941,488,820 | 1,009,816,110 | 1,951,304,930 |
| 1918..... | 956,451,080 | 962,868,613 | 1,919,319,693 |
| 1919..... | 978,278,274 | 925,361,340 | 1,903,639,614 |
| 1920..... | 927,019,931 | 1,442,609,609 | 2,369,629,540 |
| 1921..... | 1,145,048,235 | 1,304,713,337 | 2,449,751,572 |
| 1922..... | 1,158,119,594 | 624,603,267 | 1,782,722,861 |
| 1923..... | 927,412,231 | 1,261,541,793 | 2,188,954,024 |
| 1924..... | 801,210,679 | 1,623,392,751 | 2,423,603,430 |
| 1925..... | 891,065,006 | 1,339,310,755 | 2,230,376,821 |
| 1926..... | 1,242,006,752 | 1,590,838,923 | 2,832,845,675 |
| 1927..... | 1,285,536,145 | 1,788,901,986 | 3,074,438,131 |
| 1928..... | 844,768,496 | 1,348,353,173 | 2,193,121,669 |
| 1929..... | 1,215,425,696 | 1,252,721,257 | 2,468,146,953 |

APPENDICE No 16c

MINISTÈRE DES TERRES & FORÊTS

CIRCULAIRE B 44 AUX CONCESSIONNAIRES FORESTIERS CONCERNANT LES
COUPES PAR EXCEPTION

Messieurs,

Lorsque vous désirez obtenir la permission de couper par exception aux règlements de coupe, je vous prierais de transmettre au ministère un plan montrant la situation exacte de chaque bloc de forêt où vous voulez ainsi exploiter et de nous adresser également un rapport sur chaque bloc, donnant les renseignements suivants:

- 1° Description de l'endroit où se trouve situé le bloc en question.
- 2° Sa superficie en acres.
- 3° La topographie des lieux.
- 4° Les types des forêts ou peuplements qu'on y trouve.
- 5° La composition moyenne de la forêt (nombre d'arbres de chaque espèce, par catégories de diamètre pour chaque espèce).
- 6° L'estimation de la forêt (donner le volume représenté par les différentes catégories de diamètre de chaque espèce).
- 7° La hauteur et le diamètre moyens des arbres de chaque espèce.
- 8° L'âge moyen des peuplements.
- 9° La reproduction annuelle de la forêt pour chaque espèce (hauteur et nombre moyens de tiges par acre, etc.)
10. Difficultés particulières de l'exploitation (distance moyenne de charroyage, etc.)
- 11° Les modes d'exploitation proposés.
- 12° Les raisons justifiant l'emploi de tel mode particulier.

Comme l'exige la loi, ce rapport et ce plan devront être préparés par un ingénieur forestier, qualifié à travailler dans la province de Québec.

Bien à vous,

G.-C. PICHÉ,

Chef du Service Forestier.

Québec, 31 octobre, 1929.

APPENDICE No 17

BOIS ET FORÊTS

ÉTAT des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1930,
dans les districts suivants :

| DISTRICTS | MONTANTS |
|---------------------|-----------------|
| Arthabaska..... | \$ 152.00 |
| Bonaventure..... | 51,100.20 |
| Chaudière..... | 107,954.38 |
| Gaspé..... | 149,656.50 |
| Lac-St-Jean..... | 559,248.21 |
| Matapédia..... | 105,916.09 |
| Montmagny..... | 80,785.02 |
| Ottawa..... | 1,470,180.49 |
| Rimouski..... | 242,624.03 |
| Saint-Charles..... | 181,755.04 |
| Siant-François..... | 16,899.20 |
| Saint-Maurice..... | 757,330.46 |
| Saguenay..... | 447,061.83 |
| Témiscouata..... | 189,957.22 |
| Total..... | \$ 4,360,620.67 |

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

G.-C. PICHÉ,
Chef du Service Forestier.
Département des terres et forêts,
Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 18

ÉTAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant l'exercice 1928-29.

| RÉGIONS | Superficies affermées durant l'année. 1930-31 | Pin blanc, chêne, noyer, (billots et bois d'estacade) | | Pin rouge, orme, frêne merisier, érable, mélèze, (billots et bois d'estacade) | | Épinette, sapin, cèdre, pin gris ou cyprès, pruche, bouleau, tremble (billots et bois d'estacade) | | Dormants de chemin de fer | Poteaux | Piquets | Bois de chauffage |
|-----------------------------------|---|---|---------------|---|------------|---|---------------|---------------------------|----------|----------|--------------------|
| | Milles carrés | Morceaux | Pieds M.P. | Morceaux | Pieds M.P. | Morceaux | Pieds M.P. | Morceaux | Morceaux | Morceaux | Cordes de 128 p.c. |
| Arthabaska..... | 19 | | | | | | | | | | |
| Bonaventure..... | 2,709 | 254 | 21,085 | 2,110 | 155,623 | 956,749 | 18,215,222 | | | | |
| Chaudière..... | 207 | | | | | 995,132 | 25,095,615 | | | | |
| Gaspé..... | 3,027 | 872 | 66,043 | | | 2,098,411 | 42,581,684 | | | | |
| Lac-St-Jean..... | 12,718 | 110 | 3,135 | | | 13,585,759 | 107,593,174 | | | | |
| Matapédia et St-Laur | 1,123 | 3,509 | 198,366 | | | 1,588,283 | 40,219,552 | | | | |
| Montmagny..... | 460 | 11,152 | 791,200 | 9,353 | 606,524 | 1,380,724 | 24,353,887 | 5,373 | | | |
| Ottawa..... | 29,959 | 977,391 | 69,668,210 | 426,476 | 32,971,991 | 19,577,709 | 305,700,930 | 3,244 | 104 | | 400 |
| Rimouski..... | 1,896 | 9,981 | 465,695 | | | 4,085,265 | 107,753,644 | | | | |
| St-Charles..... | 2,770 | | | 13,894 | 855,456 | 4,373,244 | 48,331,446 | | | | |
| St-François..... | 270 | 312 | 20,612 | 20,152 | 1,924,030 | 165,522 | 4,590,179 | | | | |
| St-Maurice..... | 12,762 | 59,757 | 4,101,818 | 49,901 | 3,001,691 | 15,514,943 | 208,557,658 | | | | |
| Saguenay..... | 11,978 | 15 | 645 | | | 8,487,286 | 109,105,099 | 3,780 | | | |
| Témisc. et Grandville | 881 | 20,498 | 916,742 | 5,108 | 153,297 | 3,679,973 | 94,234,999 | 71 | 161 | | |
| Total..... | 80,779 | 1,083,855 | 76,253,551 | 526,997 | 39,668,615 | 76,489,000 | 1,136,333,059 | 12,468 | 268 | | 400 |
| RÉCAPITULATION | | Pièces | P. M. P. | | | | | | | | |
| Pin blanc, chêne, noyer, etc..... | | 1,083,854 | 76,253,551 | | | | | | | | |
| Pin rouge, orme, frêne, etc..... | | 526,997 | 39,668,615 | | | | | | | | |
| Épinette, sapin, cèdre, etc..... | | 76,489,000 | 1,136,333,059 | | | | | | | | |
| Dormants (24 pds par pce)..... | | 12,468 | 299,232 | | | | | | | | |
| Poteaux (100 pds par pce)..... | | 268 | 26,800 | | | | | | | | |
| Bois de chauffage (400 cds)..... | | | | | | | | | | | |
| | | 78,112,587 | 1,252,581,257 | | | | | | | | |

G.-C. PICHÉ,
Chef du Service Forestier.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,
 Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 19

ÉTAT des sommes perçues pour droits de coupe, rentes foncières, etc.,
durant l'année fiscale 1929-1930.

| RÉGIONS | Primes d'affermage | Infractions | Intérêts | Droits de coupe | Rentes de foncières | Honoraires de transfert | Total |
|------------------|-----------------------|-------------|--------------|-----------------------|---------------------------|-------------------------------|----------------|
| Arthabaska..... | | | | | \$ 152.00 | | \$152.00 |
| Bonaventure..... | | 142.50 | 1,583.26 | 26,117.89 | 18,256.55 | 5,000.00 | 51,100.20 |
| Chaudière..... | | | 2,103.07 | 104,147.31 | 1,664.00 | 40.00 | 107,954.38 |
| Gaspé..... | | 66.75 | 15,861.94 | 109,991.81 | 19,896.00 | 3,840.00 | 149,656.50 |
| Lac-St-Jean..... | 76,800.00 | 32.12 | 35,755.89 | 344,780.20 | 97,880.00 | 4,000.00 | 559,248.21 |
| Matapédia..... | | 159.00 | 1,340.19 | 92,728.90 | 9,048.00 | 2,640.00 | 105,916.09 |
| Montmagny..... | | | 2,335.76 | 74,873.26 | 3,576.00 | | 80,785.02 |
| Ottawa..... | 3,788.90 | 3,706.80 | 13,745.01 | 1,191,789.35 | 251,039.96 | 6,110.47 | 1,470,180.49 |
| Rimouski..... | | 946.21 | 2,699.37 | 223,850.45 | 15,128.00 | | 242,624.03 |
| St-Charles..... | | 278.50 | 5,922.40 | 149,498.14 | 22,176.00 | 3,880.00 | 181,755.04 |
| St-François..... | | | 6.86 | 14,708.34 | 2,184.00 | | 16,899.20 |
| St-Maurice..... | 866.68 | 467.75 | 16,613.05 | 637,078.98 | 102,304.00 | | 757,330.46 |
| Saguenay..... | 39,236.68 | 435.75 | 4,336.44 | 274,918.11 | 117,734.85 | 10,400.00 | 447,061.83 |
| Témiscouata..... | | 471.25 | 3,836.57 | 177,049.40 | 6,800.00 | 1,800.00 | 189,957.22 |
| Total..... | \$120,692.26 | \$6,706.63 | \$106,139.81 | \$3,421,532.14 | \$667,839.36 | \$37,710.47 | \$4,360,620.67 |

G.-C. PICHE,
Chef du Service Forestier.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin, 1930.

APPENDICE No 20.

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

| Année fiscale | Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc. | Rentes foncières | Primes sur affermage des coupes de bois | Honoraires de transferts | Droits de coupe | Totaux |
|----------------|---|------------------|---|--------------------------|-----------------|--------------|
| 1867-68..... | \$ 3,404.66 | \$ 22,401.03 | \$ 3,928.50 | | \$ 165,381.77 | \$195,115.96 |
| 1868-69..... | 2,823.27 | 55,055.06 | 74,894.97 | | 198,977.82 | 331,751.12 |
| 1869-70..... | 7,208.37 | 64,089.20 | 22,518.37 | \$ 1,584.00 | 267,468.08 | 362,868.02 |
| 1870-71..... | 3,122.68 | 63,297.43 | 62,437.34 | 4,790.00 | 272,833.12 | 406,480.57 |
| 1871-72..... | 4,102.44 | 86,783.01 | 56,191.81 | 4,686.00 | 292,989.42 | 444,752.68 |
| 1872-73..... | 3,186.67 | 90,950.84 | 68,941.18 | 9,242.66 | 346,361.27 | 518,682.62 |
| 1873-74..... | 32,906.06 | 97,220.37 | 31,385.93 | 5,384.00 | 361,080.51 | 527,976.87 |
| 1874-75..... | 15,380.21 | 90,565.04 | 3,259.50 | 15,361.00 | 408,169.12 | 532,734.87 |
| 1875-76..... | 11,025.65 | 96,881.82 | 572.00 | 3,764.07 | 274,530.64 | 386,774.18 |
| 1876-77..... | 10,686.72 | 94,588.07 | | 16,658.82 | 269,685.24 | 391,618.85 |
| 1877-78..... | 10,915.20 | 85,385.12 | | 6,410.00 | 248,612.84 | 351,323.16 |
| 1878-79..... | 8,684.01 | 87,558.04 | 448.00 | 526.00 | 217,664.04 | 314,880.09 |
| 1879-80..... | 12,065.94 | 96,157.86 | | 3,219.75 | 231,437.89 | 342,881.44 |
| 1880-81..... | 7,611.48 | 94,633.90 | 132,774.25 | 4,548.88 | 303,950.25 | 543,518.76 |
| 1881-82..... | 12,069.09 | 111,113.78 | 26,921.25 | 4,239.70 | 514,252.57 | 668,596.39 |
| 1882-83..... | 17,006.21 | 94,424.68 | 2,055.00 | 3,441.48 | 567,815.97 | 684,743.34 |
| 1883-84..... | 13,363.26 | 83,399.92 | 246.27 | 910.75 | 562,836.93 | 660,757.13 |
| 1884-85..... | 9,449.77 | 99,884.86 | 68,145.61 | 2,565.25 | 350,070.28 | 530,115.77 |
| 1885-86..... | 13,047.63 | 100,548.76 | 112.00 | 3,646.09 | 411,220.32 | 528,574.80 |
| 1886-87..... | 12,429.02 | 90,684.83 | 470.00 | 3,418.28 | 475,617.40 | 582,619.53 |
| 1887-88..... | 7,597.91 | 141,549.88 | | 2,315.03 | 447,200.87 | 598,663.69 |
| 1888-89..... | 7,293.81 | 124,314.09 | 118,253.65 | 1,719.25 | 707,357.20 | 958,938.00 |
| 1889-90..... | 12,380.96 | 147,208.72 | 17,646.04 | 2,062.31 | 626,753.66 | 806,051.69 |
| 1890-91..... | 11,185.81 | 125,141.77 | 9,023.12 | 2,516.25 | 498,370.30 | 646,237.25 |
| 1891-92..... | 12,641.42 | 132,984.95 | | 3,470.53 | 474,900.79 | 623,997.69 |
| 1892-93..... | 19,293.97 | 152,664.67 | 68,822.10 | 4,989.04 | 642,952.63 | 888,722.41 |
| 1893-94..... | 11,171.82 | 147,660.59 | 18,549.70 | 2,008.12 | 644,516.69 | 823,906.92 |
| 1894-95..... | 15,713.15 | 147,203.51 | 9,388.05 | 2,378.25 | 597,672.60 | 772,355.56 |
| 1895-96..... | 14,858.21 | 143,485.73 | 83,255.20 | 4,239.47 | 705,260.31 | 951,098.92 |
| 1896-97..... | 11,317.41 | 155,572.54 | 4,025.75 | 3,522.50 | 607,865.33 | 782,303.53 |
| 1897-98..... | 15,045.53 | 148,935.18 | 30,110.48 | 3,561.25 | 713,435.86 | 911,088.30 |
| 1898-99..... | 21,708.96 | 166,338.50 | 129,023.34 | 7,508.50 | 569,710.18 | 894,289.48 |
| 1899-1900..... | 13,947.61 | 170,508.71 | 339,748.06 | 2,819.25 | 585,505.89 | 1,112,529.52 |
| 1900-01..... | 14,958.50 | 178,250.71 | 403,197.72 | 4,435.00 | 633,230.12 | 1,234,072.05 |

APPENDICE No 20.—*Suite.*

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

| Année fiscale | Intérêts, pénalités et taxes de feu, etc. | Rentes foncières | Primes sur affermagés des coupes de bois | Honoraires de transferts | Droits de coupe | Totaux |
|---------------|---|------------------|--|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 1901-02..... | 13,146.91 | 163,983.00 | 201,483.39 | 11,871.74 | 664,552.44 | 1,055,037.48 |
| 1902-03..... | 14,895.70 | 187,206.25 | 352,004.58 | 20,076.00 | 667,631.96 | 1,241,814.49 |
| 1903-04..... | 16,988.03 | 176,226.41 | 252,554.01 | 6,575.06 | 715,134.02 | 1,167,477.53 |
| 1904-05..... | 23,391.17 | 208,712.00 | 389,576.12 | 8,166.41 | 750,340.85 | 1,380,186.55 |
| 1905-06..... | 18,143.97 | 208,809.20 | 253,545.00 | 10,714.50 | 776,901.37 | 1,266,114.04 |
| 1906-07..... | 14,891.61 | 214,452.00 | | 15,911.50 | 773,130.29 | 1,018,385.40 |
| 1907-08..... | 11,243.13 | 215,053.00 | 16,080.00 | 13,917.00 | 721,784.45 | 978,077.58 |
| 1908-09..... | 41,379.31 | 206,940.00 | | 7,583.00 | 650,458.33 | 906,360.64 |
| 1909-10..... | 51,673.37 | 242,708.00 | | 4,561.00 | 734,953.17 | 1,033,895.54 |
| 1910-11..... | 52,528.83 | 221,215.50 | | 31,444.00 | 821,719.37 | 1,126,907.70 |
| 1911-12..... | 24,391.72 | 323,584.50 | 9,023.00 | 3,082.00 | 1,173,393.09 | 1,533,474.31 |
| 1912-13..... | 31,605.13 | 330,203.09 | | 14,196.00 | 1,134,167.19 | 1,510,171.41 |
| 1913-14..... | 37,362.12 | 359,287.00 | | 9,288.00 | 1,183,021.61 | 1,588,958.73 |
| 1914-15..... | 43,716.94 | 359,834.00 | 34,343.85 | 10,002.00 | 1,288,708.83 | 1,736,605.62 |
| 1915-16..... | 58,082.02 | 352,380.26 | 40,816.13 | 10,720.00 | 1,221,683.82 | 1,683,682.23 |
| 1916-17..... | 60,075.07 | 347,505.25 | 37,176.57 | 7,508.00 | 1,115,892.72 | 1,568,157.61 |
| 1917-18..... | 39,429.16 | 305,581.50 | 151,664.32 | 6,356.00 | 910,436.48 | 1,413,467.46 |
| 1918-19..... | 120,221.08 | 439,320.09 | 142,000.82 | 9,616.00 | 1,312,810.57 | 2,023,968.56 |
| 1919-20..... | 66,247.72 | 439,232.25 | 307,601.70 | 33,512.00 | 1,757,862.59 | 2,604,456.26 |
| 1920-21..... | 166,814.02 | 460,098.63 | 142,380.00 | 197,895.00 | 2,068,173.10 | 3,035,360.75 |
| 1921-22..... | 182,525.17 | 430,569.57 | 19,166.66 | 86,920.00 | 2,972,577.25 | 3,691,758.65 |
| 1922-23..... | 85,402.96 | 508,786.91 | 307,894.47 | 338,501.00 | 1,907,556.76 | 3,148,142.10 |
| 1923-24..... | 127,489.05 | 428,815.71 | 605,896.87 | 84,370.00 | 2,533,647.21 | 3,778,218.84 |
| 1924-25..... | 99,330.72 | 566,275.04 | 595,159.46 | 109,596.00 | 2,950,377.15 | 4,320,758.37 |
| 1925-26..... | 71,524.14 | 624,820.58 | 1,410,531.72 | 169,600.00 | 2,942,500.51 | 5,218,976.95 |
| 1926-27..... | 228,139.12 | 775,220.46 | 996,295.42 | 55,910.00 | 3,701,451.40 | 5,757,016.40 |
| 1927-28..... | 172,401.48 | 562,646.14 | 1,072,368.76 | 200,079.33 | 3,604,823.80 | 5,612,319.51 |
| 1928-29..... | 238,137.26 | 626,675.90 | 1,091,099.99 | 24,240.00 | 3,198,358.37 | 5,178,511.52 |
| 1929-30..... | 112,846.44 | 667,839.36 | 120,692.28 | 37,710.47 | 3,421,532.14 | 4,360,620.67 |
| Total..... | \$ 2,623,646.76 | \$14,737,424.77 | \$10,335,700.29 | \$1,681,863.49 | \$62,871,268.75 | \$92,249,904.06 |

G.-C. PICHÉ,
Chef du Service Forestier.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,
 Québec, le 30 juin 1930.

APPENDICE No 21

PERMIS DE COUPE OFFERTS A L'ENCHÈRE, LE 19 DÉCEMBRE 1929—(Concession de 20 ans)

| CONCESSIONS | Nombre de milles carrés | Prime d'adjudication | | Premier versement comptant 1/3 | Rente foncière \$8.00 par mille carré | Total à payer comptant | BOIS VERT | Adjugées à | Adresses |
|------------------------------|-------------------------|----------------------|--------------|--------------------------------|---------------------------------------|------------------------|--|-------------------------|----------------------------------|
| | | Par mille carré | Total | | | | Surenchère à payer en plus des droits de coupe | | |
| Canton de Destor | 25 1/6 | \$ 400.00 | \$ 10,066.67 | \$ 3,355.56 | \$ 208.00 | \$ 3,563.56 | \$ 1.00 | N.-P. Brousseau . . . | Ste-Rose-de-Pouliaries, P. Q. |
| Canton de Duvernoy | 3 1/4 | 400.00 | 1,300.00 | 433.34 | 32.00 | 465.34 | 1.00 | Paradis & Fils, Ltée. | Victoriaville, P. Q. |
| Canton de Faucher | 2 1/2 | 400.00 | 1,000.00 | 333.34 | 24.00 | 357.34 | 1.00 | Frank Byrne | 58, Côte du Palais, Québec, P.Q. |
| Cantons Montpetitet Tassé | 4 | 400.00 | 1,600.00 | 533.34 | 32.00 | 565.34 | 1.00 | Laporte & Cie | Joliette, P. Q. |
| Total | 34 11/12 | | 13,966.67 | 4,655.58 | 296.00 | 4,951.58 | | | |

PERMIS SPÉCIAL POUR BOIS EN PERDITION—(Concession de 3 ans)

| CONCESSIONS | Nombre de milles carrés | Rente foncière pour 3 ans \$24.00 | Surenchère à payer en plus des droits de coupe | Adjugées à | Adresse |
|--|-------------------------|-----------------------------------|--|---------------------------|------------------------------|
| Rivière Ste-Marguerite, Bloc "A" . . . | 30 3/4 | \$ 744.00 | \$ 0.15 | Gulf Pulp & Paper Co. . . | 71, St-Pierre, Québec, P. Q. |
| " " Bloc "B" . . . | 8 1/2 | 216.00 | 0.15 | " " . . . | " " |
| " " Bloc "C" . . . | 10 | 240.00 | 0.15 | " " . . . | " " |
| Total | 49 1/12 | \$ 1,200.00 | | | |

G.-C. PICHÉ,
Chef du Service Forestier.

F. X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,
 Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 22

RAPPORT. ANNUEL

DU

CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Monsieur le Ministre,

Au premier congrès international de sylviculture tenu à Rome en 1928, Lord Lovat disait: "Il faut remarquer que, tandis que pour les autres matières premières on peut reconstituer les stocks dans une année, lorsqu'il s'agit du produit des forêts, au contraire, il faut attendre une période de cinquante ans avant de reconstituer les réserves." (vol. 1, p. 154). Et ceci démontre bien l'importance de conserver cette matière première, car on a dit: "c'est la production du bois et non la nourriture qui est du plus grand intérêt pour l'homme." (vol. 1, p. 92). Pour pousser plus outre l'œuvre d'éducation forestière que nous avons entreprise depuis quelques années, nous avons voulu dans le rapport spécial publié par le Service de la Protection, rappeler ce que divers congrès, notamment ceux de Rome et de Grenoble, ont dit de l'importance de la protection forestière.

Nous avons cru que le public aimerait à connaître et les desiderata formulés par les Commissions d'études et les vœux qu'elles ont exprimés. Le public pourra constater que le programme que nous nous étions tracé, et que vous avez, Monsieur le Ministre, aidé si puissamment à réaliser, rencontre bien les desiderata formulés dans ces Congrès.

Il est facile de constater le changement qui s'est opéré au sein des masses. Autant les problèmes économiques laissaient jadis le public froid, autant, aujourd'hui, il s'y intéresse vivement. Et, pour nous, la conservation de nos forêts qui jouent un si grand rôle dans notre vie économique, est un problème auquel, de plus en plus, notre peuple s'intéresse justement.

Voici un résumé de nos opérations pour l'année fiscale 1929-30.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DURANT L'EXERCICE 1929-30

| | |
|---|---------------|
| Traitements: Service intérieur..... | \$ 3,120.00 |
| Traitements: Service extérieur..... | 304,710.36 |
| Traitements: Service extérieur (assistants garde-feux)..... | 24,226.40 |
| Matériel meuble et immeuble: Achat, construction, entretien et frais de transport..... | 53,841.08 |
| Matériel de protection contre le feu: Achat et entretien.... | 55,947.44 |
| Dépenses: Frais de voyage, de transport, etc., du personnel intérieur et extérieur..... | 60,890.40 |
| Télégrammes et téléphones..... | 644.40 |
| Combat de feux, brûlage d'abatis et de déchets: Salaires et autres dépenses..... | 37,149.00 |
| Publicité, propagande, affiches, annonces, conférences, etc. | 24,696.85 |
| Impressions de rapports, de formules et papeterie..... | 5,222.89 |
| Associations..... | 32,902.44 |
| Divers..... | 8,005.60 |
| | \$ 611,356.86 |
| Remboursements..... | \$ 62,356.86 |
| | \$ 549,000.00 |

FRAIS D'EXTINCTION DES FEUX

Pour l'année finissant le 31 décembre 1929, le coût de la lutte contre les incendies se chiffrait à \$11,459.37, savoir:

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Feux sur terrains affermés..... | \$5,465.05 |
| Feux sur terrains privés..... | 5,994.32 |
| | \$ 11,459.37 |
| De ce total, | |
| Les concessionnaires ont payé..... | \$ 2,732.52 |
| Le Gouvernement a payé..... | \$ 8,726.85 |
| | \$11,459.37 |

Sur les terrains vacants de la Couronne et sur les lots de colonisation, le gouvernement a payé le coût total de la lutte contre l'incendie, car c'est le Service de la Protection qui y effectue la surveillance forestière. Nous avons continué à rembourser 50% des frais réels de la lutte contre les incendies qui se sont déclarés sur les territoires surveillés par les Associations privées de protection.

LE SERVICE DE LA PROTECTION ET LES VILLAGES

Établi depuis 1924, notre Service a contribué à préserver certains villages que l'incendie menaçait de détruire. A la page 31 de notre rapport spécial nous donnons des détails qui ont dû être, pour plusieurs, toute une révélation. Le public pouvait ignorer ce nouveau champ d'action, car nos activités doivent se limiter à protéger la forêt. Mais, vu l'absence en de trop nombreuses municipalités, de toute protection contre l'incendie, nous avons forcément étendu notre champ d'action. Les municipalités devraient posséder un matériel de lutte contre l'incendie car, encore une fois, notre but est de protéger la forêt.

COOPÉRATION

Comme l'œuvre de la protection forestière appelle la coopération de tous, et puisque notre organisation rend de réels et appréciables services aux diverses municipalités de la province, n'avons-nous pas droit, en retour, de compter sur une coopération encore plus grande, qu'il s'agisse de prévenir l'incendie forestier ou d'éteindre un feu qui vient d'éclater. Tous constatent que, d'une année à l'autre la coopération du public devient plus étroite, et ce n'est que justice, car tous y sont intéressés. Pour le colon, la forêt fournit une part de sa subsistance; pour les sportsmen, elle est la sauvegarde du gibier et du poisson; aux amateurs de la vie au grand air, elle offre une retraite bienfaisante et des sites enchanteurs qui les reposent de la monotonie de la vie citadine. Le clergé, les Associations privées de protection, les clubs de chasse et de pêche et les compagnies ferroviaires nous accordent une loyale et précieuse coopération que nous apprécions et pour laquelle nous les remercions.

PROPAGANDE

La protection forestière doit s'effectuer par l'éducation du public. On a dit avec raison: "Qui a la jeunesse a l'avenir". Nous faisons donc des campagnes d'éducation dans les diverses régions de la province. En collaboration avec les Associations privées et la Canadian Forestry Association nous tenons en alerte l'attention publique déjà éveillée. Ces appels incessants à la prudence et à l'observance des lois produisent partout de précieux résultats.

Nous avons été heureux de recevoir, les 12 et 13 juin dernier, les membres de la Convention forestière. Deux jours durant, le public a

eu le loisir d'entendre traiter divers problèmes forestiers par des experts en la matière. Pour nous, c'était une propagande au sein des classes dirigeantes.

STATISTIQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

Voici un résumé des dépenses encourues par notre Service et les concessionnaires forestiers du 1er janvier au 31 décembre 1929:

Frais encourus en raison de:

| <i>Salaires</i> | <i>Montants</i> |
|---|-----------------|
| Permanents | \$ 128,159.14 |
| Temporaires | 836,906.72 |
| Travaux d'amélioration | 108,081.44 |
| Entretien d'iceux | 86,942.10 |
| Outillage et équipement | 104,843.28 |
| Frais d'utilisation | 191,381.08 |
| Extinction des incendies—Salaires | 2,408.19 |
| Autres frais | 13,097.55 |
| Dépenses de voyage | 92,492.20 |
| Dépenses diverses | 78,877.87 |
| Grand Total | 1,643,189.57 |

Provenance des fonds:—

| | |
|---|------------|
| Contribution du Gouvernement | 710,270.76 |
| Contribution des concessionnaires | 932,918.81 |

PERSONNEL

Nous sommes heureux de vous dire que les membres de notre personnel, tant intérieur qu'extérieur, se sont montrés dignes de la confiance que nous avons mise en eux.

Leur travail de surveillance se fait régulièrement. Les équipes mobiles parcourent, au cours d'une saison, de très grandes distances.

Le tableau suivant indique le nombre de milles parcourus au cours de ces rondes de surveillance.

| | |
|---|---------|
| No 1.—Abitibi | 104,874 |
| No 2.—Témiscamingue | 151,455 |
| No 3.—Hull | 75,065 |
| No 4.—Montréal | 69,075 |
| No 5.—St-Maurice | 52,088 |
| No 6.—Lac St-Jean et Chicoutimi | 80,360 |

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| No 7.—Québec..... | 59,173 |
| No 8.—Cantons de l'Est..... | 19,778 |
| No 9.—Témiscouata et Beauce..... | 79,759 |
| No 10.—Rimouski et Gaspé..... | 127,996 |
| No 11.—Côte-Nord..... | 54,322 |
| No 12.—Parc National-Laurentides..... | 96,334 |
| Total..... | 970,279 |

Tous ceux qui sont au fait de l'organisation de la protection savent qu'il y a deux espèces de surveillance forestière: la surveillance mobile des équipes de gardes et la surveillance stationnaire effectuée par les veilleurs des tours d'observation. Les chiffres du tableau précédent ne représentent que le travail de la surveillance mobile.

En 1929, le Service provincial et les Associations privées ont augmenté leurs cadres. En 1928, il y avait 4,385 unités dans l'effectif de la protection; en 1929 il est de 4,606.

| Employeurs | Inspec- teurs | Sapeurs forestiers (Gardes- feux) | Sous- gardes- feux | Gardes- feux auxiliaires | Totaux |
|------------------------------------|------------------|--|--------------------------|--------------------------------|--------------|
| Service de la protection..... | 112 | 544 | 1,346 | 317 | 2,319 |
| Associations..... | 145 | 1,058 | | 813 | 2,016 |
| Concessionnaires non affiliés..... | 18 | 141 | | 112 | 271 |
| Totaux..... | 275 | 1,743 | 1,346 | 1,242 | 4,606 |

MATÉRIEL

Ce n'est pas assez d'avoir un personnel dévoué, il faut en outre que celui-ci, l'incendie déclaré, dispose d'un matériel de lutte de toute première valeur. Nous avons, cette année, publié pour la première fois un tableau du matériel de lutte dont disposent les Association privées et notre Service provincial. On pourra trouver, page 23 et suivantes de notre rapport spécial, tous les détails concernant le matériel de la protection forestière. Ce matériel de lutte a une valeur approximative de \$1,750,000.00.

Nous croyons que le public aimera à connaître le matériel de lutte que possède notre Service dans les divers districts.

MATÉRIEL DU SERVICE DE PROTECTION DES FORÊTS EN MAINS AU 30 NOVEMBRE 1929.

| MATÉRIEL | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | Gar. | TOTAL |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|--------|--------|---------|---------|--------|---------|---------|----------|
| Bateaux..... | 2 | 6 | | | 2 | | | | | | 2 | 4 | | 16 |
| Batteries de cuis. couv. | 240c | 76c | | 18c | 219c | 198c | | 12c | 60c | 84c | 48c | 698c | 183c | 1,836c |
| Boyaux (pieds)..... | 21,875' | 38,600' | 13,100' | 19,000' | 9,200' | 26,500' | 4,150' | 9,500' | 23,150' | 21,125' | 6,500' | 36,400' | 24,600' | 253,700' |
| Brûleurs à déchets.... | 2 | 8 | 2 | 6 | | 17 | 5 | 1 | 2 | 1 | | 6 | 4 | 54 |
| Cadrams enregistreurs. | 18 | 20 | | 6 | 16 | 10 | 2 | 3 | 7 | 1 | 28 | 34 | 20 | 165 |
| Camions..... | 4 | 6 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 | 1 | 9 | 11 | | 16 | 6 | 81 |
| Canots..... | 26 | 62 | | | 30 | 21 | 5 | 1 | 13 | | 22 | 44 | 17 | 241 |
| Chaudières en toile.... | 71 | 119 | 150 | 443 | 123 | 288 | 72 | 27 | 401 | 848 | 80 | 184 | 30 | 2,836 |
| Chaudières galvanisées | 179 | 46 | | | 8 | 61 | 12 | 109 | 11 | | 20 | 54 | | 500 |
| Draisiennes..... | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | 2 |
| Haches..... | 91 | 173 | 152 | 325 | 99 | 323 | 97 | 74 | 46 | 455 | 71 | 417 | 31 | 2,354 |
| Jumelles..... | 6 | 15 | 1 | 11 | 12 | 3 | 3 | 1 | 7 | 3 | | 23 | 30 | 115 |
| Lignes de télép. (milles) | 82 | 141 | | 6 | 153 | 27 | | | 10¼ | 18½ | | 218 | | 655¼ |
| Moteurs marins..... | 10 | 15 | | 1 | 18 | 7 | 1 | | 1 | | 4 | 15 | 6 | 78 |
| Pelles..... | 221 | 216 | 359 | 701 | 126 | 383 | 191 | 76 | 229 | 1208 | 69 | 452 | | 4,231 |
| Piques et Pioches..... | 64 | 33 | 105 | 235 | 7 | 84 | 62 | 53 | 74 | 241 | 32 | 354 | | 1,344 |
| Pompes à incendie.... | 17 | 31 | 7 | 12 | 9 | 16 | 3 | 7 | 19 | 22 | 3 | 34 | 10 | 190 |
| Sacs à eau avec lances. | 217 | 299 | 73 | 250 | 94 | 192 | 60 | 35 | 165 | 345 | 114 | 330 | 32 | 2,206 |
| Tentes..... | 43 | 62 | 1 | 2 | 50 | 29 | | | 2 | 6 | 44 | 293 | 3 | 535 |
| Tours d'observation.... | 2 | 4 | | 6 | 5 | | | | 3 | 2 | | 16 | | 38 |

LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

Entre Québec et l'arrière ligne des derniers cantons de colonisation du Lac-St-Jean se trouve le Parc National des Laurentides. Depuis 2 ans, à la prière du Département de la Colonisation, le Service de la Protection y a assumé la surveillance forestière.

Avec ses sites incomparables, son chapelet d'innombrables lacs poissonneux, le Parc national est appelé à devenir de plus en plus le rendez-vous de nombreux touristes. La nouvelle route Québec-Hébertville progresse rapidement: lorsqu'elle sera terminée—ce qui ne saurait tarder—cette région sera d'autant plus exposée qu'elle verra de plus nombreux visiteurs.

On a donc formé un nouveau district dans lequel on complète graduellement l'organisation; ce district a été mis sous la direction de monsieur St-Denys Prévost. Dans tous les pays, ce sont les pouvoirs publics qui assurent la sécurité des parcs nationaux: nous avons voulu faire de même.

Pour contrôler les entrées sur le Parc, nous exigeons un permis spécial et nous avons établi un système de barrières.

Le personnel de la Protection comprend 75 personnes qui ont à leur disposition un matériel de lutte moderne. Nous possédons un réseau téléphonique important et avons obtenu de la Shawinigan Water & Power Company, Limited, l'usage d'une ligne de 125 milles. Le rapport spécial de notre Service contient d'intéressants détails sur nos activités dans le Parc.

BRÛLAGE DES ABATIS

Non seulement les membres de notre personnel émettent les permis de brûlage et surveillent ces opérations, ils font disparaître petit à petit les déchets forestiers qui constituent le principal aliment de l'incendie.

Voici le détail des permis accordés et des acres brûlées dans les divers districts.

| Districts | Nombre de permis émis | Quantité d'acres brûlées |
|--------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1.—Abitibi..... | 5,764 | 18,905¼ |
| 2.—Témiscamingue..... | 1,644 | 3,318¼ |
| 3.—Hull..... | 840 | 1,506¼ |
| 4.—Montréal..... | 4,421 | 7,434 |
| 6.—Lac-St-Jean-Chicoutimi..... | 2,662 | 7,185½ |
| 7.—Québec..... | 643 | 612¼ |
| 8.—Cantons de l Est..... | 2,021 | 4,936 |
| 9.—Témiscouata..... | 5,046 | 11,263¼ |
| 10.—Rimouski & Gaspé..... | 9,233 | 20,457 |
| Totaux..... | 32,274 | 75,618¼ |

PERMIS DE CIRCULATION

En 1929, 67,316 permis de circulation ont été émis. Ce nombre de 67,316 ne comprend que les permis émis aux postes spéciaux. Il faut également tenir compte de la durée du séjour en forêt des porteurs de permis. En 1929, ces porteurs de permis ont séjourné en forêt 1,497,328 jours.

PERMIS DE CIRCULATION ÉMIS PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DANS CHAQUE DISTRICT

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| No 1.—Abitibi..... | 1,242 |
| No 2.—Témiscamingue..... | 924 |
| No 3.—Hull..... | |
| No 4.—Montréal..... | 1,105 |
| No 5.—St-Maurice..... | 171 |
| No 6.—Lac-St-Jean et Chicoutimi..... | 1,066 |
| No 7.—Québec..... | 8 |
| No 8.—Cantons de l'Est..... | 33 |
| No 9.—Témiscouata et Beauce..... | 91 |
| No 10.—Rimouski et Gaspé..... | 704 |
| No 11.—Côte Nord..... | 90 |
| No 12.—Parc National-Laurentides..... | 120 |
| Bureau de Québec..... | 652 |
| Total..... | 6,206 |

TABLEAU MONTRANT PAR QUI LES PERMIS DE CIRCULATION ONT ÉTÉ ÉMIS

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Associations..... | 59,882 |
| Clubs de Chasse et de Pêche..... | 1,228 |
| Service de la Protection..... | 6,206 |
| Total:..... | 67,316 |

En 1928, on a émis..... 40,737 permis
 En 1929, on a émis..... 67,316 “

LES INCENDIES FORESTIERS EN 1929

En 1929, il y eut quatre cent vingt-six (426) incendies. Le tableau suivant indique le nombre et la magnitude pour chaque mois.

| Magnitudes | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Totaux |
|---------------------------|-----------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Moins de 0.1 acre..... | 1 | 42 | 44 | 26 | 22 | 16 | 6 | 157 |
| De 0.1 à 1 acre..... | 1 | 14 | 8 | 9 | 3 | 9 | 1 | 45 |
| De 1.1 à 5 acres..... | 5 | 29 | 25 | 19 | 11 | 13 | 5 | 107 |
| De 5.1 à 10 acres..... | 0 | 16 | 12 | 2 | 1 | 5 | 0 | 36 |
| De 10 à 50 acres..... | 4 | 29 | 7 | 7 | 0 | 1 | 1 | 49 |
| De 51 à 100 acres..... | 0 | 7 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 11 |
| De 101 à 500 acres..... | 0 | 10 | 2 | 4 | 0 | 0 | 1 | 17 |
| De 501 à 1000 acres..... | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| De 1001 à 5000 acres..... | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Plus de 5000 acres..... | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux..... | 11 | 151 | 101 | 68 | 37 | 44 | 14 | 426 |

Voici un tableau montrant le détail des dommages causés par les incendies et les causes de ceux -ci:

ACRES BRULÉES PAR CAUSES

| Causes | Nos. | Bois marchand | Jeunes bois | Vieux brûlés | Brûlés récents | Bûchers récents | Pâturage | Autres terrains | Totaux |
|-------------------------|------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|------------------|
| Abatis..... | 99 | 16.75 | 129.25 | 318.50 | 1,676.75 | 1,162.50 | 4.50 | 220.25 | 3,528.50 |
| Ouvriers forestiers.... | 24 | 34.00 | 175.00 | 175.00 | 1.25 | 651.25 | 0.00 | 553.50 | 1,590.00 |
| Récréation..... | 29 | 16.75 | 10.25 | 18.00 | 24.00 | 29.00 | 0.00 | 17.00 | 115.00 |
| Voyageurs..... | 47 | 11.00 | 46.50 | 361.00 | 30.75 | 295.00 | 4.25 | 9.75 | 758.25 |
| Chemins de fer..... | 73 | 6.00 | 12.00 | 25.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 15.00 | 58.00 |
| Foudre..... | 39 | 5.50 | 5.75 | 63.75 | 11.50 | 24.00 | 0.00 | 0.25 | 110.75 |
| Travaux Publics..... | 1 | 0.00 | 0.00 | 1.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 1.00 |
| Incendiaires..... | 5 | 0.00 | 0.00 | 312.00 | 0.00 | 2.50 | 0.00 | 3.00 | 317.50 |
| Inconnues..... | 78 | 12.50 | 37.50 | 74.00 | 2,891.00 | 337.50 | 29.50 | 35.50 | 3,417.50 |
| Non-classifiées..... | 31 | 10.00 | 24.25 | 5.50 | 98.00 | 44.75 | 404.50 | 10.50 | 597.50 |
| Totaux..... | 426 | 112.50 | 440.50 | 1,353.75 | 4,733.25 | 2,546.50 | 442.75 | 864.75 | 10,494.00 |

Nous avons bien souvent souligné le danger que sont pour les massifs boisés les brûlis vieux ou récents. Sur les 10,494 acres brûlées, 6,087 se trouvent dans ces brûlis. Les déchets forestiers constituent un autre grand danger. Qu'on en juge. Sur 10,494 acres brûlées, il y en a 2,546.50 dans les bûchers récents. On s'imagine que le printemps est la saison la plus propice pour le brûlage des abatis: c'est, au contraire, une période très dangereuse. A la page 59 de notre rapport spécial, nous avons publié un tableau des acres brûlées par mois. Sur 10,494 acres, 7,511.75 l'ont été en mai.

Et comme pour la détermination des périodes dangereuses il n'est pas suffisant de connaître les modalités atmosphériques si différentes d'une région à une autre, mais qu'il importe grandement de connaître aussi les conditions d'humidité du sol et de la couverture morte, nous avons fait notre possible pour donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

Soumis respectueusement,

HENRI KIEFFER.

Québec, le 15 juillet, 1930

APPENDICE No 23

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU SERVICE DES ARPENTAGES POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30
JUN 1930.

Québec, le 30 juin 1930.

L'honorable HONORÉ MERCIER,

Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service des Arpentages pour l'exercice financier 1929-30.

Nous avons effectué les travaux nécessaires aux fins administratives, à la demande des différents services de votre ministère et aussi à la demande d'autres ministères.

Ayant satisfait ces nécessités immédiates, nous avons continué notre programme d'établissement de lignes de contrôle et de levé de lacs et de cours d'eau, pour satisfaire à nos besoins cartographiques. Ces différents travaux peuvent être répartis comme suit: *a)* établissement de lignes de base, lignes méridiennes, limites de comtés et de cantons; *b)* levé de bassin de rivières; *c)* établissement de lignes de concessions forestières et de réserves cantonales; *d)* divers levés en rapport avec les travaux de photographie aérienne; *e)* renouvellement d'arpentage et lotissement en lots de fermes pour fins de colonisation.

Nous joignons un sommaire indiquant les lieux de ces différents travaux, une liste complète des instructions émises au cours de l'exercice 1929-30, ainsi que divers tableaux statistiques donnant le dévelop-

pement en milles des levés et des lignes établies; le nombre de lots spécifiés, un état financier et un extrait des rapports de quelques arpenteurs.

REMARQUES GÉNÉRALES

Comme par les années passées, nous avons suivi un programme défini d'établissement de lignes de base et de méridiennes, pour servir de contrôle aux travaux subséquents de levé des lacs et cours d'eau dans les régions situées au nord et au nord-ouest de notre province, régions où une activité considérable s'est déployée en ces dernières années, et où il nous reste encore bien des cours d'eau et lacs à lever, avant d'en pouvoir tracer des cartes exactes et complètes.

Nous avons dû satisfaire aussi aux besoins urgents de plusieurs départements de l'administration, notamment la Colonisation et les Mines et, parmi les instructions émises à nos arpenteurs au cours du dernier exercice financier, une bonne partie était affectée à ces fins.

Nous prévoyons une demande de plus en plus considérable de travaux de renouvellement de lignes de cantons, dans les plus anciennes subdivisions de notre province.

D'autre part, nous avons effectué des travaux considérables de levé de cours d'eau et de lacs dans la région de Chibougamau et de Mistassini, dans les comtés de Témiscamingue, de Québec et de Montmorency, dans la région du Lac-Saint-Jean, dont nous achevons de compléter le levé du bassin de la rivière Péribonca et dans le territoire d'Abitibi.

Nous avons dû aussi effectuer plusieurs levés de précision, de routes et de chemins de fer, afin d'asseoir la photographie aérienne sur des bases plus solides.

Voici un état des lots spécifiés au cours du dernier exercice financier:

| | Nombre | Superficie (acres) |
|--|--------|--------------------|
| Blocs miniers spécifiés..... | 9 | 1,049 |
| Plans et rapports d'arpentage de blocs miniers vérifiés..... | 243 | 7,546 |
| Nouveaux lots de fermes..... | 2,212 | 179,859 |
| Iles..... | 5 | 38 |
| Droits de passage pour lignes de transmission sur lots piquetés..... | 93 | 617 |
| Terrains spécifiés sur terres vacantes..... | 9 | 413,387 |

Le développement total des opérations terminées sur le terrain, au cours de l'année, s'élève aux chiffres suivants:

| | |
|--|---------------|
| Relevés de lacs et de rivières..... | 11,173 milles |
| “ portages..... | 555 “ |
| Renouvellement de lignes..... | 128 “ |
| Établissement de lignes extérieures et centrales..... | 203 “ |
| Simple chaînage et contrôle de directions de lignes..... | 11 “ |
| Lignes de rangs..... | 157 “ |
| Lignes de base et méridiennes..... | 896 “ |
| Lignes d'essai..... | 38 “ |
| Relevés de chemins de fer..... | 347 “ |
| Relevés de chemins..... | 554 “ |
| Total..... | 14,062 milles |

De plus, nos arpenteurs ont érigé 193 buttes en terre ou en pierre, planté environ 500 bornes en fer et placé quelque 10,000 repères (plaques en aluminium).

Instructions émises durant l'exercice financier 1929-30

Les instructions émises pour travaux d'arpentage, au cours de l'exercice financier 1929-30, sont au nombre de 44 et peuvent être classées comme suit:

- 1° Divers arpentages pour les besoins de la colonisation (6).
- 2° Délimitation de réserves cantonales, à la demande du service Forestier (6).
- 3° Bornage de concessions forestières, à la demande des licenciés (5).
- 4° Renouvellement de lignes de cantons, à la demande de particuliers (3).
- 5° Établissement de parallèles de latitude et de lignes méridiennes, levés du plan de lacs et cours d'eau dans les territoires d'Abitibi et de Mistassini, afin de faciliter aux prospecteurs les recherches et la localisation des claims miniers (5).
- 6° Divers arpentages en rapport avec les travaux de photographie aérienne, exécutés par la "Compagnie Aérienne-Franco-Canadienne", sur la rive sud du St-Laurent (2).
- 7° Établissement de lignes, levés de lacs, cours d'eau et de portages, pour les besoins de la cartographie et des différents services de l'administration gouvernementale, dans les comtés de Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé, Lac-St-Jean, Lotbinière, Matane, Matapédia, Pontiac, Saguenay et St-Maurice (16).
- 8° Établissement de la ligne frontière Québec et Ontario (1).

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE ET CARTOGRAPHIE

Nous avons poursuivi activement les travaux de photographie aérienne. La compagnie "Aérienne Franco-Canadienne" a complété la photographie de la rive sud du St-Laurent entre les rivières Matapédia et Chaudière et avancé la photographie de la région située au nord de Montréal.

La "Quebec Aerial Service", de son côté, a complété la photographie aérienne d'une étendue de cinq mille milles carrés, au nord-ouest du lac St-Jean et celle du Parc National des Laurentides.

D'autre part, le gouvernement Fédéral a coopéré avec nous et nos programmes sont exécutés de concert, de manière à former un tout aussi complet que possible et sans duplication.

L'étendue totale couverte par photographie, au cours de l'année écoulée dans les régions précitées, couvre une superficie approximative de douze mille milles carrés, ce qui porte l'ensemble du territoire entièrement photographié à environ une quarantaine de mille milles carrés.

Pour ces travaux de photographie, nous avons dû préparer un bon nombre de plans de base pour la restitution des clichés. Les plans des levés aériens sont ensuite compilés et réduits, soit pour faire l'objet de cartes spéciales ou pour être inclus dans nos cartes régionales.

Nous avons eu une grande demande de la part du public, concernant les travaux de photographie, soit copies des photos, des assemblages ou tirages des plans à grande échelle.

Nous publierons prochainement un feuillet de la région de Gaspé, à l'échelle de trois milles au pouce, résultat des travaux aériens et de nos arpentages, ainsi qu'une nouvelle carte du Parc National des Laurentides obtenue de la même manière et à l'échelle de deux milles au pouce.

Nous avons publié une édition provisoire de notre carte numéro 2 du Nord de Montréal, ainsi qu'une nouvelle édition de la carte de la province. Une quarantaine de plans de cantons ont été lithographiés à l'échelle de quarante chaînes au pouce.

Nous procédons aussi rapidement que possible à la réfection de nos cartes du St-Maurice, de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean, régions pour lesquelles nous avons une quantité de renseignements additionnels pour en compléter la cartographie.

Comme par les années passées et en progressions croissantes, se sont multipliées les copies de plans originaux et de tirage de plans de levés de

lacs et de rivières, pour satisfaire les demandes du public et les divers services de l'administration gouvernementale.

EXTRAITS DES RAPPORTS D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES CONCERNANT LES TRAVAUX TERMINÉS DURANT L'EXERCICE FINANCIER 1929-30 ET DONT LES PLANS ET CARNETS D'OPÉRATIONS SONT DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DES ARPENTAGES

TERRITOIRE D'ABITIBI

Établissement des grandes lignes et levé du plan de lacs et de cours d'eau, par J.-M. Roy, A.-G.

“Au cours de mes opérations, je plaçai, aussi souvent que possible, des plaques en aluminium, tel que demandé dans vos instructions; à ce sujet, je crois, d'après les commentaires des ingénieurs géologues, des prospecteurs et des explorateurs rencontrés sur le terrain, devoir féliciter votre département de l'heureuse idée qu'il a eue d'adopter ce système; ces plaques constituent des points de repère bien apparents sur lesquels chacun peut se fier soit pour rattacher son travail ou son claim ou, encore pour établir exactement sa position, avantage précieux lorsqu'on voyage sur des lacs aussi remplis d'îles.

Le troisième méridien traverse un terrain généralement ondulé; on y rencontre plusieurs savanes.

La partie est du parallèle de latitude, soit du lac Chibougamau au lac Opemiska, est accidentée et montagnueuse. La partie ouest, soit entre le lac Opemiska et la rivière Chibougamau, est ondulée.

Du lac Brochet au lac Petit Nememjish, les portages traversent une région légèrement ondulée qui s'aplanit entre Nemenjish et Obatagaman.

Les abords du lac Obatagaman présentent un terrain plan qui devient graduellement plus ondulé au nord du lac à l'Eau Jaune.

FORÊT

Du lac Father à la rivière Opawica, le troisième méridien traverse un vieux brûlé maintenant reboisé en petit cyprès, tremble et bouleau d'environ 3'' de diamètre; vient ensuite une lisière de huit milles, boisée d'épinette, de cyprès et de bouleau de 8''; la partie nord est toute en vieux brûlé jusqu'à la ligne Joncas et Malouin.

C'est sur la ligne entre les cantons de Scott et Obalski que nous avons trouvé le plus de bois; l'épinette, blanche et noire, y mesure souvent 12'' et plus. Cette même zone de beau bois se continue sur le parallèle de latitude jusqu'au lac Asinitchibastat. Au poteau du 47e mille, nous rencontrons une lisière de bois vert de trois milles de largeur; la partie ouest de la ligne est en vieux brûlé.

CHASSE ET PÊCHE

L'original y est abondant, si l'on en juge par les nombreuses pistes rencontrées dans la forêt en été et en hiver. Cependant, nous avons rarement le plaisir de contempler cet animal magnifique sur les rives des lacs et rivières pendant la saison d'été. Il n'y a ni chevreuil ni caribou. Le gibier à fourrure est en petite quantité en raison des immenses brûlés. On me dit que c'était le véritable paradis des trappeurs avant que l'incendie y fit ses ravages.

Il se prend de superbes truites dans la rivière reliant les lacs Chibougamau et Aux Dorés; dans les autres lacs et rivières, on y prend surtout le doré et la carpe, quelquefois le brochet. Dans les ruisseaux, l'on rencontre souvent la petite truite."

Établissement d'une ligne méridienne, d'un parallèle de latitude et levé du plan de lacs et de cours d'eau par Joncas & Malouin, A.-G.

MÉRIDIENNE

"Cette ligne traverse une contrée assez basse et boisée d'épinette jusqu'aux environs du trentième mille. A cet endroit, on rencontre une pointe de brûlé d'une largeur d'environ trois-quarts de mille. Nous reprenons ensuite le bois vert jusqu'au trente-troisième mille, où nous entrons dans un brûlé qui a une largeur de cinq milles.

Du trente-septième mille au lac Olga, on ne rencontre que du bois vert. Le terrain est assez ondulé, à l'exception de la partie comprise entre les milles quarante-deux et quarante-quatre qui est plutôt basse. Nous traversons le lac Olga, large à cet endroit de deux milles et soixante et onze chaînes, puis le lac Matagami. Le terrain est légèrement ondulé et la forêt brûlée pour la majeure partie.

PARALLÈLE DE LATITUDE

Jusque vers le septième mille, notre ligne traverse un brûlé vieux d'une quinzaine d'années et reboisé en jeune tremble. Nous traversons la rivière Waswanipi pour la première fois. Au quatrième mille, sa largeur est de vingt-deux chaînes et quarante-cinq mailles. A l'est, un gros ruisseau d'une cinquantaine de mailles de largeur se jette dans la rivière au nord de la ligne, après avoir zigzagué dans cette dernière pendant près d'un mille. Le terrain est assez fortement ondulé jusque vers le dixième mille mais, de là à la seconde rencontre de la Waswanipi, il est plutôt plan. Notre ligne suit cette rivière à une faible distance sur un parcours d'un peu plus de 1.5 mille avant de la traverser pour la troisième et dernière fois. A cet endroit, sa largeur est de cent neuf chaînes et cinquante-sept mailles.

De là au lac Goélands, le terrain est légèrement ondulé et boisé d'épinette ainsi que d'un peu de pin gris et de bouleau. La forêt est assez nette dans le bois vert; il n'y a pas eu de chablis ni de coupes dans cette région. Entre le lac Goélands et le lac Magasaki, le terrain est assez fortement ondulé pour les premiers deux milles et demi, mais il est en savane pour trois-quarts de mille avant d'atteindre le lac Magasaki que nous traversons à son extrémité sud, sur une distance de trois-quarts de mille. A l'est du lac Magasaki, le terrain est relativement plan pour les premiers six milles. La forêt se compose surtout d'épinette mais nous y rencontrons le mélèze, le pin gris et le sapin, ainsi que le bouleau et le tremble; ce dernier se trouve surtout sur le bord des lacs et des rivières.

Du mille quarante-quatre au mille cinquante-cinq, la ligne passe dans un brûlé renversé et repris en broussailles. Le terrain est plutôt montagneux à partir du mille quarante-huit et se continue jusqu'au mille cinquante-sept. Un des endroits les plus élevés de la région se trouve aux environs du mille cinquante-deux. De cet endroit on a un très beau point de vue. On peut voir jusqu'à la rivière Magasaki, au nord et au-delà de la rivière Waswanipi au sud. Le terrain est assez plan à partir du mille cinquante-sept.

Pendant plus de onze milles, la ligne traverse une chaîne de lacs dans toute sa longueur; ces lacs nous ont été très avantageux pour le transport de provisions.

LAC MATAGAMI

Ce lac a une longueur de trente milles et une largeur de huit milles dans sa partie ouest. Il forme la plus grande masse d'eau de la région;

il reçoit, à son extrémité ouest, la rivière Waswanipi qui a un débit aussi considérable que la rivière Bell. Aussi la rivière Nottaway à sa sortie du Matagami n'est plus une rivière mais plutôt un fleuve. Entre les lacs Matagami et Olga, la rivière Waswanipi a une largeur de vingt à vingt-cinq chaînes et a un fort courant jusqu'à la chute Rouge qui a un niveau d'environ 30 pieds et se trouve située à la décharge du lac Olga.

LAC OLGA

Un portage de vingt chaînes, situé du côté du lac Matagami, nous conduit à ce lac; il est peu profond dans sa partie sud où il reçoit deux gros ruisseaux; l'un venant du nord-ouest, l'autre du sud. Du côté est se trouve la baie Elizabeth, baie peu profonde et d'une longueur d'une dizaine de milles, à l'extrémité de laquelle la rivière Opaoka se jette, après avoir passé par un lac qui a quatre milles de long. La partie nord du lac Olga forme une plus grande étendue où l'eau est profonde. Sa partie est comporte plusieurs grandes baies dont la plus grande a une longueur de six milles et où l'on y remarque beaucoup de brûlés. Un brûlé s'étend aussi au nord et à l'ouest du lac Olga, puis se continue le long de la rivière Waswanipi jusqu'au lac Matagami dont toute la partie à l'est de la ligne méridienne est en brûlé tant au sud qu'au nord du lac. Puis, nous avons remonté la rivière Waswanipi jusqu'au lac Goélands, à l'entrée duquel se trouvait un petit poste de trappeurs.

LAC WASWANIFI

La compagnie de la Baie d'Hudson possède, depuis de nombreuses années, un poste situé à la sortie de ce lac; c'est, durant l'été, le lieu de rassemblement des Indiens de la région qui y viennent pour la mission. Près du poste, on remarque deux chapelles, l'une catholique et l'autre protestante.

Nous avons arpenté une partie seulement du lac Waswanipi qui, comme masse d'eau, ne le cède qu'au Matagami; c'est un beau lac au contour assez uni, ne contenant pour ainsi dire pas d'îles. Il reçoit au sud la rivière Puscitamica et plusieurs gros ruisseaux sur tout son contour.

La forêt qui l'avoisine ne contient pas beaucoup de brûlés, à l'exception de la partie sud-est où le brûlé rejoint celui de l'extrémité nord-est du lac Puscitamica.

En général, la forêt de toute cette partie du pays se ressemble, elle contient surtout de l'épinette et du pin gris; les surfaces brûlées ne datent pas de bien longtemps. Tous les lacs et rivières sont très poissonneux. L'esturgeon, le doré, le brochet, le poisson blanc, la carpe, etc., s'y trouvent en abondance.

Le gibier y est plutôt rare; les animaux à fourrure tendent à disparaître”.

Établissement d'une ligne méridienne, d'un parallèle de latitude et levé du plan de lacs et de cours d'eau, par Joncas & Malouin, A.-G.

“Nous avons établi, conformément à vos instructions, une ligne nord astronomique, sur une distance de trente milles. La région traversée par cette ligne est plane et l'épinette de savane domine. Sur les hauteurs, on remarque quelques peuplements de pin gris. Le sol, d'une manière générale, est argileux et propre à la culture.

Nous y avons remarqué quelques petites montagnes rocheuses.

Puis, partant du vingtième mille sur la ligne méridienne, nous avons établi un parallèle de latitude en allant vers l'ouest. La longueur de ce parallèle est de quarante-neuf milles et trente-sept chaînes. Sur ce parcours, nous avons traversé plusieurs cours d'eau d'un assez grand débit. A quatre milles plus une chaîne et trente mailles, nous rencontrons la rivière Plamondon, affluent de la rivière Harricana. Nous y avons remarqué une belle vallée entièrement boisée d'épinette du côté est de la rivière. Du côté ouest, nous avons constaté des indices de vieux brûlé.

La topographie du terrain est plane sur tout ce parcours. Nous n'y avons rencontré que des montagnes de peu d'importance. En général, le sol est argileux; il y a toutefois des côteaux de sable. La crue des eaux se fait sentir avec une rapidité remarquable et nous avons remarqué des rivières où le niveau de l'eau s'élevait de deux ou trois pieds après une seule journée de pluie; ceci est dû, sans aucun doute, à l'imperméabilité du sol.

Au poteau marqué mille trente, nous avons tracé un autre parallèle de latitude vers l'est jusqu'à la rivière Harricana, et, vers l'ouest, jusqu'à la ligne interprovinciale Québec-Ontario. La première, d'une longueur de six milles et trois-quarts, traverse une région ravagée par le feu depuis quelques années mais où l'on observe plusieurs bosquets de bois vert; il y a beaucoup de chablis à l'endroit de ces brûlés.

Au cinquième mille, cette ligne surmonte une petite montagne qui

domine une étendue considérable de la région et, sur le sommet de laquelle il y aurait avantage à construire une tour d'observation pour la protection des forêts contre le feu. Le terrain est plus ondulé en approchant la rivière Harricana.

Du côté ouest de la ligne méridienne, nous avons prolongé le parallèle de latitude jusqu'à la ligne interprovinciale Québec-Ontario, sur une longueur de quarante-neuf milles et vingt-six chaînes.

Sur ce parcours, nous avons traversé la rivière Plamondon et le lac Mistawac, ce dernier sur une largeur de cent six chaînes et vingt-quatre mailles. Nous avons aussi traversé la rivière Wawagosic et quelques rivières de peu d'importance qui sont tous des affluents de la rivière Turgeon. Sur ce parcours, le terrain est plan et le sol est argileux. L'épinette de savane y est l'essence dominante jusqu'au lac Mistawac. Ici le feu a détruit presque entièrement un beau peuplement d'épinette, ne laissant que des troncs calcinés.

RIVIÈRE TURGEON

Nous avons arpenté cette rivière depuis le lac à la Loutre situé sur la limite nord du canton Chazel, sur une distance de cinquante milles environ. Il y a un chemin de voiture qui part de La Sarre sur le chemin de fer Transcontinental, pour se rendre à la rivière Turgeon. Ce chemin suit sensiblement le vieux portage de onze milles, servant autrefois pour communiquer entre le lac Abitibi et la rivière Turgeon. Cette dernière offre un bon chemin de transport en été et, au cours de l'été dernier, les portages qui sont très courts ont été bien nettoyés par les garde-feux. Depuis le chemin de portages, la rivière, sur une distance de quatre ou cinq milles vers le nord, a une largeur de trois chaînes et le terrain est plan sur les deux rives. La forêt a été presque entièrement détruite par le feu. Sur le reste du parcours que nous avons arpenté, la forêt semble intacte et présente, à plusieurs endroits, des beaux peuplements d'épinette. Il y a toutefois beaucoup de tremble, mais ce dernier peuplement ne semble pas se maintenir à l'intérieur de la forêt. La rivière Turgeon est un des principaux affluents de la rivière Harricana.

RIVIÈRE PLAMONDON

Nous avons fait l'arpentage de cette dernière, depuis notre parallèle le plus nord, en remontant vers sa source. Sur les quinze premiers milles

arpentés, elle a une largeur de une chaîne et demie et, de chaque côté, la forêt est en partie brûlée. Nous y rencontrons quelques petits rapides de peu d'importance. Nous la traversons, non loin de sa source, au mille dix-sept, sur notre ligne méridienne par nous établie au cours de l'été 1927.

RIVIÈRE GALE

Le cours suivi par cette rivière est tout autre que celui indiqué sur les anciennes cartes. Affluent de la rivière Harricana, nous la traversons au mille huit plus trente-quatre chaînes, sur la ligne méridienne et au mille dix sur le parallèle de latitude. A cet endroit, elle a près de deux chaînes de largeur. A partir de cette ligne, si nous remontons la rivière sur une distance d'environ cinq milles, il y a une montagne très élevée dont le sommet est complètement dénudé; magnifique poste d'observation pour la protection contre le feu. En outre de quelques petits rapides, il en est un qui a au-delà d'un mille de longueur. Un portage permet de le franchir. A trois milles en amont de ce rapide, un ruisseau canotable, sur presque toute sa longueur, conduit à notre ligne.

Les essences rencontrées sur le parcours sont l'épinette, le pin gris et le tremble.

RIVIÈRE HARRICANA

Nous avons fait l'arpentage de cette rivière depuis son intersection avec notre ligne de base la plus au nord jusqu'à la ligne établie par nous-mêmes en 1919. Elle a une largeur moyenne de huit chaînes. Nous n'y avons rencontré qu'un seul rapide de trois chaînes de longueur, c'est dire que cette rivière est un des plus beaux cours d'eau de la région. Partant de notre ligne nord en remontant sur une distance d'une quinzaine de mille, les bords sont en brûlés. Pour le reste du parcours, c'est l'épinette et le pin gris qui s'y rencontrent en plus grande quantité. On y rencontre toutefois du tremble et du bouleau.

Nous tenons à faire remarquer que les constatations que l'on vient de donner ne s'appliquent qu'aux parties avoisinantes des lignes tracées et des cours d'eau arpentés, car il ne nous a pas été donné de pénétrer à l'intérieur de la forêt pour plus de détails.

TOPOGRAPHIE

D'une manière générale, le terrain est plan, malgré les petits accidents de terrain qui s'y rencontrent aux alentours des cours d'eau.

Nous avons noté les endroits les plus favorables à l'érection de tours pour la protection des forêts contre le feu.

SOL

Le sol est argileux, compact et peu perméable, ce qui explique l'enracinement superficiel que l'on remarque dans toute cette partie arpentée et la crue des eaux exagérée immédiatement après de violentes averses.

CHASSE

A certains endroits, l'orignal est en abondance. On y voit aussi l'ours, le loup cervier, la marte, le pékan, le castor, la loutre. Le castor y était nombreux autrefois, si l'on en juge par les nombreux travaux que l'on rencontre sur les rivières et ruisseaux. La perdrix et le lièvre sont peu abondants.

LA PÊCHE

On y rencontre le brochet, le doré, et nous y avons remarqué de la belle truite saumonée sur les petits affluents de la rivière Gale et sur la rivière Ménard".

TERRITOIRE DE MISTASSINI

Levé du plan des lacs Mistassini, Chibougamau et autres, par Henri Bélanger, A.-G.

"Cette région offre présentement un intérêt tout particulier, dû à l'attention qu'elle reçoit des capitalistes, au point de vue de ses ressources minières, forestières et forces hydrauliques. Il est curieux de noter que, dans bien des cas, les parties relativement reculées de notre province ont été les premières explorées malgré les difficultés de communications et de ravitaillement très considérables à cette époque.

En effet, l'histoire des explorations de cette région remonte presque à l'origine de la colonisation française et a eu, pour point de départ, le commerce de la fourrure.

Cette région a longtemps été enveloppée de mystère et fut l'objet d'une crainte superstitieuse chez les sauvages; même, les récits des premiers voyageurs étaient fort exagérés.

La première exploration scientifique de cette région fut celle de James Richardson, géologue en 1870, qui reçut mission d'examiner la région inexplorée au nord-ouest du lac St-Jean, pour reconnaître sa formation géologique ainsi que des possibilités au point de vue de la culture. Vint l'expédition Bignell-Low en 1884 et plusieurs explorations géologiques qui se suivirent de 1893 à 1897. Dès 1884, des arpenteurs pénétrèrent cette région pour y exécuter des relevés de lacs et de rivières, entre autres MM. Bignell en 1884, de Courval en 1892, D.-C. Morency et L.-H. Dumais en 1894 et Henry O'Sullivan en 1897, qui fit des travaux d'inspection sur les rivières Chamouchouane et Chigobiche, et le long de la route de canot au lac Nicauba.

En 1889, monsieur C.-E. Lemoine, A.-G., fit le relevé de la route de canot de l'extrémité nord du lac Nicauba à Mistassini, y relevant aussi les lacs Abatogaman, Chibougamau, Aux Dorés et Waconiche et, finalement, en 1904, la commission minière de Chibougamau fit une étude détaillée de la géologie de cette région. Malgré ces travaux, cette région est encore peu détaillée au point de vue topographique. Les cours d'eau et les lacs y abondent, qui ne sont pas encore cartographiés, de côté et d'autre de la route généralement suivie.

Nous avons relevé les lacs Chibougamau, Aux Dorés, Waconipi Petit et Grand Mistassini.

LAC CHIBOUGAMAU

Le lac Chibougamau fut le point de départ de nos opérations; comme contrôle, nous avons rattaché notre travail aux lignes extérieures nord et sud du canton d'Obalski déjà tracées.

Ce lac a environ vingt-deux milles de longueur nord-est et sud-ouest et il a plus de six milles dans sa partie la plus large. L'extrémité sud de ce lac est divisée en deux baies par une pointe étroite, longue de trois milles et demi.

Une arête rocheuse et élevée s'avance à douze milles de l'extrémité nord, partageant ainsi cette partie du lac en deux baies dont la plus grande, à l'est, a une profondeur de douze milles et une largeur de quatre milles. La baie à l'ouest a une longueur de sept milles; sa largeur est très irrégulière, étant formée d'une série de petits lacs réunis par des passes.

Du côté est, le lac a deux décharges éloignées, l'une de l'autre, d'environ trois milles; elles ont toutes deux environ dix chaînes de long et l'eau tombe d'une hauteur de vingt-cinq pieds dans un autre lac, pa-

rallèle au lac Chibougamau, dont il n'est séparé que par une étroite arête rocheuse; ce dernier porte le nom de lac Aux Dorés.

Le lac Chibougamau renferme de nombreuses îles basses et rocheuses dont celle du Portage est la plus considérable. Ses rives sont basses et rocheuses; le terrain s'élève doucement depuis le côté est jusqu'à la hauteur des terres, distance de huit ou dix milles.

L'arête qui sépare le lac Chibougamau du lac Aux Dorés est boisée dans sa partie sud. Entre les deux décharges, elle forme une colline de roches nues d'environ deux cent cinquante pieds de hauteur, appelée "Montagne à la Peinture", sans doute d'après la couleur de ces roches qui renferment de la pyrite de fer.

La baie du nord-ouest est entourée de collines rocheuses relativement élevées, disposées en arêtes aiguës, parallèles à la direction du lac, se terminant par les montagnes du Sorcier et du Jongleur; la première de ces deux montagnes, située près de l'extrémité de la pointe qui sépare les deux baies du nord, s'élève à quatre cent vingt-cinq pieds au-dessus de l'eau; l'autre, à faible distance au nord de la baie du nord-ouest et de forme conique, paraît plus élevée que la première. Sa ressemblance avec les tentes employées par les sorciers sauvages, lui a valu le nom de "Maison du Jongleur".

Parmi les petites rivières se jetant dans le lac, la plus importante, est la rivière Francis, au nord, issue du lac du même nom.

Aux environs du lac, le bois est d'une assez belle venue; on y trouve l'épinette noire qui domine, l'épinette blanche, le sapin, le mélèze, le pin des rochers, ainsi que le bouleau de dimension moyenne, le tremble et quelques cèdres.

LAC AUX DORÉS

Ce lac, parallèle au lac Chibougamau et communiquant avec ce dernier par une chute, tel que décrit plus haut, est de moindre dimension, ayant douze milles de long et d'un à deux milles de large. Ses eaux sont profondes; il renferme en assez grande abondance de la truite de lac et du poisson blanc.

Une branche de la rivière Nottaway en sort du côté ouest.

Le terrain autour du lac est généralement ondulé et peu élevé à l'est et au sud-est, tandis qu'il est montagneux au nord et au nord-ouest. Ce lac coule dans le lac Merrill.

De nombreuses découvertes minières ont été faites, particulièrement au nord-ouest de ce lac. Dans la baie Cachée, un camp a été cons-

truit sur les propriétés de l'Obalski Mining Syndicate et, à quelques milles au nord, se trouvent les camps de monsieur MacKenzie. La forêt est la même que celle des environs du lac Chibougamau.

RIVIÈRE FRANCIS

Cette rivière, qui se jette dans une baie au nord du lac, est longue d'environ quinze milles; sa direction générale est sud-ouest. Son cours est rapide et peu profond. Deux lacs assez étendus l'alimentent; ce sont les lacs Francis et Eva, peu profonds et vaseux.

Ici le terrain est ondulé et boisé d'épinette, de sapin et de pin gris.

LAC WACONNIPI

Ce lac, environ deux cents pieds plus haut que le lac Chibougamau, a la même direction générale que ce dernier. Sa longueur est d'environ dix-neuf milles, tandis que sa largeur varie d'un demi-mille à trois milles. L'extrémité sud-ouest est divisée en un certain nombre de longues baies parallèles par des arêtes rocheuses et étroites, qui s'élèvent jusqu'à deux cents pieds au-dessus de la surface du lac.

Au sud, le lac semble peu profond mais, dans les passes et la partie nord, il est très profond. Il n'y a que quatre à cinq îles sur ce lac; les eaux en sont limpides et froides et sont remplies de truite et de poisson blanc.

Sur le côté nord-est du lac, le terrain s'élève graduellement d'environ trois cents pieds jusqu'à la hauteur des terres qui borde ce côté à une distance de trois à six milles.

La roche nue ne paraît qu'en peu d'endroits, le sol se composant de fortes couches de drift glaciaire, formant un sol excellent si l'on en juge par le nombre de grands arbres qui y croissent. Le côté sud-ouest est plus rocheux; à son extrémité sud, le long des passes, les bords rocheux s'élèvent brusquement de cinquante à deux cents pieds au-dessus de la surface du lac.

Les rives de la baie nord-ouest sont basses, mais le côté est de la baie nord-est est élevé et rocheux, atteignant trois cent cinquante pieds au-dessus de l'eau, près de la décharge.

La forêt est composée d'épinette d'environ huit pouces de diamètre, de bouleau et de sapin; le cèdre pousse au bord du lac.

Le lac Waconnipi se déverse dans la baie du Poste au sud-ouest du lac Mistassini, par un petit cours d'eau de quatre milles de long. Sur cette distance, il y a plusieurs petits élargissements en forme de lacs rattachés par des rapides et des chutes, pour le passage desquels il faut faire trois portages.

LAC MISTASSINI

Le lac Mistassini est à la fois le plus considérable et le mieux connu dans cette région. A la suite des récits des sauvages du bas St-Laurent, les premiers explorateurs de la région firent des rapports exagérés relativement à sa grandeur et, lorsqu'en 1885 fut complété un relevé de ce lac au cours de l'expédition Bignel-Low, beaucoup de gens refusèrent d'abandonner l'idée exagérée qu'ils s'en étaient formé.

Ce lac est cependant une grande nappe d'eau située entre les 50° et 50° 30' de latitude nord et les 72°45' et 74° 20' de longitude ouest; la direction de l'axe générale de ce lac est environ nord 30° est; la ligne du rivage s'incurve graduellement du nord au nord-est, à mesure que l'on approche de son extrémité nord. La plus grande longueur, du fond des baies nord-est et sud-ouest, est d'environ cent milles; la largeur moyenne de la nappe principale d'environ douze milles.

Une pointe rocheuse, basse et étroite, s'étend de chacune des extrémités nord et sud du lac, les divisant en deux baies profondes.

La baie du sud-est est appelée la baie du Poste et s'étend environ douze milles au sud; elle est subdivisée en deux bras par une péninsule étroite. Parmi les rivières qui coulent dans le lac par cette baie, la plus importante débouche du côté est, au sud de la péninsule. Le chemin de portage entre le lac Mistassini et la rivière du Chef, traverse cette rivière. Le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson est établi du côté est de cette baie.

Cet endroit fut le point de départ de nos opérations sur ce lac. Cet établissement consiste en quatre maisons: une chapelle, la maison du facteur M. Bremmer, le magasin et une habitation. Trente-trois familles habitent le poste durant l'été; ils professent la religion anglicane et un ministre de ce culte réside au poste. Il dessert également les missions de Chibougamau et de Waconnipi. Un peu plus au sud se trouvent la maison et le magasin de M. Fleury qui y habite à l'époque où les sauvages reviennent de leurs chasses.

La rivière Rupert décharge le lac Mistassini du fond d'une petite

baie; sa largeur, près du lac, est d'environ quinze chaînes mais elle s'élargit bientôt pour donner place à de nombreuses îles.

Le lac Mistassini est très poisonneux; on y trouve beaucoup de truite et de touladie; nous en avons pêché pesant jusqu'à trente livres.

Ses rives sont boisées d'épinette blanche et noire, de sapin, de tremble et de bouleau.

PETIT LAC MISTASSINI

Ce lac, situé à l'est du lac Mistassini, n'en est séparé que par une arête rocheuse variant en largeur de deux à six milles. La différence du niveau entre les deux lacs est de cinquante-deux pieds. Le plus petit lac Mistassini a environ soixante milles de long; sa largeur est d'environ six milles. Dans la partie nord, on n'y voit ni îles ni baies mais, au sud de la décharge, il se rétrécit considérablement et se divise en plusieurs baies profondes; sa surface est couverte d'îles boisées, très nombreuses près de la décharge. Ces îles sont boisées en épinette, sapin et bouleau.

Du côté nord-ouest, le lac est peu profond et rempli de cayes et de hauts-fonds.

Le côté sud-est du lac est très montagneux et en vieux brûlé jusqu'à la rivière Témiscamie.

Cette dernière, d'une largeur d'environ huit chaînes à cet endroit, est profonde et rapide, et forme plusieurs grands lacs au dire des Indiens.

Du côté est du lac, la région est élevée. Par places, s'élève une falaise perpendiculaire de cinquante à deux cents pieds au-dessus de l'eau.

Ce lac est en général peu profond; on y prend le brochet, le doré, la carpe et le poisson blanc. On y voit des outardes, beaucoup de traces d'originaux, de caribous et d'ours. Le renard et la loutre semblent y être en assez grande quantité. On remarque aussi des traces de visons, de rats musqués et de quelques castors.

La partie boisée de ses rives est riche en épinette, sapin et bouleau, pouvant donner environ de sept à dix cordes à l'acre".

COMTÉ DE CHICOUTIMI

Établissement de l'arrière-ligne des cantons de Falardeau, Gagné, Chardon, Silvy, Couture et Coquart, par J.-R. Guenet, A.-G.

"Cette ligne traverse un terrain très accidenté et bien boisé d'épinette, sapin et bouleau d'un diamètre moyen. En novembre 1927, un ouragan a cependant fait de grands ravages. A plusieurs endroits, les

arbres ont été renversés par le vent; le chablis atteint jusqu'à dix à quinze pieds de hauteur.

Cette région est arrosée par les rivières Shipshaw, Valin, Betsiamites et Ste-Marguerite. Les moyens d'accès sont faciles pour les premiers vingt milles. Un bon chemin carrossable partant de Chicoutimi, nous conduit au lac Épinette de la rivière Shipshaw, à un poste d'approvisionnement pour les chantiers environnants. De St-Fulgence, un autre chemin nous conduit sur les principales branches de la rivière Valin. Ce chemin est en bon état jusqu'aux fourches de la rivière Valin et du Bras des Canots. Un poste d'approvisionnement à cet endroit alimente les chantiers sur le Bras des Canots, le Bras Louis et le Bras de Gauthier. Ces derniers chemins cependant sont en très mauvaise condition durant l'été.

Pour atteindre cette arrière-ligne, par la rivière Ste-Marguerite, l'accès est plutôt difficile. Un portage long de huit à neuf milles, sur la branche nord-ouest, évite les chutes et communique à la branche nord-est et au lac Bersimis. Ce portage est en très mauvais état l'été; les trappeurs le fréquentent quelquefois l'hiver. Sur la branche nord-est, un portage de chantier partant de la Baie Ste-Marguerite nous conduit jusqu'au lac Tremblay. Bien débarrassé pour les premiers quinze milles, le reste est en très mauvais état.

Le sol est en général peu propre à la culture, excepté dans les vallées, où quelques parcelles de terrain pourraient être cultivées.

Les lacs et les rivières sont très poissonneux; la truite mouchetée abonde partout, excepté dans la rivière Shipshaw, où le brochet et le doré priment.

Les animaux à fourrure deviennent rares; les principaux sont le vison, le castor, la loutre, le pékan, la martre et l'ours noir. Quelques loups ont fait leur apparition depuis une couple d'années.

On rencontre l'original dans le bas des rivières, le caribou en grand nombre sur les rivières Ste-Marguerite et Valin. Le climat est plus rigoureux dans le haut de ces rivières que le long du Saguenay, l'hiver commençant en novembre et la neige disparaissant tard en mai. J'ai mesuré jusqu'à huit pieds de neige, à plusieurs endroits, l'hiver dernier".

Levé du plan du bassin de la rivière Valin, par J.-R. Guenet, A.-G.

"La rivière Valin arrose une région accidentée et complètement dévastée par les feux de forêts, jusqu'à deux milles en amont du Bras Gauthier. On rencontre quelques chutes remarquables dans le bas de cette rivière.

Les Bras du Nord et Louis, cours d'eau assez considérables, coulent dans une direction sud et traversent un terrain très montagneux bien boisé d'épinette, de sapin et de bouleau. A environ treize milles de l'embouchure du Bras Louis, une écluse construite par Price Brothers Company fournit l'eau nécessaire au flottage du bois sur cette rivière.

Le Bras des Canots est un des principaux tributaires de la rivière Valin; les derniers six milles ne sont que rapides et cascades. Au premier lac, une éluse construite par la compagnie Price Brothers fournit l'eau nécessaire pendant le flottage de leur bois. Les lacs alimentant ce cours d'eau sont d'une assez bonne étendue et nous permettent de communiquer, par un portage d'un mille et quart, aux lacs de la rivière Metsiamites. Le brûlé s'étend à environ quatre milles plus haut que son embouchure.

Les Bras d'Enfer et Fournier traversent aussi une région montagneuse et sont composés de rapides, cascades et chutes sur presque tout leur parcours.

Le bois en général est de bonne qualité, composé surtout de sapin, d'épinette et de bouleau d'un bon diamètre. A plusieurs endroits cependant, le vent a fait des dégâts considérables.

La truite mouchetée abonde partout dans la rivière Valin.

Les animaux à fourrure sont rares. Les principaux sont le vison, le castor, la loutre, le pékan et l'ours noir. On rencontre l'original un peu partout; le caribou prime dans le haut des rivières.

Le climat est plus rigoureux dans le haut de ces rivières que le long du Saguenay; l'hiver commence en novembre et la neige disparaît tard en mai".

COMTÉS DE GASPÉ ET DE MATANE

Levé du plan du bassin de la rivière Cap Chat et partie de la rivière Matane, par Arthur Lepage, A.-G.

RIVIÈRE MATANE

"La rivière Matane prend sa source dans les cantons Leclercq, Cuoq, Boutet et Lagrange. C'est dans le canton Leclercq que traverse la chaîne de montagnes Shick Shock, qui va dans la direction du nord-est se terminer au fleuve St-Laurent, aux environs du Mont-Louis et De la Madeleine. C'est dans ce même canton que se trouve le Mont Blanc dont la hauteur est d'environ quatre mille pieds. Les deux tiers de la partie sud-

est du canton Leclercq sont donc occupés par cette chaîne de montagnes, et c'est dire que toute cette étendue est absolument impropre à l'agriculture. Il y a sur les hauteurs quelques petits lacs de très peu d'importance; ils sont très difficiles à atteindre et les petits cours d'eau, qui forment leur décharge, descendent dans la montagne avec une pente très forte; les rives sont escarpées et la plupart du temps inaccessibles. Le grand lac Matane se trouve, partie dans le canton Cuoq et partie dans le canton Leclercq. Il n'y a pas de terres propres à la culture autour de ce lac encaissé dans des montagnes très hautes. J'ai remarqué tout de même que ces montagnes étaient très bien boisées en épinette.

RIVIÈRE CAP CHAT

Le canton de Joffre est traversé du nord au sud par la rivière Cap Chat et du sud-ouest au nord-est par les monts Shick Shock. C'est dans ce canton qu'on trouve les monts Nicolabert, le frère Nicolabert, le mont Bayfield, les monts Coleman et Collins. Dans la partie nord-ouest du canton Joffre, tout comme dans le canton Leclercq, le long de la rivière Pineau, le terrain est moins montagneux et il y aurait peut-être moyen d'utiliser certains terrains pour l'agriculture, le long de la rivière Pineau.

En sortant du canton Joffre, la rivière Cap Chat traverse le coin sud-est du canton Dalibaire et le canton Romieu, depuis le coin sud-ouest jusqu'au coin nord-est et vient se jeter dans le fleuve après avoir traversé le coin nord-ouest du canton Cap Chat dans les rangs numéros I, II, III et IV. Le grand lac Cap Chat et le petit lac Cap Chat se trouvent dans le canton Joffre et coulent dans la rivière du même nom.

Dans le canton Cap Chat, le sol est assez propre à l'agriculture ainsi que dans une partie du canton Romieu. Dans le canton Cap Chat, sur les bords de la rivière du même nom, il y a ce qu'on appelle "le grand fond" et "les petits fonds"; ces terrains sont défrichés depuis longtemps; on y voit de très belles fermes où on récolte, avec avantage, tous les légumes et les grains récoltés généralement dans la partie est de la province de Québec.

Dans mon humble opinion, je crois qu'il y a encore dans le canton Cap Chat, le long de la petite rivière Cap Chat et le long des ruisseaux du Père Jean Gagnon et Landry, de beaux terrains propres à la colonisation.

J'ai remarqué que la branche est de la petite rivière Cap Chat passe dans un beau terrain uni qui me semble bien propre à l'agriculture.

Aussi, il semble y avoir, à la tête de cette branche, une passe dans les montagnes qui permettrait la construction d'un chemin pour atteindre assez facilement la rivière Ste-Anne et la rivière Cascapédia.

La coupe du bois se fait actuellement par la compagnie Richardson, le long de la rivière Cap Chat jusqu'à la rivière Pineau; on y coupe l'épinette, le sapin et le bouleau; ce dernier étant scié en bois à fuseaux et en bois à barreaux est exporté en Angleterre surtout. La compagnie Richardson coupe plusieurs millions de pieds de bois de bouleau chaque année et elle emploie un grand nombre d'hommes dans ses chantiers et ses moulins. Il y a longtemps qu'on exploite le bois de bouleau le long de la rivière Cap Chat, sur la petite rivière Cap Chat et à la tête de la rivière des Capucins. Le bouleau croît assez rapidement et, après un certain nombre d'années, la compagnie fait faire une nouvelle coupe aux endroits qui avaient été abandonnés auparavant.

Il y a une grande partie de la limite de la compagnie Richardson qui est encore à l'état vierge, depuis l'embouchure de la rivière Pineau, sur la rivière Cap Chat en remontant cette rivière jusqu'au sud de la rivière Beaulieu. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'exploitation forestière tout le long de la rivière Pineau, la rivière Beaulieu, le Membrook, ni sur la rivière Isabelle. A la tête de la rivière Cap Chat, dans les limites de la compagnie Hammermill, la forêt est aussi à l'état vierge. De la belle épinette pour le commerce domine; on y trouve aussi, souvent, le bouleau et le merisier. Plus bas, le long de la rivière Cap Chat, la compagnie Richardson fait couper, presque à chaque année, l'épinette, le sapin et le bouleau, le long du ruisseau Ouellette, le ruisseau Hamilton, la rivière Primaure, le ruisseau Primaure, le ruisseau Caussette et le long du ruisseau Honorius.

La rivière Cap Chat est très rapide sur presque tout son parcours, mais je n'y ai pas remarqué de chutes très importantes, susceptibles de développer de beaux pouvoirs d'eau. Il y a toutefois quelques endroits où la rivière passe entre des murs de pierre assez élevés qui seraient d'un grand avantage pour faire un barrage et développer un pouvoir assez considérable; j'ai remarqué, entre autres, l'endroit qu'on appelle les "crans serrés" à environ sept milles de l'embouchure de la rivière dans le quatrième rang du canton Romieu.

La rivière Cap Chat est renommée pour la pêche au saumon et à la truite de mer. Il y a de très belles fosses au saumon ici et là, sur le parcours de cette rivière, depuis l'embouchure du ruisseau Ouellette jusqu'au fleuve".

COMTÉS DE QUÉBEC ET DE MONTMORENCY

Levé du plan de lacs et de cours d'eau dans le Parc National des Laurentides, par J.-P. Gastonguay, A.-G.

RIVIÈRE CACHÉE

“Cette rivière, d’une longueur de dix-sept milles, prend sa source dans un petit lac de un demi-mille de longueur sur une largeur de quinze chaînes, qui porte le même nom, lac Cachée. Elle déverse ses eaux dans la rivière Jacques-Cartier.

Sa direction générale est sud. Son cours paisible sur les trois premiers milles en partant de sa source, est rapide sur la plus grande partie de sa longueur; le dernier mille, avant d’atteindre la rivière Jacques-Cartier, présente de nombreuses chutes et cascades. Elle sillonne un territoire très accidenté. Le sol, qui forme ses bords escarpés, est rocheux et impropre à la culture.

RIVIÈRE A L'ÉPAULE

La longueur de cette rivière est de vingt milles; sa course générale est sud-sud-ouest. Elle déverse ses eaux dans la rivière Jacques-Cartier, à un mille en amont du confluent de la rivière Cachée. Son bassin est alimenté par six lacs dont voici la nomenclature, suivant leurs dimensions: Le grand lac à l'Épaule, le lac à Noël, le lac Régis, le petit lac à l'Épaule, le lac Bec Croche et le lac Castor.

Le grand lac à l'Épaule est formé par l'élargissement de la rivière elle-même, à une dizaine de milles en amont de son embouchure. Les lacs Régis, Bec Croche et Castor se déversent dans le lac à Noël; ce dernier décharge dans le grand lac à l'Épaule. Ces cinq derniers lacs sont groupés dans un rayon de deux milles à l'est du grand lac à l'Épaule.

Le petit lac à l'Épaule, source de la rivière du même nom, est situé environ quatre milles en amont du grand lac à l'Épaule.

Entre les grand et petit lacs à l'Épaule, la rivière sillonne un terrain fortement ondulé et rocheux. Sa largeur moyenne est de quinze mailles et son cours rapide.

Du grand lac à l'Épaule, en descendant la rivière, nous traversons un territoire très accidenté, recouvert d'un sol rocheux et impropre à la culture. Ce cours d'eau descend une pente assez raide et forme de nom-

breuses chutes et cascades jusqu'à son embouchure sur la rivière Jacques-Cartier.

Dans cette section, ses berges sont très escarpées, d'une hauteur variant entre quatre cents à sept cents pieds.

La compagnie Donnacona a étendu son exploitation forestière sur à peu près les trois quarts de ce bassin.

RIVIÈRE SAUTAURISKI

La rivière Sautauriski est la plus importante parmi celles dont j'ai fait le levé au cours de l'hiver 1929. Sa longueur approximative est de vingt-sept milles.

Ses principaux tributaires sont les rivières à la Chute, Belle et Ruban. Sa course générale est sud-sud-ouest. Son confluent avec la rivière Jacques-Cartier est situé à quatre milles en amont de l'embouchure de la rivière à l'Épaule.

Ses principaux lacs, par ordre de grandeur, sont: Le grand lac Sautauriski, le lac Pierre, le lac Mass, le lac à l'Île, le lac petit Sautauriski et le lac Travers.

Partant de la rivière Jacques-Cartier, remontant son cours jusqu'à la rivière à la Chute, distance de deux milles, la rivière Sautauriski coule paisiblement sur une largeur moyenne de une chaîne et demie.

Entre la rivière à la Chute et le grand lac Sautauriski, distance de quatorze milles, sa largeur moyenne est de une chaîne. Son cours, très sinueux et rapide, donne naissance à quelques chutes et cascades.

Cette section de la rivière Sautauriski est d'accès très difficile par eau, puisqu'elle n'est pas canotable et aussi, le long de ses bords à cause de rochers abrupts qui surplombent la rivière.

Deux chemins de portage qui partent, l'un du grand lac à l'Épaule pour se rendre au lac à l'Île et un deuxième du petit lac à l'Épaule au grand lac Sautauriski, ont été ouverts par la compagnie Donnacona, pour atteindre ce territoire.

La construction d'une écluse sur la décharge du grand lac Sautauriski lui a fait perdre une grande partie de sa beauté naturelle. Une exploitation intensive de la coupe forestière de ses rives contribue encore largement à diminuer le charme de son paysage.

Une distance de quatre à cinq milles sépare le grand lac de la source de la rivière Sautauriski. A cet endroit, s'étendent les lacs Pierre et Mass, nappes d'eau peu considérables.

La hache du bûcheron n'a pas encore pénétré ce territoire bien boisé de résineux, épinette et sapin de dix à douze pouces de diamètre. La nature sauvage de cette région lui donne un aspect enchanteur; l'on y rencontre abondamment l'original.

RIVIÈRE RUBAN

Premier tributaire à l'est en remontant la rivière Sautauriski. La rivière Ruban s'y déverse à un point situé à douze milles en amont du confluent des rivières Jacques-Cartier et Sautauriski. Sa longueur est d'environ six milles. En remontant son cours très rapide d'ailleurs, nous rencontrons le grand lac Ruban à quatre milles de son embouchure, le petit lac Ruban à cinq milles du même point. Sa direction générale est sud-ouest. Ses rives sont escarpées et le sol qui les recouvre est rocheux. L'exploitation forestière a été pratiquée jusqu'au grand lac Ruban. Elle draine à sa source un terrain savaneux où l'épinette noire domine.

RIVIÈRE BRULÉE

Second tributaire est de la rivière Sautauriski, d'une longueur d'environ huit milles. Son embouchure est localisée à un mille et demi en aval du grand lac Sautauriski.

Le portage conduisant du petit lac à l'Épaule au grand lac Sautauriski la traverse à deux milles en amont de son confluent sur la rivière Sautauriski. Entre ce point et l'endroit où elle est traversée par le portage, sa largeur moyenne est de quinze mailles; son cours est très rapide et forme quelques chutes et cascades.

De ce point d'intersection à sa source, elle draine un bassin de un à deux milles de largeur, relativement plat et savaneux, où l'épinette de diamètre assez restreint domine. Son cours est paisible, sauf quelques petits rapides disséminés ici et là.

La coupe du bois n'a pas été pratiquée dans cette section.

RIVIÈRE A LA CHUTE

Seul tributaire ouest de la rivière Sautauriski, la rivière à la Chute y déverse ses eaux à deux milles en amont du confluent des rivières Jacques-Cartier et Sautauriski.

Sa longueur est de quinze milles. La partie supérieure, depuis sa source jusqu'à environ trois milles en amont de la branche est, traverse

un terrain très accidenté. La hauteur de ses berges varie entre six cents à douze cents pieds d'élévation. Son cours constitue une succession de chutes et de cascades qui offrent des obstacles presque insurmontables. Sa partie inférieure présente un cours plus paisible sans toutefois la rendre canotable.

BRANCHE EST

Tributaire est de la rivière à la Chute, elle s'y jette à cinq milles en amont de son confluent de cette dernière et de la rivière Sautauriski. Sur toute sa longueur, environ trois milles, son cours est rapide et forme une chute à son embouchure. Sa largeur moyenne est de vingt mailles. Elle décharge le grand lac à la Chute, le plus important de ce bassin, nappe d'eau d'une longueur de deux milles sur trente chaînes de largeur. Ce territoire est fortement accidenté, bien boisé d'épinette et de sapin, d'un diamètre de six à douze pouces.

RUISSEAU BELL

Tributaire ouest de la rivière à la Chute, le ruisseau Bell rejoint cette dernière à deux milles en amont du confluent des rivières à la Chute et Sautauriski. D'une longueur de quatre à cinq milles et d'une largeur de dix mailles, il déverse les eaux du lac Bell. Son cours, très rapide, donne naissance à de nombreuses petites chutes, sur une distance de un mille en amont de son embouchure.

A l'exception générale de cette région, ses berges sont relativement basses et recouvertes d'un sol silicieux et rocheux. L'essence forestière dominante est l'épinette et le sapin.

GRANDE COULÉE

De la branche nord-est de la rivière Jacques-Cartier, après avoir rattaché ce présent travail à celui de l'hiver dernier, au portage Dansereau, et relevé quelques milles de cette branche en descendant son cours, j'ai remonté un petit ruisseau au sud, dont l'embouchure est à trois milles en aval du portage Dansereau.

De la tête de ce petit ruisseau, j'ai ouvert et relevé un portage qui traverse la ligne de faite des eaux pour rejoindre une coulée qui court dans une direction sud-sud-ouest, sur une longueur de cinq à six milles. Cette coulée nous conduit par un plan très incliné à la rivière Rocheuse.

Un ruisseau prend naissance sur les hauteurs; d'un maigre filet d'eau à sa source, il se grossit graduellement jusqu'à dix mailles de largeur, à sa rencontre avec la rivière Rocheuse.

Cette gorge étroite à son faite, se creuse davantage en descendant pour offrir le spectacle d'un véritable gouffre, à son intersection avec la rivière Rocheuse.

A cet endroit, la Rocheuse s'est frayé un débouché qui la conduit à la rivière Jacques-Cartier à un demi-mille en amont du confluent du Bras du Nord.

Un travail extraordinaire d'érosion a creusé à la rivière Rocheuse un lit d'une profondeur de 1000 à 1500 pieds. Elle coule au milieu de hautes murailles de calcaires; à certaines époques, d'immenses blocs de rochers s'en sont détachés pour obstruer le passage des eaux.

En côtoyant ce ruisseau, nous le voyons disparaître soudainement à travers des morceaux de débris rocheux, quelquefois isolés les uns des autres, d'une hauteur de 25 à 30 pieds.

La difficulté de parcours de cette rivière, d'une nature si tourmentée, m'a empêché d'en prolonger le levé jusqu'à la rivière Jacques-Cartier.

Du confluent de la Grande Coulée avec la rivière Rocheuse, j'ai fait le levé en remontant son cours sur une distance de neuf à dix milles.

J'ai dû escalader, dès mon point de départ, une chute de cent cinquante à deux cents pieds de hauteur, tombant perpendiculairement.

Pour trois milles de longueur, d'une largeur de quinze mailles, son cours est rapide et coule entre de hautes montagnes.

Sur le reste de son parcours, ses bords s'abaissent, son cours devient plus paisible et sa largeur atteint jusqu'à deux chaînes dans les eaux mortes.

RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

J'ai relevé la rivière Jacques-Cartier, à partir de deux milles en amont de la rivière Sautauriski jusqu'au pont du chemin de fer Canadien National, près de la gare de Valcartier.

Sa largeur varie entre cinq chaînes dans les eaux mortes pour se rétrécir à cinquante mailles dans les rapides.

Elle traverse un pays très accidenté et rocheux avant d'atteindre la plaine de Valcartier.

Elle décrit de nombreux méandres, laissant à l'intérieur de ces courbes des parties basses propres à la culture, où l'on rencontre des fermes assez prospères, surtout dans la paroisse de Valcartier.

Le commerce de bois s'y est fait depuis un grand nombre d'années. Le bois est pratiquement épuisé et il n'y reste que les bois durs, le mérisier, l'érable et le bouleau.

Cette partie du bassin de la rivière Jacques-Cartier est celle qui offre le plus de relief dans ses paysages. Ses montagnes escarpées aux pentes abruptes, ses rivières qui coulent dans des gorges très profondes, ses nombreux lacs aux eaux paisibles, tout contribue à agrémenter l'œil du voyageur. Il est vrai que la circulation de ce territoire devient pénible et ardue par ces accidents capricieux du terrain. L'amateur de la chasse et de la pêche y trouve le gibier et la truite à profusion, qui lui permettent les plus agréables distractions".

COMTÉ DE QUÉBEC

Levé du plan de lacs et de cours d'eau dans le canton de Trudelle, par J.-F. Fafard, A.-G.

"A différents endroits le long des rivières, à l'issue des portages, à l'entrée et à la sortie des lacs, sur les îles, à proximité des camps de club, j'ai posé des plaques métalliques fournies par votre département; toutes ces plaques portent un numéro dont la série commence à 90 et fait suite à une autre, datant d'un arpentage antérieur et s'arrêtant au numéro 89.

Le chemin de fer Québec-Lac-St-Jean, englobé dans le réseau du National Canadien, traverse cette région et j'ai fait partiellement le levé de la section comprise dans ce canton, prenant les positions des tours d'observation établies par le service de la protection des forêts.

La rivière Batiscan, qui est la décharge du lac Édouard, est bordée d'épinette et de sapin; elle est de navigation facile en canot. Elle est alimentée par de nombreux tributaires dont les principaux dans cette section sont: La Branche de l'Est qui décharge le lac des Passes, et la rivière du lac Batiscan qui décharge le lac du même nom.

Rocheux et montagneux, ce territoire n'est aucunement propice à l'agriculture. Par contre, c'est un vrai paradis pour les amateurs de chasse et de pêche. Aussi y trouve-t-on plusieurs clubs établis là depuis plusieurs années. Tous ont leur chalet général que peuvent habiter tous les membres et, en outre, dans la plupart des cas, des maisonnettes individuelles érigées au bord des différents lacs compris dans leur territoire respectif. Ainsi sont établis et entretenus en bon ordre des portages assurant des communications faciles et bien indiqués au moyen des affiches officielles du service de protection contre l'incendie.

Je crois que ces clubs représentent un élément appréciable dans la protection des forêts. Dans cette section, du moins, la plupart des gardiens vivent à proximité des stations de chemins de fer et sont en état de communiquer promptement avec le service de protection contre l'incendie, de même que de veiller à la conservation du gibier en prévenant l'accès de la forêt à ceux qui ne sont pas munis de permis de circulation. Les membres eux-mêmes, presque tous amateurs du pittoresque, se trouvent, par goût autant que par l'intérêt, instinctivement portés à seconder la vigilance des garde-feu.

Les principaux clubs compris dans ce territoire sont: le Malouin, le Stadacona, l'Iroquois, le Pearl Lake, le Triton, le lac Édouard. Le club Triton est géré par le major Petry, de Québec, un sportsman éminent, qui y consacre toute son attention. Ce club est remarquable par le luxe de ses camps et par l'entretien des portages reliant ses différents lacs.

Le club du lac Édouard est la propriété de monsieur George Rawley qui réside au village du lac Édouard; il s'occupe lui-même d'organiser les excursions de chasse et de pêche de ses invités. C'est le rendez-vous de sportsmen de Québec et d'Américains qui ne sont pas membres de clubs. Le propriétaire est une figure populaire dans le monde sportif, et son hospitalité est renommée.

LAC ÉDOUARD

D'une longueur approximative de dix-huit milles, le lac Édouard, dentelé de jolies baies et parsemé d'îlots, est l'une des plus belles nappes d'eau de la région.

La forêt, détruite par le feu il y a environ un quart de siècle, se compose actuellement de bouleau, de tremble et de cyprès. Elle encadre le lac de teintes que la nature nuance différemment avec la saison et transforme en féerie à l'automne.

Monsieur Rawley a construit plusieurs camps destinés aux amateurs qui ne disposent que de quelques jours. L'on ne saurait trouver d'endroits plus propices à une brève excursion de chasse ou de pêche. Tout s'y trouve à souhait: canots et chaloupes auto-moteurs, guides, provisions etc.

Le lac Édouard est situé à une altitude de 1200 pieds et le climat de la région est idéal pour le traitement des tuberculeux. La vue sur le lac et l'air pur qu'on y respire en font un endroit tout à fait reconfortant pour les sujets atteints de cette pénible maladie."

*Levé du plan d'une partie du bassin de la rivière Croche, par J.-F.
Fafard, A.-G.*

RIVIÈRE CROCHE

“Dans sa partie arpentée, la rivière Croche varie en largeur entre une et deux chaînes et coule au milieu d'un large bassin sableux qui formait son lit en des temps reculés, ainsi que le démontrent parfaitement les anciennes berges que l'on distingue encore. Son lit actuel est fort tortueux et ses berges de sable atteignent une hauteur de 75 à 100 pieds. Elle est en général peu profonde et ses eaux sont plutôt calmes. On y rencontre des chutes de peu d'élévation; la chute Brûlée a cependant une hauteur de 30 pieds environ.

Toute la forêt longeant cette rivière a été exploitée. La nouvelle futaie, âgée de 40 à 50 ans, se compose de pin gris, d'épinette, de bouleau et de sapin.

RUISSEAU CÔTÉ

Ce petit tributaire de la rivière Croche, au cours très rapide, a une largeur de une chaîne à son embouchure. Elle fut utilisée pour le flottage du bois sur presque toute sa longueur. Jusqu'au dixième mille de son embouchure, c'est maintenant un brûlé; passé le dixième mille, c'est une jeune forêt de quarante ans. Plusieurs petits lacs sur son parcours ont été éclusés pour le flottage du bois. Le plus important est le lac Gingras, long d'environ un mille et demi et large d'un demi-mille. La compagnie Laurentide entretenait, jusqu'à il y a sept ou huit ans, un portage entre ce lac et Van Brussel. L'on voit encore un peu partout les vieux camps qui servaient alors pour l'exploitation forestière. Les clubs de pêche et de chasse entretiennent de bons portages entre tous ces lacs.

RIVIÈRE PETITE CROCHE

Celle-ci vient rejoindre la Grande Croche à deux milles au nord du ruisseau Côté, où elle débouche à une largeur de une chaîne. Elle reçoit elle-même l'eau de plusieurs tributaires peu importants. D'une longueur de vingt milles environ, elle forme dans son parcours plusieurs lacs dont le plus étendu est le lac à la Croix. Elle serpente fortement jusqu'à dix milles de son embouchure, tout en coulant des eaux calmes entre des berges de sable très élevées, qui deviennent des montagnes fort hautes

en gagnant le nord, où son cours est plus rapide et cascadié. Elle a cependant servi au flottage du bois sur presque tout son parcours. Tous ces portages sont bien entretenus et partout l'on rencontre les avis affichés par les garde-feux pour la protection des forêts.

La tête de la Petite Croche est encore bien boisée d'une futaie presque pas exploitée, comprenant des massifs d'épinette, de sapin et de bouleau presque entièrement séparés. A partir de son embouchure jusqu'à quinze milles, c'est une jeune futaie de cyprès, d'épinette et de bouleau poussés sur un vieux brûlé.

RIVIÈRE BRULÉ

La rivière Brulé vient se jeter dans la Grande Croche à deux milles environ au sud de la ligne séparative des comtés de Québec et de Lac-St-Jean, en suivant généralement une direction nord-est. Ses eaux, peu profondes et presque mortes à partir du portage de la "Belgo Canadian Company", deviennent tumultueuses passé les lacs qu'elle forme en son cours pour arriver à la Grande Croche par une série de chutes et de cascades sur un parcours de cinq milles environ. Elle a servi, de même que la plupart de ses tributaires, au flottage du bois, sur presque toute sa longueur. La région qu'elle traverse a été entièrement ravagée par le feu, et l'on n'y rencontre que de petits peuplements de bois vert.

TOPOGRAPHIE

Tout le terrain compris dans le bassin de la rivière Croche et des tributaires arpentés est fort montagneux et rocheux. Il existe des pics assez avantageux pour le service de la protection des forêts contre l'incendie. Le bassin même de la rivière renferme des sols d'alluvions formés entièrement de sable. Ce sont des terres relativement incultes".

COMTÉ DE SAGUENAY

Établissement de la ligne séparative des comtés de Chicoutimi et de Saguenay et levé du plan de lacs et de cours d'eau, par C.-C. de Lachevrotière, A.-G.

"Le terrain traversé par ces différentes lignes est essentiellement montagneux et rocheux et, par suite, impropre à la culture. Le bois respecté, soit par le feu ou la hache du bûcheron, ne se trouve qu'aux environs du lac Savane ou près de la tête de la rivière aux Escoumains. Il consiste en épinette et sapin d'un diamètre moyen de 8-10 pouces.

RIVIÈRE ESCOUMAINS

La rivière des Escoumains a sa source à environ 8 milles à l'ouest de la ligne Chicoutimi-Saguenay et, sur ce parcours, ce n'est qu'un ruisseau de 20 à 30 mailles de largeur, parsemé de rapides et de cascades. En bas des lacs des Cœurs et Gargotton, elle a environ une chaîne de largeur. Ses principaux tributaires sont la rivière des Savanes, la rivière Boucher, les lacs à Boulanger, les lacs à Chatignie, les lacs à Maclure, la rivière Parent et la rivière Polette qui ont une largeur moyenne de 25 à 50 mailles. Ils sont tous en rapides et cascades et non navigables.

BOIS

La partie supérieure à l'ouest du lac Gargotton est bien boisée, quoique le bois soit d'un diamètre plutôt faible. Du lac Gargotton en descendant, les compagnies ont fait chantier un peu partout. Cependant il reste encore une belle coupe de bois sur la rivière des Savanes.

Un ancien chemin de voiture suivant à peu près la rivière est passable de la mer jusqu'au Vieux Dépôt, soit une distance d'environ 25 milles; de là au lac Gargotton, il y a un portage bien entretenu et débarassé. Les garde-feux surveillent la région au moyen de tours construites à cet effet. Ces tours situées au lac Gargotton, au Vieux Dépôt et au lac Polette sont reliées entre elles et au village des Escoumains par le téléphone.

CHASSE ET PÊCHE

Le caribou est très rare dans les Escoumains. Par contre, l'original y devient de plus en plus abondant. Les animaux à fourrure tels que loup-cervier, renard, vison, martre, se rencontrent quelquefois.

La truite de ruisseau me paraît abonder dans tous les tributaires et lacs de cette rivière. Le saumon remonte aussi jusqu'aux premières chutes''.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

*Établissement du parallèle de latitude et levé du plan de lacs et de cours d'eau,
par J.-A.-L. Doyon, A.-G.*

RIVIÈRE WINNAWAY

“Sa largeur moyenne est d'environ deux chaînes; elle traverse une contrée brûlée depuis environ quinze ans. Le sol est rocheux, sablonneux et le terrain très accidenté. Entre le lac des Fourches et le lac Bay,

il y a quelques chutes et rapides de peu d'importance, excepté celle à la tête du lac Winnaway, dont la hauteur est d'environ dix pieds. La largeur de la rivière en cet endroit est d'une chaîne; ses rives sont élevées. En montant, sur une distance de deux milles, on y rencontre deux rapides assez considérables, jusqu'au lac Bear, où il y a eu, dans le passé, une écluse construite pour le flottage du bois. Entre les lacs Bear et Pierre, il existe un rapide assez long, mais de peu de niveau. Entre le lac Pierre et le lac Bay, il se trouve un autre petit rapide, où il y a déjà eu une écluse. Ces lacs Bear, Pierre et Bay sont de belles nappes d'eau situées sur les routes de canot de Kippawa à Angliers et du lac Victoria à Angliers. Dans la baie nord du lac Bay, un portage nous conduit au lac Arthur. De là, deux autres portages de hauteur de terre nous conduisent au lac à la Truite et l'autre au lac Esturgeon, ces deux derniers lacs forment les têtes respectives des rivières du même nom, qui se déversent dans la rivière Ottawa. Sur le parcours de ces rivières, le terrain est montagneux, rocheux et sablonneux. On y rencontre du vieux brûlé et une jeune pousse de tremble, de bouleau, de sapin et d'épinette.

RIVIÈRE MARÉCAGEUSE

Tributaire de la rivière Winnaway, elle a son embouchure au lac Spring ou des Fourches; sa largeur moyenne est d'une chaîne et demie. Elle traverse un terrain bas, sur une distance d'environ dix milles pour ensuite continuer dans un terrain montagneux, rocheux et sablonneux. Deux lacs d'une assez bonne étendue, le Travers et le Chenon, font partie du bassin de cette rivière. On y rencontre quelques rapides et cascades de peu d'importance. Au lac Travers, une écluse a été construite pour le flottage du bois. Sur la plus grande partie de son parcours, le feu a fait ses ravages. Cependant il reste encore quelques endroits non brûlés où l'épinette, le sapin, le bouleau et le tremble sont les principales essences. De son embouchure, au lac Travers, cette rivière sert de route pour traverser au lac Expanse, en passant par le lac Devlin, route plus courte que par la rivière Winnaway.

AUTRES TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE WINNAWAY

Par un portage situé entre le lac des Fourches et le lac Winnaway, nous traversons au lac Rabbit, d'une étendue assez considérable dans lequel se déversent plusieurs tributaires plus ou moins importants. Il y

a une foule de petits lacs assez longs mais très étroits. Nous avons traversé par cette suite de lacs à la rivière Marécageuse pour ensuite rejoindre la rivière Ottawa par la baie des Lys. Ces lacs et cours d'eau traversent les parallèles de latitude établis précédemment par moi-même. Le terrain est rocheux, sablonneux, accidenté et la forêt est en partie brûlée.

TRAVERSE DU LAC SPRING A LA LIGNE MASSÉ

De la limite sud du canton de Delbreuil à l'endroit du lac Spring, un portage de trois milles nous conduit au lac Long à l'embouchure du ruisseau Fly. Ce lac a six milles de longueur et est traversé par la ligne ouest du canton Delbreuil. Le ruisseau Fly est très sinueux et a une largeur moyenne de soixante mailles. Les rives sont généralement hautes et le courant très fort. Le cyprès, le sapin, l'épinette, le bouleau et le tremble, d'un diamètre moyen de huit pouces, y sont les principales essences forestières. Le terrain est montagneux, rocheux et sablonneux.

RIVIÈRE OTTAWA

Conformément à vos instructions, j'ai fait le levé de cette rivière, depuis la rivière Kinojévis jusqu'au lac Granet.

Pour une longueur de cinquante milles, la hauteur moyenne des rives est de huit pieds. Nous y rencontrons plusieurs rapides et cascades ainsi qu'une chute d'environ vingt pieds de hauteur et de six chaînes de largeur avec une île au centre. Les rives à cet endroit sont en roc et ont au moins trente pieds de hauteur. Les autres rapides et cascades varient en hauteur de deux à huit pieds.

De là, les rives sont plus basses et le terrain moins montagneux jusqu'au lac Granet. On y rencontre des rapides et cascades et une autre chute d'environ quinze pieds de hauteur. Tous ces rapides, cascades et chutes ont été examinés et étudiés par les ingénieurs-civils, tout récemment, pour fins de barrage.

Sur tout le parcours, le bois est généralement petit. Le bouleau, le tremble, l'épinette, le sapin, le cyprès et quelques pins y sont les principales essences forestières. Le sol est argileux et parfois recouvert de sable.

CHASSE ET PÊCHE

Dans ce territoire, il y a beaucoup d'orignaux, d'ours et même quelques chevreuils. Le vison, la loutre, la martre, la belette et le pékan sont les principaux animaux à fourrure. Le castor est très rare.

Le brochet et le doré sont en abondance dans tous les lacs et cours d'eau que j'ai arpentés ainsi que sur la rivière Ottawa, dans laquelle se trouve, en plus, l'esturgeon".

Établissement d'une ligne méridienne et du levé du plan de lacs et de cours d'eau, par Georges Morency, A.-G.

ASPECT GÉNÉRAL DU TERRAIN

“Le terrain en général est accidenté et très montagneux; on y rencontre cependant quelques beaux plateaux principalement au nord du lac Serpent, à l'est du petit lac Beauchène et le long de la rivière Beauchène.

SOL ET BOIS

Le sol en général est formé de terre grise recouverte d'une légère couche de terre noire ou jaune et propre à la culture, excepté, toutefois, aux endroits montagneux où le terrain est complètement inculte, les roches n'étant couvertes que d'une légère couche d'humus.

A la partie nord du lac Serpent, aux alentours des deux lacs Beauchène, le long de la rivière Beauchène et de la rivière Otter, le terrain serait assez avantageux pour la culture.

Il n'y a pas de terrains miniers détenus par des particuliers ou autres dans cette région.

Les essences forestières se composent surtout de sapin, de merisier, d'érable, de pruche, de bouleau, d'épinette, tous de grosses dimensions; on rencontre aussi de beaux peuplements de jeunes pins de 8 à 12 pouces de diamètre, le long de la rivière Otter et de belles érablières sur la ligne méridienne.

Pour plusieurs années encore, l'épinette, le sapin et le cèdre pourront être exploités avantageusement.

LACS ET RIVIÈRES

Les principaux lacs et cours d'eau rencontrés lors de l'établissement de mes lignes, sont le lac la Tortue et le lac Hunter, formant partie du grand lac Kippawa, les lacs Smith, Georges, Otter, Clair et Serpent et les deux lacs Beauchène.

Les deux principaux cours d'eau sont la rivière Beauchène et la rivière Otter; cette dernière est navigable à l'eau haute, mais de nombreux rapides rendent la rivière Beauchène non navigable.

CHASSE ET PÊCHE

Les lacs et rivières sont très poissonneux; l'original et le chevreuil abondent dans cette région, nous y avons vu peu de lièvre mais beaucoup de perdrix; il y a encore quelques familles de castors; nombre de porcs-épics ont été vus et les loups semblent être assez nombreux dans cette région".

Établissement de l'arrière-ligne des cantons Boisclerc, Edward et Eddy et levé du plan de lacs et de cours d'eau, par A.-E. de la Chevrotière, A.-G.

ASPECT GÉNÉRAL

"Le terrain que j'ai parcouru est très accidenté. Il y a peu d'endroits plans pour qu'il vaille la peine de les mentionner, à part la ferme Morel dans le canton Boisclerc et la ferme de la Laurentide Ottawa Co., au nord. L'été dernier, sur ces deux fermes, il y avait de l'avoine superbe et de très belles patates. Les légumes viennent aussi très bien, Au dépôt Maganisipi, on cultive un peu la patate, mais le terrain est sableux et pauvre.

BOIS

L'essence qu'on rencontre le plus est le bouleau et le merisier. Les montagnes sont couvertes d'érable, de hêtre, de bois dur, de chêne et de frêne; il y a aussi un peu de bois blanc (tilleul). Dans les ravins, le long des rivières et sur le bord des lacs, on trouve l'épinette noire, l'épinette jaune, le sapin, le cèdre et un peu de pin (blanc et rouge). L'épinette est très belle dans certains endroits à la tête des ruisseaux et sur le bord des petits lacs".

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

GEORGES CÔTÉ,

Surintendant des Arpentages.

APPENDICE No 24

TRAVAUX d'arpentage officiellement acceptés au cours de l'exercice financier 1929-1930.

| Arpenteurs | Localité, genre d'opérations | Coût |
|------------------------------|---|-------------|
| Bélangier, Henri..... | Arpentage dans les comtés de Bonaventure et Gaspé..... | \$ 8,636.64 |
| “ “ | Levé du plan des lacs Chibougamau et Mistassini, établissement de lignes..... | 81,779.70 |
| “ “ | Arpentage dans le canton Letellier..... | 5,524.81 |
| “ “ | Établissement de lignes et levés de lacs et de cours d'eau dans le comté de Lac-Saint-Jean..... | 22,219.98 |
| “ “ | Levé du plan de la rivière Grand-Détour..... | 1,134.00 |
| Bernier, Lorenzo..... | Division en lots de fermes, d'une partie de la Seigneurie de Lotbinière..... | 2,183.09 |
| “ “ | Levé de cours d'eau dans la Seigneurie de Lotbinière..... | 2,326.52 |
| Croteau, De M..... | Levé du plan d'une partie de la rivière Batiscan..... | 2,455.46 |
| De la Chevrotière, A.-E..... | Arpentage dans le comté de Témiscamingue..... | 10,978.14 |
| “ “ “ | Établissement de lignes et levé de lacs et cours d'eau dans le comté de Témiscamingue..... | 12,247.47 |
| “ “ “ | Établissement de lignes et levé de lacs et cours d'eau dans le comté de Témiscamingue..... | 11,569.93 |
| De la Chevrotière, C.-C..... | Arpentage dans le canton de Caron..... | 3,176.95 |
| “ “ “ | Établissement d'une partie de la ligne Chicoutimi-Saguenay..... | 14,765.21 |
| “ “ “ | Levé du plan d'une partie de la rivière Aux Escoumains..... | 1,228.92 |
| Doyon, J.-A.-L..... | Établissement de lignes et levé du plan de lacs et de cours d'eau dans le comté de Témiscamingue..... | 22,990.80 |
| Dutil, J.-P..... | Levé du plan du chemin de fer Québec Central..... | 3,622.50 |
| “ “ | Levé du plan du chemin de fer Transcontinental..... | 7,171.50 |
| Fafard, J.-F..... | Levé du plan de lacs et cours d'eau dans le canton de Trudelle..... | 10,909.08 |
| “ “ | Levé de chemins dans les comtés de l'Islet et Kamouraska..... | 3,664.64 |
| “ “ | Levé d'une partie du bassin de la rivière Croche..... | 11,984.00 |
| Garneau, Georges..... | Levé de chemins dans les comtés de Beauce et de Frontenac..... | 2,604.42 |
| Gastonguay, J.-P..... | Levé du plan d'une partie de la rive Sud du St-Laurent..... | 5,892.00 |
| “ “ | Arpentage dans le canton de Mann..... | 658.25 |
| “ “ | Levé de lacs et de cours d'eau dans les comtés de Québec et de Montmorency..... | 8,188.60 |
| “ “ | Levé de route dans le comté de Charlevoix..... | 1,960.00 |
| “ “ | Arpentage dans le canton Harvey..... | 1,572.93 |

APPENDICE No 24.—*Suite*

TRAVAUX d'arpentage officiellement acceptés au cours de l'exercice financier 1929-1930.—*Suite*

| Arpenteurs | Localité, genre d'opérations | Coût |
|--------------------------|---|----------------|
| Giroux, Louis. | Levé du plan du bassin de la rivière Péribonca..... | 49,958. 16 |
| Guenet, J.-R. | Arpentage dans le comté de Chicoutimi..... | 11,253. 03 |
| “ “ | Levé du plan du bassin de la rivière Valin..... | 8,016. 40 |
| Joncas et Malouin..... | Arpentage dans le territoire d'Abitibi..... | 79,872. 30 |
| “ “ | Établissement de lignes, levé de lacs et de cours d'eau dans le territoire d'Abitibi..... | 30,419. 87 |
| Lacoursière, J.-O. | Arpentage dans le canton de Marmier..... | 3,324. 44 |
| Lamarre, Adjudor..... | Arpentage dans les cantons de Laterrière et de Cimon..... | 5,310. 85 |
| “ “ | Arpentage dans le canton Normandin..... | 298. 55 |
| Leclerc, Georges..... | Levé du plan du bassin de la rivière Ouiatchouanische..... | 5,480. 72 |
| “ “ | Arpentage dans le canton de Labarre..... | 5,039. 67 |
| Lepage, Arthur..... | Levé du plan du bassin de la rivière Cap-Chat..... | 8,244. 00 |
| Massé, Arthur..... | Arpentage dans le comté de Pontiac..... | 30,951. 76 |
| “ “ | Établissement de lignes et levé du plan de lacs et de cours d'eau dans l'Abitibi..... | 24,263. 15 |
| Michaud, J.-A..... | Levé du plan de chemins dans le comté de Témiscouata..... | 3,147. 06 |
| Morency, Georges-E. | Arpentage dans le comté de Témiscamingue..... | 10,298. 89 |
| Roy, J.-M. | Arpentage dans le territoire d'Abitibi..... | 45,956. 39 |
| | Total..... | \$ 583,280. 78 |

GEORGES CÔTÉ,
Surintendant des arpentages.

F.-X. LEMIEUX,
Sous-ministre.

Département des terres et forêts,

Québec, 30 juin 1930.

APPENDICE No 25

RAPPORT DU SERVICE HYDRAULIQUE POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30
JUN 1930

Québec, 6 novembre, 1930.

A l'Honorable Ministre des terres et forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service hydraulique pour l'exercice se terminant le 30 juin 1930.

1.—LOTS DE GRÈVÉ ET DE RIVIÈRES

Le Département a accordé cette année 43 concessions.

Ces concessions sont sous forme de bail et réparties comme suit:

| | |
|--|----|
| Pour améliorations aux grèves | 5 |
| Pour lignes de transmission électrique | 1 |
| Pour flottage du bois comprenant piliers, estacades et barrages | 29 |
| Pour forces hydrauliques | 4 |
| Pour emmagasinement | 3 |
| Pour exploitation de sable | 1 |

Dans le cas des barrages, soit pour le flottage du bois, soit pour l'aménagement de la force hydraulique ou encore pour l'emmagasinement des eaux ayant pour conséquence la submersion de certains ter-

rains de la Couronne, les concessions accordées sont généralement concordantes avec l'approbation des plans et devis.

2.—FORCES HYDRAULIQUES

Durant le dernier exercice quatre concessions ont été faites pour fins de forces hydrauliques.

a. Un lot faisant partie du lit du fleuve St-Laurent, en amont du Rapide des Cèdres, a été accordé à la Cie "The Cedars Rapids Manufacturing and Power Co", en vue d'y construire des piliers, estacades et deux remblais devant servir à détourner les glaces du canal d'amenée de l'usine.

b. Une petite chute, évaluée à 25 chevaux-vapeur, a été donnée sous bail pour cinq ans sur la rivière Petite Péribonca pour l'aménagement d'un petit moulin à scie temporaire.

c. La Cie "The James Maclaren Co. Ltd", détenait par Lettres Patentés les chutes de la rivière du Lièvre, connues sous le nom de High Falls, mais en vue d'en faire un aménagement économique elle nous a demandé de lui concéder les forces hydrauliques en amont de cette chute pour en faire un seul aménagement de 120,000 chevaux-vapeur, à High Falls.

Le Gouvernement lui a accordé un bail de 75 ans à raison d'un loyer annuel de \$500.00 et d'une redevance annuelle de \$1.00 par cheval-vapeur provenant de la partie sous bail.

Les travaux d'aménagement ont été commencés en 1929 et au printemps de 1930, la Compagnie avait terminé l'installation de 90,000 chevaux-vapeur.

d. Le Gouvernement a accordé à la Cie "Gatineau Power Co.", une certaine partie des forces hydrauliques de la rivière Ouareau, dans le canton de Rawdon, pour un terme de 75 ans, à raison d'un loyer annuel de \$1,000.00.

La Compagnie a fait un aménagement de 2,500 (H.P.) chevaux-vapeur.

Le tableau suivant indique les chutes et rapides concédés jusqu'à

date par baux emphytéotiques et qui sont maintenant aménagés et payent des redevances.

| Rivières | Chutes | Compagnies | Puissance des turbines en chevaux-vapeur |
|---------------------------|------------------------|---|--|
| St-Laurent..... | Rapides des Cèdres.... | Montreal Light, Heat & Power Consolidated.. | 200,000 |
| St-Maurice..... | Chute La Gabelle..... | St. Maurice Power Co..... | 120,000 |
| Des Quinze..... | Section No. 3..... | Northern Quebec Power Company..... | 40,000 |
| Gordon..... | Toute la rivière..... | Gatineau Power Co..... | 24,200 |
| Gatineau..... | Chute Paugan..... | Gatineau Power Co..... | 204,000 |
| Shipshaw..... | Des Galets..... | Price Bros. & Co. Ltd..... | 17,000 |
| St-François..... | Drummondville..... | Southern Canada Power Co..... | 19,500 |
| "..... | Hemmings..... | " " "..... | 33,600 |
| "..... | Weedon..... | Cité de Sherbrooke..... | 5,550 |
| "..... | Westbury..... | " " "..... | 5,800 |
| Métabetchouan... | La Martine..... | Lake St. John Light & Power Co..... | 1,400 |
| Batiscan..... | Ste-Geneviève..... | North Shore Power Co..... | 22,400 |
| Franquelin..... | Ptie de riv..... | Ontario Paper Co..... | 400 |
| Grand Ruisseau Blanc..... | Dérivation..... | St. Regis Paper Co..... | 500 |
| LaSarre..... | 3ième chute..... | Cie Électrique de LaSarre..... | 1,050 |
| "..... | 4e et 5e chutes..... | Arthur Lagueux..... | 100 |
| Grande Décharge.. | Ile Maligne..... | Duke Price Power Co..... | 495,000 |
| Rivière à Pierre.. | "..... | La Cie Électrique Rivière à Pierre, Ltée..... | 300 |
| Rivière du Lièvre.. | High Falls..... | The James Maclaren Co. Ltd..... | 90,000 |
| Rivière des Prairies..... | Sault-au-Récollet.... | Montreal Island Power Co..... | 72,000 |

Les revenus supplémentaires provenant de la clause des redevances sont indiqués ci-après sous la rubrique administration.

3.—OUVRAGES CONSTRUITS PAR LES PARTICULIERS POUR FINS DE FLOTTAGE DU BOIS, DE FORCES HYDRAULIQUES ET D'EMMAGASINEMENT AU 30 JUIN 1930

Les lois relatives aux ouvrages en rivières pour fins de réservoirs d'emmagasinement de forces motrices et de flottage du bois ont continué d'être appliquées durant le dernier exercice. A la date du 30 juin 1930, nous avons reçu les plans et devis de 602 barrages pour le flottage du bois et ceux de 19 séries de piliers et d'estacades; 64 plans de barrages pour fins de forces motrices et de 11 plans de barrages-réservoirs.

A la même date, 423 autorisations avaient été accordées pour des ouvrages devant servir à faciliter le flottage du bois; 57 pour des ouvrages

devant servir à la production de la force motrice; 9 pour des ouvrages devant servir à l'emmagasinement des eaux.

Depuis 1920, à la date du 30 juin 1930, 282 baux ont été passés concernant les barrages devant servir à faciliter le flottage du bois.

APPROBATIONS DONNÉES DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1930

| | |
|--|-----|
| Approbations de plans montrant l'étendue des terrains à être expropriés dans 256 cas particuliers en vue d'aménagement de forces hydrauliques depuis 1920..... | 37 |
| Approbations de plans montrant l'étendue des terrains et les droits à être expropriés dans 341 cas particuliers en vue de la construction de lignes de transmission depuis 1920..... | 40 |
| Approbations de plans et devis de barrages-réservoirs depuis 1920..... | 12 |
| Approbations de plans et devis de barrages pour fins d'aménagement de forces hydrauliques depuis 1920..... | 57 |
| Approbations de plans et devis d'ouvrages pour fins de flottage du bois depuis 1920..... | 421 |

BAUX ACCORDÉS DEPUIS 1920 AU 30 JUIN 1930

| | |
|--|-----|
| Baux pour le flottage du bois..... | 282 |
| Baux pour l'emmagasinement des eaux..... | 9 |

PLANS ET DEVIS RECUS A LA DATE DU 30 JUIN 1930

| | |
|--|-----|
| Barrages pour le flottage du bois..... | 601 |
| Barrages pour fins de forces hydrauliques..... | 64 |
| Barrages pour réservoirs d'emmagasinement..... | 13 |
| Séries de piliers et d'estacades..... | 19 |

4.—ADMINISTRATION ET RECETTES

Les recettes provenant de l'aménagement des forces hydrauliques, des loyers d'emplacements dans les lacs et rivières et des revenus de la Commission des eaux courantes obtenus des compagnies qui bénéficient de certains réservoirs dont elle a le contrôle, ont pour la troisième fois dépassé un million de dollars pour atteindre \$1,142,458.48.

L'ensemble de ces recettes provenant de l'administration des lacs et rivières de la Province, forme partie du revenu du Département des terres et forêts, et nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de signaler l'importance du montant ainsi perçu, si l'on tient compte du fait que nos organismes ne fonctionnent que depuis peu d'années.

Dans la catégorie des faits économiques qui se rattachent à l'aménagement des forces hydrauliques, la province de Québec continue de tenir la tête de la Confédération. Au premier janvier 1930, la puissance des usines de forces ou centrales électriques avait été augmentée de plus de 200,000 H. P., par l'addition de nouvelles turbines, ce résultat étant devenu possible grâce à la régularisation améliorée du débit des cours d'eau.

La puissance globale des usines hydrauliques atteignait, le premier janvier 1930, le chiffre important de 2,595,430 H. P., équivalant à 965 H. P., par 1,000 de population. La puissance totale pour tout le Canada était, à la même date, de 5,727,162 H. P., ou 554 H. P., par 1,000 de population.

Pour donner quelques détails de ces progrès, signalons que, sur le St-Maurice, la compagnie Shawinigan Water & Power ayant absorbé la Laurentide Power et étant déjà devenue aux droits de la St. Maurice Power, précédemment, a pu ajouter 43,000 H. P., à ses installations, par le meilleur contrôle de ses usines et en prévision d'un débit augmenté par le réservoir de la rivière Mattawin, en construction.

D'autre part, cette compagnie a commencé les travaux d'aménagement du rapide Blanc, conformément aux conditions stipulées dans son bail.

A la Chute-à-Caron, sur le Saguenay, à environ 20 milles en aval du lac St-Jean, la construction est activement en marche. Les plans déposés indiquent qu'on projette un aménagement de 240,000 H. P. Ceci n'est qu'un premier stage, et l'exploitation commencera probablement en 1931.

A Beauharnois les travaux sont aussi activement en marche. La hauteur de chute utilisée sera de 80 pieds. La compagnie doit produire plus de 200,000 H. P., en octobre 1932, mais les plans sont faits pour un aménagement de 500,000 H. P. Le canal d'aménée est approximativement de 15 milles de long, de 3,000 pieds de large et de 10 à 27 pieds de profondeur. Comme l'on sait, l'usine sera située à l'extrémité aval, près du lac St-Louis, de même que les écluses lorsque l'aménagement sera complété pour la navigation.

Déjà des contrats ont été accordés à la Montreal Light, Heat & Power Company pour 150,000 H. P., tandis que la Commission Hydro-Électrique d'Ontario sera prête à en prendre 250,000 H. P.

Aux rapides des Chats, sur la rivière Outaouais, les ententes entre notre concessionnaire et le Gouvernement d'Ontario ont progressé au

point que les travaux sont commencés pour un aménagement total qu'on estime à 200,000 H. P.

Le grand barrage jeté en travers de la rivière des Prairies, au Sault-au-Récollet, par la compagnie "Montreal Island Power Company" a aussi été terminé et l'exploitation commencée l'automne dernier. Ce barrage qui concentre toute la déclivité du rapide depuis l'île de la Visitation jusqu'au pont du chemin de fer Pacifique Canadien, fait disparaître l'historique Sault-au-Récollet et le moulin qui en utilisait une faible partie, construit vers 1680. Des digues considérables ont dû être construites pour protéger le village avoisinant du Sault, et particulièrement le grand couvent des religieuses, sur la rive droite.

RÉCAPITULATION DES BAUX EN VIGUEUR

| | |
|--|-----|
| Chutes et rapides..... | 58 |
| Réservoirs de régularisation (non compris ceux de la Commission des eaux courantes)..... | 9 |
| Lots de grève pour amélioration aux rives..... | 126 |
| Lots de grève pour aqueducs..... | 4 |
| Lits de rivières pour lignes de transmission électrique..... | 13 |
| Lits de rivières pour exploitation de sable..... | 6 |
| Emplacements de barrages, piliers et estacades pour faciliter le flottage du bois..... | 353 |

Voici maintenant le tableau des recettes de l'année, du premier juillet 1929 au trente juin 1930.

TABLEAU DES RECETTES, ANNÉE 1929-1930

DU SERVICE HYDRAULIQUE ET DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.

| PROVENANCE | SERVICE HYDRAULIQUE | | | | Commission des eaux courantes de Québec | Total |
|---|---------------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------|---|---------------|
| | Montants des loyers | Redevances annuelles supplémentaires | Montants des honoraires | Montants divers | | |
| Forces hydrauliques..... | \$ 210,398.86 | \$ 177,197.99 | \$ 450.00 | | | |
| Lots de grèves et rivières pour améliorations..... | 10,207.66 | | | | | |
| Lots pour exploitation de sable..... | 2,997.00 | 6,171.25 | | | | |
| Lots pour exploitation d'herbe marine..... | 10.00 | | | | | |
| Lots pour ouvrages servant à faciliter le flottage du bois..... | 11,938.24 | | 1,280.00 | | | \$ 420,651.00 |
| Vente de terrains riverains..... | | | | \$ 1.00 | | 1.00 |
| Copies de plans..... | | | | 20.00 | | 20.00 |
| EAUX DES RÉSERVOIRS, RIVIÈRE JACQUES-CARTIER | | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | | |
| Donnacona Paper Co., Ltd: | | | | | | |
| Grand Lac Jacques-Cartier..... | 300.00 | 483.80 | | | | |
| Lac Launier..... | 275.00 | | | | | |
| Lacs Sautauriski et Ver..... | 175.00 | 107.75 | | | | 1,341.55 |
| EAUX DES RÉSERVOIRS PAMOUSCACHIOU ET ONATCHIWAY | | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | | |
| Price Brothers & Co., Ltd: | | | | | | |
| Onatchiway..... | 900.00 | 2,990.50 | | | | |
| Pamouscachiou..... | 260.00 | 817.50 | | | | 4,968.00 |
| EAUX DU RÉSERVOIR, LAC DES COMMISSAIRES | | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | | |
| Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd..... | 250.00 | 1,918.50 | | | | 2,168.50 |

| | | | | | |
|---|----------|----------|--|---------------|------------|
| Eaux du Réservoir, Lac Témiscouata | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | |
| St. John River Storage Company..... | 1,000.00 | | | | 1,000.00 |
| Eaux du Réservoir, Rivière Ha! Ha! (Rapide des Cèdres) | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | |
| Port Alfred Pulp & Paper Co..... | 2,478.84 | 1,410.00 | | | 3,888.84 |
| Eaux du Réservoir, Rivière Ha! Ha! (Grand Lac Ha! Ha!) | | | | | |
| <i>(Service hydraulique)</i> | | | | | |
| Port Alfred Pulp & Paper Co..... | 1,254.50 | 2,850.00 | | | 4,104.50 |
| Eaux du Réservoir Gouin, Rivière St-Maurice | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | |
| Shawinigan Water & Power Co..... | | | | \$ 162,151.80 | |
| Laurentide Company, Ltd..... | | | | 67,101.73 | |
| Brown Corporation..... | | | | 33,537.66 | |
| St. Maurice Power Company, Ltd..... | | | | 27,830.27 | |
| St. Maurice River Boom & Driving Co..... | | | | 10,000.00 | 300,621.46 |
| Eaux du Réservoir Allard, Rivière St-François | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | |
| Canada Paper Co., Ltd..... | | | | 4,579.26 | |
| Cité de Sherbrooke..... | | | | 13,465.46 | |
| Brompton Pulp & Paper Co., Ltd..... | | | | 52,323.02 | |
| Southern Canada Power Co..... | | | | 22,817.98 | |
| Cie Hydraulique du St-François..... | | | | 8,753.68 | 101,939.40 |
| Eaux des Réservoirs, Rivières Ste-Anne et Savane | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | |
| Quebec Power Company..... | | | | 29,456.16 | 29,456.16 |
| Eaux du Réservoir, Lac Kénogami | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | |
| Price Bros & Co., Ltd..... | | | | 55,100.04 | |
| Quebec Pulp & Paper Mills, Ltd..... | | | | 112,607.80 | |
| Cie Electrique du Saguenay..... | | | | 30,000.00 | 197,707.84 |

TABLEAU DES RECETTES, ANNÉE 1929-1930

DU SERVICE HYDRAULIQUE ET DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.

| PROVENANCE | SERVICE HYDRAULIQUE | | | | Commission des eaux courantes de Québec | Total |
|--|---------------------------|--|-------------------------------|--------------------|---|-----------------|
| | Montants des loyers | Redevances annuelles supplémentaires | Montants des honoraires | Montants divers | | |
| EAUX DU RÉSERVOIR, RIVIÈRE DU NORD | | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | | |
| Cie Ayers, Ltd. | | | | | 288 00 | |
| J. C. Wilson Co., Ltd. | | | | | 400 00 | |
| Cie Papier Rolland. | | | | | 1,000 00 | |
| D.-Z. Guay. | | | | | 36 00 | |
| Cie Regent Knitting Co. | | | | | 88 00 | |
| Gatineau Power Co. | | | | | 1,696 00 | |
| Dominion Rubber Co. | | | | | 224 00 | |
| Corporation de Ste-Agathe. | | | | | 180 00 | |
| Albert Leroux. | | | | | 40 00 | |
| | | | | | | 3,952 00 |
| EAUX DU RÉSERVOIR, LAC MITIS | | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | | |
| Cie Pouvoir du Bas St-Laurent. | | | | | 21,015 21 | |
| Violette Lumber Co. | | | | | 318 42 | |
| | | | | | | 21,333 63 |
| EAUX DU RÉSERVOIR MERCIER, RIVIÈRE GATINEAU | | | | | | |
| <i>(Commission des eaux courantes)</i> | | | | | | |
| Gatineau Power Co. | | | | | 49,304 60 | 49,304 60 |
| | \$ 242,445 10 | \$ 193,917 29 | \$ 1,730 00 | \$ 21 00 | \$ 704,315 09 | \$ 1,142,458 48 |

Le tout respectueusement soumis,

Le Directeur du Service hydraulique,

ARTHUR AMOS.

APPENDICE No 26

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

Québec, 24 octobre 1930.

L'Honorable HONORÉ MERCIER,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec, P. Q.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Commission de géographie de Québec pour l'année 1929-1930.

L'élection annuelle des membres du Bureau de direction, tenue le 11 octobre 1929, a donné le résultat suivant: G.-E. Marquis, président; Georges Côté, Arthur Amos et Lionel Bergeron, directeurs.

Durant le cours de l'année écoulée, la Commission a tenu deux assemblées générales et trois réunions du Bureau et des comités.

Le grand nombre de demandes de renseignements et de publications qui nous est venu cette année fait voir l'intérêt toujours grandissant qu'on porte à la géographie de cette province. Il nous a été impossible durant le dernier exercice de satisfaire à toutes les demandes du Dictionnaire des noms géographiques publié en 1926, vu que cette édition est maintenant épuisée.

Deux cartes géographiques nous ont été soumises par le Département des terres et forêts pendant l'année pour étude et corrections.

Une grande partie du travail de la Commission a encore été consacré à la revision du Dictionnaire des lacs et rivières de la province. Pour en faire une publication comme se propose la Commission, c'est-à-dire aussi complète que possible, il faudra encore quelque temps avant la livraison de ce travail à l'impression. La Commission espère toutefois que ce nouveau recueil sera prêt pour distribution au cours de l'année qui commence.

Une classification des cartes géographiques que possède la Commission vient d'être adoptée et déjà de bons résultats ont commencé de se produire.

Conformément à la loi, toutes les décisions prises par la Commission durant l'année vous ont été soumises et ont reçu votre approbation.

Le président,

G.-E. MARQUIS.

APPENDICE No 27

RADIODIFFUSION

RAPPORT DES DIRECTEURS DE "L'HEURE PROVINCIALE"

A l'honorable HONORÉ MERCIER,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur "L'Heure provinciale".

Tous les gouvernements s'intéressent à la radio, soit qu'ils aient érigé le monopole d'État, soit qu'ils participent dans la gestion de sociétés particulières.

Cette sorte de consensus universel justifie l'initiative prise par le Gouvernement de la Province en créant "L'Heure provinciale" dont votre ministère a la direction.

On nous a souvent demandé de l'étranger ce qui a été accompli dans ce sens par le Québec. Nous avons été heureux de répondre en exposant les programmes de "L'Heure provinciale" et en faisant voir en quoi ils aident à la culture du public. "L'Heure provinciale" renferme, en effet, beaucoup des éléments de radiodiffusion qui se retrouvent ailleurs.

Ces éléments peuvent se classer sous les titres suivants: la parole, la musique.

I

LA PAROLE

La proportion réservée à la parole dans les émissions radiophoniques augmente partout. Elle atteint 48% en France. Cela est dû surtout à ce

que l'on a recours à la radio pour compléter l'école et répandre l'enseignement dans les masses, et parmi les populations éloignées des grands centres.

En Angleterre l'expérience a été poussée très loin, et a réussi pleinement. Soixante-dix pour cent des écoles sont munies d'appareils et suivent des leçons qui portent sur des sujets variés: la littérature anglaise, avec récitations par des artistes; l'histoire, les hommes célèbres et le milieu où ils ont vécu, avec musique de l'époque; la géographie, les explorations, les voyages; les sciences naturelles, les animaux et les plantes de la région; l'art, avec des explications sur les œuvres; l'économie rurale et les problèmes agricoles; la musique, avec auditions; les langues vivantes.

Une des caractéristiques du régime institué en Angleterre consiste à distribuer aux écoles des brochures où les leçons émises à la radio sont résumées.

Dans les pays du nord de l'Europe et particulièrement en Suède, ainsi qu'en Allemagne, en Hollande, au Danemark, l'enseignement est diffusé. Aux États-Unis même, on radiodiffuse les conférences, et l'on donne des causeries sur des sujets d'ordre scientifique ou artistique.

En France, on se sert de la radio pour faire connaître les enseignements universitaires; des émissions sont destinées aux écoles primaires; des causeries sont faites de tous les postes par des spécialistes sur l'histoire de l'art, l'histoire de la musique, le français et les langues vivantes, les questions économiques ou scientifiques.

"L'Heure provinciale" a été, dès le début, appliquée à l'enseignement. Un quart d'heure est réservé chaque soir à un orateur qui parle sur un sujet de sa compétence. Il est intéressant d'observer que "L'Heure provinciale" a réalisé dans la province de Québec ce qui existe ailleurs. Nous n'avons pas d'émissions destinées particulièrement à l'École primaire, mais les causeries diffusées peuvent être écoutées par tous ceux qu'elles intéressent. De plus les matières auxquelles les causeries sont consacrées sont celles-là même que l'on retrouve dans les programmes des postes étrangers. On verra que ces causeries ont été variées et que leur ensemble constitue un enseignement profitable. Ajoutons que beaucoup parmi les orateurs ont pu se faire entendre dans les foyers les plus lointains et ont ainsi trouvé une occasion de faire pénétrer leurs idées au delà du cercle immédiat où s'exercent d'ordinaire leurs activités. Voici groupés par rubriques les sujets qui ont été abordés par les conférenciers canadiens-français et anglo-canadiens de "L'Heure provinciale".

CAUSERIES EN FRANÇAIS

I.—Enseignement:

L'enseignement commercial supérieur, par M. Henry Laureys, directeur de l'École des Hautes Études commerciales; *L'importance économique des études agricoles*, par le R. P. Léopold, directeur de l'Institut agricole d'Oka; *L'Enseignement agricole à domicile*, par le R. P. Louis-Marie, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *L'École de Sainte-Anne de la Pocatière*, par M. Adélar Godbout, professeur d'agriculture; *L'Étude des Sciences politiques*, par M. Édouard Montpetit, directeur de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *L'École primaire supérieure et notre avenir national*, par M. Jean-Marie Laurence, professeur à l'École Supérieure Saint-Louis; *Des moyens de perfectionner nos connaissances en médecine*, par M. le docteur P.-Z. Rhéaume, professeur à la Faculté de médecine; *Le modeste et bienfaisant maître d'École*, par M. René Guénette, directeur de la revue "L'École primaire"; *Le rôle de la biologie*, par M. le docteur Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences; *La radio et l'enseignement*, par M. Edouard Montpetit, directeur de "L'Heure provinciale"; *Les cercles d'études*, par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *Quelques aspects de la botanique économique*, par le R. P. Louis-Marie, professeur à l'Institut agricole d'Oka.

II.—Institutions:

Une année d'administration à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, par M. Victor Doré, président; *Le fonctionnement des services d'hygiène*, par M. le docteur J.-A. Baudouin, directeur de l'École d'Hygiène sociale appliquée; *L'Institut scientifique franco-canadien*, par M. L.-J. Dalbis, président; *Le Ministère des Travaux publics et du Travail*, par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef au Ministère des Travaux publics et du Travail et sous-ministre; *La fonction des banques*, par M. Ernest Guimont, gérant général de la Banque canadienne nationale.

III.—Questions agricoles:

L'égouttement des sols, par M. C.-A. Fontaine, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La culture maraîchère et potagère*, par le

R. P. Cyrille, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La mise en conserve des fruits et des légumes*, par M. J.-E. Grisé, B.S.A., du Ministère de l'Agriculture; *Quelques aspects de la bonne organisation de la ferme*, par M. Aimé Gagnon, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *Engrais et amendements*, par M. Ch.-A. Fontaine, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La sélection des meilleures poulettes pour la ponte*, par le R. P. Wilfrid, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *Les produits de notre érable canadien et de nos ruchers*, par M. Cyrille Vailancourt, chef de la section du sucre d'érable et de l'apiculture au Ministère de l'Agriculture.

IV.—Questions économiques:

Le capital étranger au Canada, par M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Le Saint-Laurent, voie de civilisation*, par M. Raymond Tanghe, professeur à l'École de Tourisme; *Montréal, port de mer et port fluvial*, par M. Raymond Tanghe, professeur à l'École de Tourisme; *La spéculation*, par M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Pourquoi s'assure-t-on*, par M. Gérard Parizeau, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *De l'ordre dans les affaires*, par M. Lucien Favreau, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *L'emploi des bois indigènes dans l'Industrie*, par M. G.-C. Piché, chef du service forestier au Ministère des Terres et Forêts; *Le béton armé*, par M. A. Circé, professeur à l'École polytechnique.

V.—Questions de politique internationale:

Le Canada dans la politique internationale, par M. Jean Bruchési, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *L'orientation du Canada dans la politique internationale*, par M. Roger Brossard, avocat.

VI.—Questions sociales:

Le socialisme devant la psychologie, par M. Damien Jasmin, professeur à la Faculté de philosophie; *Le travail des enfants dans l'industrie*, par M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail; *Commentaires sur la loi du salaire minimum des femmes*, par M. Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum des femmes; *Le problème de la misère*, par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'École

des sciences sociales, économiques et politiques; *Le rôle de la femme dans la société*, par le R. P. C. Forest, doyen de la Faculté de philosophie; *Avant l'école*, par le R. P. Lamarche, professeur à la Faculté de philosophie; *Les beaux fruits de la civilisation française*, par le R. P. Chenu.

VII.—Hygiène:

L'hygiène, son importance, les services qu'elle rend, par M. le docteur J.-A. Baudouin, directeur de l'École d'hygiène sociale appliquée; *La mortalité infantile*, par M. le docteur J.-A. Baudouin; *La prophylaxie des maladies contagieuses*, par M. le docteur J.-A. Baudouin; *Comment on devient et comment on évite de devenir tuberculeux*, par le docteur G.-E. Mignault, professeur à la Faculté de médecine; *La vaccination contre la diphtérie*, par le docteur Gaston Lapierre, professeur à la Faculté de médecine; *Conservons nos enfants*, par M. le docteur Paul Letondal, professeur à la Faculté de médecine.

VIII.—Histoire:

Notre vocation paysanne, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à la Faculté des lettres; *L'Histoire de Montréal*, par M. le docteur Eugène Saint-Jacques.

IX.—Arts: -

Le mouvement contemporain en architecture, par M. A. Beau-grand-Champagne, professeur à l'École des Beaux-Arts; *Deux suggestions*, par M. Noël Fauteux, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *Vivre en Beauté*, par M. J.-B. Lagacé, professeur à la Faculté des lettres.

X.—Littérature:

Notre littérature, par M. Robert Choquette, *Le Fabuliste La Fontaine, un ami de la nature et un conseiller*, par M. l'abbé Henri Jasmin, professeur à la Faculté des lettres; *Un poète du XVIIe siècle*, par Madame Audette; *L'anglicisme*, par M. Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Le paysan français*, par M. Henri Dombrowski, professeur à la Faculté des lettres.

 XI.—*Musique:*

La musique religieuse, par M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire national de musique; *La musique canadienne*, par M. Eugène Lapierre, *Gabriel Fauré*, par M. Léo-Pol Morin; *Guillaume Couture*, par M. A. Laurendeau; *Offenbach, père de l'opérette française*, par M. Frédéric Pelletier, professeur au Conservatoire national de musique.

CAUSERIES EN ANGLAIS

Des causeries en anglais ont été données tous les quinze jours, suivant un programme préparé par le Colonel W. Bovey, chef des Relations extérieures, à McGill. Elles ont porté sur l'hygiène, l'agriculture et l'histoire. En Suède, un des moyens les plus efficaces d'enseigner les langues vivantes à la radio, a été de faire entendre des orateurs dont la langue enseignée était la langue maternelle. Ainsi, les causeries en anglais de "L'Heure provinciale", ont pu être profitables aux auditeurs canadiens-français; comme elles ont répondu au désir bien légitime de nos compatriotes anglais d'écouter des conférences faites dans leur propre langue.

Voici la liste des sujets dont on a traité:

I.—*Agriculture:*

The outlook for agriculture in central Canada, by Dean H. Barton; *Poultry products as a source of farm revenue*, by professor W. A. Maw; *Increasing the purchasing power of the farmer*, by Dr. J. E. Lattimer; *Why have blemished apples*, by professor J. G. Coulson; *New facts in crop production*, by prof. L. C. Raymond; *Lime, the key to soil fertility*, by Dr. R. R. McGibbon; *Safeguarding rural water supplies*, by prof. L. G. Hempel.

II.—*Economics:*

The highways of Quebec, by prof. T. W. L. McDermott; *Progress of Quebec, present and future*, by Col. Wilfrid Bovey; *Game fish in Quebec*, by prof. B. W. Taylor; *Opportunities for Women in Quebec*, by Miss Dorothy Heneker.

III.—*Hygiene:*

The prevention of Tuberculosis, by Dr. A. Grant-Fleming; *Sunshine and Fresh air*, by Dr T. A. Starkey; *The conquests of*

Diphtheria, by Dr. A. Grant-Fleming; *What is mental hygiene*, by Dr. B. Silvermann; *How to be mentally well*, by Dr. W. T. B. Mitchell; *Danger signals of disease*, by Dr. R. Vance Ward; *Periodic health examinations*, by Dr. F. G. Pedley; *Home Hygiene*, by Dr. St. J. MacDonald.

IV.—History:

The place of Quebec in Canadian History, by Dr. T. W. L. McDermott.

ACTUALITÉ

La France consacre plusieurs émissions chaque jour à l'actualité, savoir au journal parlé et à des commentaires ou revues de presse. Au Canada, des postes ont institué le communiqué agricole. Ne disposant que de deux heures par semaine, nous ne pouvons pas songer à toutes ces initiatives. D'ailleurs, il n'y a pas lieu pour le Gouvernement de diffuser un journal parlé. Il lui faudrait, pour cela, disposer d'un service de nouvelles important. Les journaux, de ce chef, sont mieux placés que lui. Mais ce qu'il peut faire, et ce que fait "L'Heure provinciale," c'est de ne pas négliger l'actualité, c'est-à-dire les événements contemporains. C'est ainsi que nous avons certains jours, comme nous l'indiquons ci-dessous, célébré nos traditions nationales, souligné des fêtes religieuses, commémoré des événements historiques et aidé à des mouvements d'intérêt général, en bannissant toute idée de réclame. Nous entendons bien continuer dans ce sens en augmentant le nombre des communications sur des faits qui prêtent à l'expression d'idées générales.

I.—Fêtes religieuses et nationales:

Le Vendredi Saint, par le R. P. Bellouard; *A propos de Dollard*, par M. Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal; *La Confédération*, par M. Hector MacKay, professeur à la Faculté de droit; *En regardant l'étoile acadienne*, par le R. F. Antoine Bernard, professeur à la Faculté des lettres; *Les martyrs du Canada*, par le R. P. Papin-Archambault.

II.—Commémoration:

Mistral, poète de lumière, par M. Jean Bruchési, professeur à la Faculté des lettres.

III.—*Mouvements d'opinion:*

Le repos dominical, par le R. P. Papin-Archambault; *Le jardin botanique de Montréal*, par le R. F. Marie-Victorin, professeur à la Faculté des sciences; *La prévention des incendies*, par M. E. Lavigne, ingénieur au Ministère des Travaux publics; *Le souvenir canadien*, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à la Faculté des lettres.

II

LA MUSIQUE

Voyons ce que "L'Heure provinciale" a réalisé jusqu'à date, au point de vue musical. Les principaux artistes canadiens ont été mis au programme et une large part a été accordée à nos sociétés chorales et orchestrales qui ont besoin de cet appui pour vivre et progresser. Nous avons été les premiers à faire entendre de grands orchestres canadiens à la radio, chose qui n'existait jusqu'ici qu'à Toronto. Nous avons donné régulièrement, chaque mois, depuis le mois de juin, un concert par l'Orchestre Philharmonique de Montréal composé de 85 instrumentistes et nous avons également fait entendre la "Symphonie de McGill" qui est devenue le grand orchestre symphonique de Montréal. D'autres orchestres de proportions moins grandes mais de qualité parfaite ont été dirigés, à "L'Heure provinciale", par nos principaux chefs d'orchestre, MM. J.-J. Gagnier, Henri Miro, Edmond Trudel, J.-J. Goulet, Henri Delcellier, Albert Roberval, Léon Kaufman, et Jean Goulet.

"*Jean le Précurseur*".—Cette œuvre magnifique du regretté compositeur canadien, Guillaume Couture a été inscrite au programme de "L'Heure provinciale", avec le concours de l'Association des Chanteurs de Montréal. Elle nécessite de nombreux choristes, un orchestre complet et des solistes de premier ordre. C'est une œuvre quasi-nationale, d'une haute inspiration et la plus importante qui ait été écrite par un des nôtres. La première partie de l'oratorio a été donnée, le 7 novembre, avec un succès marqué et le concours de M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Basilique de Montréal, qui a prononcé, ce soir-là, une remarquable causerie sur Guillaume Couture. Les deux autres parties de "Jean le Précurseur" seront données en février, le mardi et le vendredi de la même semaine.

Mentionnons également la première d'une série de "causeries illustrées" sur les grands maîtres de la musique. M. Léo-Pol Morin a parlé de

Gabriel Fauré et sa causerie fut suivie de l'audition des principales mélodies du compositeur. La série se continuera avec un programme consacré à Massenet, un autre à Debussy, un troisième à César Franck, etc. Ce genre de programme est destiné à faire l'éducation des auditeurs sur les grands compositeurs et leurs œuvres. De nombreuses lettres de félicitations sont venues confirmer l'excellence de cette initiative.

"L'Heure provinciale" a révélé au public une chorale comme le "Montreal Select Choir" l'une des plus parfaites du genre, et composée des 40 meilleurs solistes des églises protestantes de Montréal. Elle a favorisé d'autres groupements de ce genre et plus particulièrement "L'Association des Chanteurs de Montréal", "les Disciples de Massenet", le "Chœur de la Banque Royale", etc.

Elle a profité du passage à Montréal de M. Albert Cornellier, ténor canadien de l'Opéra Comique de Paris pour le faire entendre des radiophiles. En janvier dernier, elle présentait M. Henri Casadesus, fondateur de la Société des Instruments anciens, l'une des sociétés musicales dont s'enorgueillit davantage la capitale française. M. Auguste Descarries, jeune pianiste canadien de talent, et Mlle Ethel Stark violoniste montrealaise, boursière de l'Université McGill ont également figuré aux programmes de "L'Heure provinciale".

Citons encore le "Quatuor Dubois," MM. Joseph Saucier, Rodolphe Plamondon, Benoît Poirier, Louis Chartier, Charles Goulet, Paul Trépanier, Lucien Martin, Mlles Gilberte Martin (prix d'Europe, 1930) et Camille Bernard; MM. Edmond Trudel, Albert Chamberland, Jean Belland, Mme.Cédia Brault, le "Quatuor Sylva", MM. Henri Miro, Salvator Issaurel, Lucien Jolicœur, Raoul Paquet, Paul Doyon; Mlles Lila Valiant Reid, Gertrude Doyon, Mme Athens Buckley, Mlles Anna Malenfant, Blanche Archambault, Juliette Drouin, MM. Bétournay, Gaston Nolin, Pontbriand, Tourangeau, Mlles Germaine Malépart, Madeleine Cardinal, MM. Ulysse Paquin, Paul Trottier, Georges Dufresne, les "Anciens du Conservatoire Lassalle", Mlles Geneviève Davis, Lucille Turner, MM. Paul Lafrance, Roland Poisson, J. Marion Smith, Fournier de Belleval, Henri Prieur, Germain Lefebvre, Mlle Fabiola Poirier et M. Jean Riddez, pour ne mentionner que ceux-là.

Au nombre des opérettes, opéras-comiques et opéras, des extraits substantiels furent donnés à "L'Heure provinciale". Mentionnons: "Lucas et Lucette", "Don Quichotte" d'Émile Pessard, "Pan! dans l'œil!" de Van Parys, "Le chalet" d'Adolphe Adam, "Mireille" de Gounod, "Galathée" de Victor Massé, "Bonsoir Voisin" de Ferdinand

Poise, "Les Contes d'Hoffman" d'Offenbach, "La fille du Régiment" de Donizetti, "Mignon" d'Ambroise Thomas, "Le Barbier de Séville" de Rossini, "Joli Gilles" de Ferdinand Poise, et "Ordre du Roi" d'Henry Bresles.

Le "Stabat Mater" de Frédéric Pelletier fut donné le Vendredi Saint dernier, par la chorale de l'Église Saint-Jacques, et l'audition de cette belle musique religieuse fut rehaussée par une causerie du R. P. Belouard, prédicateur à Notre-Dame.

A l'occasion de la fête de Dollard, le 23 mai dernier, un programme patriotique fut exécuté et l'on y donna notamment des extraits de la belle pièce dramatique de Bourbeau-Rainville.

Le 29 août, un programme de musique canadienne réunissait les œuvres d'Alexis Contant et de Rodolphe Mathieu.

Nous n'avons pas oublié non plus nos excellents ensembles de musique militaire, et "La Musique des Carabiniers Mont-Royal" (65ième Régiment), celle des "Grenadiers Guards", du "Régiment de Maison-neuve" et de l'"Harmonie de Montréal" ont alterné sur nos programmes.

Ce bref résumé que nous donnons plus haut des activités musicales de "L'Heure provinciale" au cours de cette année démontre l'importance qu'il y a pour nous à gratifier le public de programmes égaux sinon supérieurs. Ce résultat ne peut s'obtenir qu'avec les crédits nécessaires.

La rémunération des artistes figurant à "L'Heure provinciale" est basée, d'une part, sur les taux de l'Union des Musiciens et, d'autre part, sur les prix habituellement payés aux artistes dans les autres postes canadiens.

Que l'on ne s'imagine pas qu'un programme de radio s'improvise séance tenante. Il faut des semaines de préparation, des répétitions, un chronométrage, une surveillance constante. De plus, l'engagement des artistes, la correspondance que cela nécessite, toute cette organisation et cette mise en marche demandent un temps considérable ainsi qu'un travail suivi.

ADMINISTRATION

Les comptes publics vous renseigneront sur les frais d'administration de "L'Heure provinciale". Nous voulons seulement vous donner un aperçu de la répartition et du caractère de nos dépenses et vous dire nos projets d'avenir.

Poste d'émission.—La location du poste C.K.A.C. absorbe une bonne partie de nos déboursés, d'autant qu'elle constitue une charge fixe et régu-

lière. Il est question d'en augmenter le taux à cause de certaines améliorations que La Presse a pratiquées dans ses salles d'émission : mentionnons l'installation d'un orgue Casavant. Il nous semble cependant que le Gouvernement qui est certainement un des meilleurs clients du poste C.K.A.C. devrait obtenir au moins que le taux ne soit pas plus élevé pour l'exercice prochain. Peut-être en consent-on de plus favorables à des institutions. "L'Heure provinciale" est, de ce chef, une véritable institution consacrée à la culture de la population et privée de tout bénéfice d'ordre pécuniaire. De plus, le Gouvernement, en louant le poste deux heures par semaine, assure à La Presse une source constante de revenu. Si aucun arrangement de cette nature n'intervient, il faudra prévoir au budget un crédit additionnel de vingt-cinq dollars par heure pour la location.

Administration.—L'administration proprement dite a coûté fort peu. Le travail d'organisation est considérable. Une volumineuse correspondance est engagée entre "L'Heure provinciale" et le Ministère, les artistes et les conférenciers. Il faut préparer les programmes de longue main, solliciter les concours, fixer les conditions et, chaque fois, rappeler comment l'émission se pratique, en expliquer la technique et surtout en déterminer le temps. La comptabilité est établie à Québec, dans les bureaux du Ministère, mais l'émission et l'envoi des chèques, ainsi que l'établissement des pièces justificatives et le classement se font dans les bureaux de Montréal.

Conférences.—La participation de conférenciers à "L'Heure provinciale" a été réalisée à très peu de frais. Nous voudrions toutefois animer davantage la partie de l'Heure réservée à la parole ; faire mieux connaître notre littérature, nos poètes en particulier ; faire revivre des scènes du passé. Pour y arriver, nous aurions recours à des diseurs et à des spécialistes à qui nous demanderions des études originales. Ces Heures, ainsi consacrées aux gloires du passé ou aux grands noms de notre littérature et de notre histoire, pourraient très bien être complétées par des auditions musicales appropriées. Il y aurait lieu à d'intéressantes combinaisons de programmes ainsi que M. Henri Letondal l'a prouvé en donnant Jean le Précurseur, de Guillaume Couture, dont la carrière était évoquée par un critique musical, M. Arthur Laurendeau. Ces Heures littéraires ou historiques alterneraient avec les Heures réservées à des sujets plus techniques. L'auditoire y trouverait une distraction profitable.

Il peut aussi arriver que l'on ait recours à "L'Heure provinciale" pour des émissions de circonstance. Ainsi, l'an dernier, nous avons émis sous

les auspices du Gouvernement un débat universitaire radiodiffusé de Québec et une série de conférences destinées aux hôteliers de la Province et propres à aider au développement du tourisme. Il serait avantageux de pouvoir multiplier de telles initiatives.

Enfin, par un arrangement aujourd'hui mis au point, "L'Heure provinciale" sera émise de Québec une fois par mois. Les dispositions à prendre alourdiront un peu notre budget.

Pour mener à bien tous ces projets qui touchent à la parole nous sollicitons une augmentation de crédit qui nous permettra de donner à "L'Heure provinciale" plus de diversité et d'à propos et d'exercer une action considérable sur le public.

Musique.—Il y a peut-être témérité à dire que "L'Heure provinciale" a amélioré la tenue générale et le niveau artistique des concerts radiophoniques de la Province de Québec. Mais on remarque que, depuis le mois de décembre 1929 (date à laquelle commencèrent les émissions de "L'Heure provinciale") les autres programmes ont suivi l'exemple donné par le Gouvernement. Le Canadien National et le Canadien Pacifique ont inauguré des heures françaises qui s'apparentent à l'"Heure provinciale" par leur caractère artistique. Cependant, ces deux compagnies dépensent pour leurs concerts des sommes trois fois plus considérables que nous en dépensons à "L'Heure provinciale". On peut en dire autant des gouvernements européens et des sociétés américaines d'émission qui ont des budgets formidables. Nous avons pu, jusqu'ici, conserver un certain éclectisme en variant le plus possible les programmes. Par suite de la concurrence, de l'émulation, la situation devient impossible à maintenir dans le cadre d'un budget restreint. Le public exige que "L'Heure provinciale" qui est donnée sous les auspices du Gouvernement de la Province de Québec soit la première de toutes, la plus intéressante, et la mieux réussie. Pour cela, il faut nécessairement des capitaux plus importants.

Le labeur d'une part, et la qualité artistique des programmes plaident en faveur d'un supplément d'octroi.

Les directeurs de "L'Heure provinciale",

ÉDOUARD MONTPETIT
et HENRI LETONDAL.

Montréal, le 28 octobre, 1930.